



N° 61-533-XIF au catalogue

FORCE VITALE DE LA COLLECTIVITÉ

Faits saillants de l'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles



Canadian Centre for Philanthropy™
Le Centre canadien de philanthropie™



Canadian Council on Social Development
Conseil canadien de développement social



Capacity
Development
Network



Community Services Council
Newfoundland and Labrador



Queen's
UNIVERSITY



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : Division des petites entreprises et enquêtes spéciales, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 (sans frais 1-877-679-2746) (télécopieur : (613) 951-1572).

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web.

Service national de renseignements	1 800 263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1 800 363-7629
Renseignements concernant le Programme des bibliothèques de dépôt	1 800 700-1033
Télécopieur pour le Programme des bibliothèques de dépôt	1 800 889-9734
Renseignements par courriel	infostats@statcan.ca
Site Web	www.statcan.ca

Renseignements sur les commandes et les abonnements

Le produit n° 61-533-XPF au catalogue est publié occasionnellement en version imprimée standard et est offert au prix de 20 \$CAN.

Le produit n° 61-533-XIF au catalogue est disponible gratuitement. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.ca et de choisir la rubrique Nos produits et services.

La version imprimée peut être commandée par

- Téléphone (Canada et États-Unis) **1 800 267-6677**
- Télécopieur (Canada et États-Unis) **1 877 287-4369**
- Courriel **infostats@statcan.ca**
- Poste
Statistique Canada
Division de la diffusion
Gestion de la circulation, 120, avenue Parkdale
Ottawa (Ontario) K1A 0T6
- En personne au bureau régional de Statistique Canada le plus près de votre localité ou auprès des agents et librairies autorisés.

Lorsque vous signalez un changement d'adresse, veuillez nous fournir l'ancienne et la nouvelle adresse.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136.



Statistique Canada

Division des petites entreprises et enquêtes spéciales
Secteur de la statistique du commerce et des entreprises

Force vitale de la collectivité : faits saillants de l'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2004

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Septembre 2004

N° 61-533-XPF au catalogue
ISBN 0-660-96948-3

N° 61-533-XIF au catalogue
ISBN 0-662-77766-2

Périodicité : hors série

Ottawa

This publication is available in English upon request.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Auteurs

Michael H. Hall, Margaret L. de Wit, David Lasby et David McIver
Centre canadien de philanthropie

Terry Evers, Chris Johnston et Julie McAuley
Statistique Canada

Katherine Scott
Conseil canadien de développement social

Guy Cucumel, Louis Jolin et Richard Nicol
Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale à l'Université du Québec à Montréal

Loleen Berdahl et Rob Roach
Canada West Foundation

Ian Davies
Capacity Development Network, Université de Victoria

Penelope Rowe
Community Services Council of Newfoundland and Labrador

Sid Frankel
Faculté de service social, Université du Manitoba

Kathy Brock
Politique publique et secteur tertiaire, école d'études en politique publique, Université Queen's

Vic Murray
École d'administration publique, Université de Victoria

Remerciements

Nous tenons à remercier les nombreuses personnes qui ont participé à la recherche et à la préparation du présent rapport.

Cathy Barr et Eli Malinsky, du Centre canadien de philanthropie, nous ont aidés à concevoir le questionnaire d'enquête et à faire l'analyse provisoire des données, alors que Jason Moreton et Barbara Brownlee nous ont aidés à analyser les données et à produire le rapport.

Shirley Lenton, Peter Wright, Linda Lefebvre, Sophie Arsenault et Pierre Caron, de Statistique Canada, nous ont épaulés à chaque phase du projet.

Nous voudrions remercier les membres du Comité directeur de la recherche de la Table conjointe sur les moyens d'action de l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire (ISBC) : Adriana Davies, Heritage Community Foundation (coprésidente); Roger Boe, Services correctionnels Canada (coprésident); David Boyd-Thomas, Vancouver General Hospital and University of British Columbia Hospital Foundation; Don McRae, Patrimoine canadien; Barry Schmidl, Î.-P.-É. Council of the Disabled; Paddy Bowen et Marlene Deboisbriand, Bénévoles Canada; et Jo Sutton, Womenspace. Représentants au secrétariat du Comité directeur de la recherche : Sabrina Guerin, Nancy Amos, Roberta Bustard, Liz Hong-Farrell, Liz Neiman et Raphael Ogom, de Développement des ressources humaines Canada. Greg Bamford a représenté la Direction du développement social, de Développement des ressources humaines Canada, tout au long du projet.

Force vitale de la collectivité : faits saillants de l'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles

Nous sommes également reconnaissants de la participation d'Andrew Green et de S. Wojciech Sokolowski, du Centre for Civil Society Studies de la Johns Hopkins University, pour leurs précieux conseils sur la conception du matériel de l'enquête et d'autres aspects de la recherche.

Enfin, nous voudrions remercier les 13 000 organismes à but non lucratif et bénévoles qui ont participé à l'enquête.

La présente recherche a été entreprise en réponse à une demande de propositions lancée dans le cadre de l'ISBC, fruit d'une collaboration entre le secteur bénévole et le gouvernement du Canada. Elle a pour objectif à long terme de renforcer les moyens dont dispose le secteur bénévole de relever les défis de l'avenir et d'améliorer la relation entre ce secteur et le gouvernement fédéral de façon à mieux servir les Canadiens. L'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles se déroule sous la direction de la Table conjointe sur les moyens d'action de l'ISBC, l'une de sept tables conjointes créées pour faire le travail de l'ISBC.

La recherche a profité de l'appui financier de la Table conjointe sur les moyens d'action reçu par l'entremise du Programme de partenariats pour le développement social du gouvernement du Canada.

Avant-propos

Les organismes à but non lucratif et bénévoles, facette importante de la vie au Canada, répondent souvent à des besoins et à des intérêts des citoyens auxquels ne satisfont ni les gouvernements ni le secteur privé. Bien que leur présence se fasse sentir dans pratiquement toutes les collectivités, ces organismes n'ont encore fait l'objet d'aucune étude approfondie. Nous savons peu de choses sur leur nombre, leur contribution ou les ressources dont ils ont besoin pour s'acquitter de leur mission.

L'information recueillie par l'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles (ENONB) est essentielle à plusieurs égards. Elle aidera à dissiper les craintes selon lesquelles ces organismes ne contribuent pas autant qu'ils le pourraient à la vie sociale, économique et culturelle des collectivités canadiennes et que cette contribution n'est pas pleinement reconnue. L'étude franchit une première étape cruciale dans l'élaboration, par les gouvernements et d'autres groupes, de politiques fondées sur les faits visant à renforcer les organismes à but non lucratif et bénévoles. Elle donnera également aux organismes à but non lucratif et bénévoles des données repères qui leur permettront de comparer leurs expériences et leurs caractéristiques. Mais surtout, elle éclairera un peu mieux les Canadiens sur le rôle que jouent les organismes à but non lucratif et bénévoles dans leur vie.

L'ENONB a été financée par l'Initiative du secteur bénévole du gouvernement fédéral, laquelle vise à :

- recueillir de l'information détaillée sur l'étendue, les caractéristiques et les domaines d'activité du secteur des organismes à but non lucratif et bénévoles au Canada;
- améliorer notre compréhension des défis auxquels peuvent se buter les organismes face à leur capacité de réaliser leur mission.

L'ENONB a été entreprise par un consortium de neuf organismes : le Centre canadien de philanthropie (le maître d'œuvre); l'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale de l'Université du Québec à Montréal; la Canada West Foundation; le Conseil canadien de développement social; le Capacity Development Network, l'Université de Victoria; le Community Services Council, Terre-Neuve-et-Labrador; l'école en politiques publiques de l'Université Queen's; le Secretariat on Voluntary Sector Sustainability de la Manitoba Voluntary Sector Initiative; et Statistique Canada.

Des recherches qualitatives ont été réalisées pour dégager des préoccupations en vue de l'enquête et pour faire une première évaluation des forces des organismes à but non lucratif et bénévoles et des difficultés qu'ils éprouvent à mener à bien leur mission. Cette phase de la recherche comportait une analyse documentaire et la tenue d'une série de groupes de réflexion et d'interviews fournissant de l'information essentielle. Il ressort de nos résultats que les organismes à but non lucratif et bénévoles estimaient avoir de nombreuses forces, en particulier la faculté de tirer parti de leurs ressources en bénévoles dévoués et en employés rémunérés¹. Toutefois, les participants ont déclaré avoir grand-peine à obtenir les ressources financières et humaines nécessaires à la prestation de leurs programmes et services aux Canadiens. Ces résultats ont guidé l'élaboration du questionnaire d'enquête pour la phase quantitative de la recherche.

En 2003, Statistique Canada a réalisé une enquête auprès des représentants d'environ 13 000 organismes à but non lucratif constitués en personne morale et organismes de bienfaisance enregistrés², s'enquérant des caractéristiques de leur organisme et des facteurs influant sur la capacité de celui-ci de remplir sa mission. Les données du présent rapport ont été pondérées afin d'établir des estimations pour les 161 000 organismes à but non lucratif et bénévoles constitués en personne morale et les organismes de bienfaisance enregistrés du Canada³.

1. Voir M.H. Hall et autres, 2003. La capacité de servir : étude qualitative sur les problèmes auxquels sont confrontés les organismes sans but lucratif et bénévoles au Canada, Toronto, Centre canadien de philanthropie.

2. Les organismes de bienfaisance enregistrés sont les organismes qui ont été enregistrés comme organisme de bienfaisance auprès du gouvernement du Canada. Vous trouverez une description plus détaillée à l'annexe A.

3. Dans l'annexe B, vous trouverez des renseignements supplémentaires sur la méthodologie qu'on a utilisée pour recueillir et analyser les données.

L'enquête, qui dresse le profil le plus complet des organismes à but non lucratif et bénévoles jamais tracé au Canada, pourrait être l'enquête la plus poussée au monde en raison de son envergure. Elle ouvre la voie à d'importants cadres méthodologiques en créant pour la première fois une base de sondage qui permet d'établir des estimations valides pour tous les organismes à but non lucratif et bénévoles constitués en personne morale et les organismes de bienfaisance enregistrés du Canada.

L'ENONB fournit des données de base essentielles sur les organismes à but non lucratif et bénévoles, y compris :

- leur nombre et leur répartition géographique
- leurs domaines d'activité, leurs clientèles et leur degré de prestation d'avantages publics
- leurs ressources financières et humaines
- les difficultés qu'ils disent éprouver quant à leur capacité de réaliser leur mission.

L'enquête étoffe également l'information recueillie dans le cadre de l'Enquête nationale sur le don, le bénévolat et la participation⁴, qui porte sur les dons que font les Canadiens aux organismes à but non lucratif et bénévoles et le bénévolat qu'ils leur consacrent.

La présente étude vise à mieux nous renseigner sur les organismes à but non lucratif et bénévoles. Il s'en dégage le tableau d'un ensemble d'organismes fournissant des services essentiels à la qualité de vie de nos collectivités. La plupart des organismes à but non lucratif et bénévoles sont le fruit de la participation de citoyens individuels et de la contribution volontaire de ceux-ci en temps et en argent. À bien des égards, ils aident à définir notre identité canadienne.

4. En général, l'enquête est réalisée tous les trois ans et on l'a renommée « Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation ».

Table des matières

	Page
Introduction	7
Principaux résultats	9
Caractéristiques principales	12
Ressources financières	21
Ressources humaines	32
Capacité organisationnelle	44
Conclusions	56
Annexe A – Glossaire	59
Annexe B – Méthodologie	66
Annexe C – Revenus des organismes sans but lucratif et bénévoles	71

Introduction

L'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles (ENONB) présente le premier tableau national des caractéristiques et des activités des organismes à but non lucratif et bénévoles, lesquels constituent un élément essentiel des collectivités canadiennes. Cette enquête traite d'un ensemble d'organismes extrêmement divers touchant les Canadiens dans pratiquement toutes les facettes de leur vie. Ces organismes exercent une forte présence économique et font participer des millions de Canadiens qui fournissent des efforts en tant que membres, en donnant temps et argent. Les organismes à but non lucratif et bénévoles déclarent toutefois devoir relever d'importants défis quant à leur capacité de réaliser leur mission et de réaliser leurs objectifs organisationnels.

D'après les estimations, il y avait 161 000 organismes à but non lucratif et bénévoles au Canada en 2003. Il s'agit d'un vaste éventail d'organisations allant des garderies aux clubs sportifs en passant par les organismes artistiques, les amicales, les écoles privées, les hôpitaux, les banques alimentaires, les groupes environnementaux, les associations professionnelles, les lieux de culte, les groupes de défense de la justice sociale et les groupes de collecte de fonds voués au traitement de maladies. Tout juste un peu plus de la moitié étaient enregistrés comme organismes de bienfaisance auprès du gouvernement fédéral, ce qui leur permet d'être exonérés de taxes et d'impôts divers et permet à leurs donateurs de réclamer des crédits d'impôt pour les dons.

Ces organismes ont deux points en commun : la volonté de servir le public ou leurs membres et une forme institutionnelle qui les empêche de réaliser des profits pour le compte de leurs propriétaires ou de leurs administrateurs.

Aux fins de la présente étude, un organisme à but non lucratif et bénévole¹ est un organisme qui répond à tous les critères suivants :

- est non gouvernemental (c.-à-d. institutionnellement distinct des gouvernements);
- ne distribue pas de bénéfices (c.-à-d. qu'il ne verse à ses propriétaires ou administrateurs aucun des profits générés²);
- est autonome (c.-à-d. indépendant et capable de régler ses propres activités);
- est bénévole (c.-à-d. qu'il profite dans une certaine mesure de dons en temps ou en argent);
- est formellement constitué en personne morale ou enregistré en vertu d'une loi donnée auprès d'un gouvernement provincial ou territorial ou du gouvernement fédéral³.

Sont exclus du champ d'application de l'enquête les groupes populaires ou de citoyens qui ne sont pas formellement constitués en personne morale ou enregistrés auprès d'un gouvernement provincial ou territorial ou du gouvernement fédéral⁴. Cela exclut également certains organismes de bienfaisance qu'on a jugé appartenir au secteur public (p. ex. les conseils scolaires, les bibliothèques publiques et les écoles publiques).

1. De nombreux termes servent à décrire les divers organismes intéressant l'ENONB — bénévoles, à but non lucratif, de bienfaisance, du secteur de l'économie sociale, de la société civile, communautaires. Nous avons choisi le terme « à but non lucratif et bénévoles ». Pour en savoir davantage sur ces termes et les raisons de leur usage, voir A.R. Febraro, M.H. Hall et M. Parmegianni, 1999, Élaboration d'une typologie du secteur bénévole de la santé au Canada : questions touchant la définition et la classification, Ottawa, Centre canadien de philanthropie, Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, Coalition des organisations nationales volontaires et Santé Canada.

2. Un petit nombre de coopératives ont aussi été comprises dans l'étude. J. Quarter, 1993, Canada's Social Economy Co-operatives, Non-profits and Other Community Enterprises, Toronto. James Lorimer Publishing signale que certaines coopératives — y compris les coopératives d'épargne et de crédit, et les groupes qui s'occupent de la commercialisation des marchés agricoles et de la vente d'aliments au détail — permettent aux membres de détenir des actions de l'organisation. La mission de ces organisations consiste à ne pas maximiser les profits et, contrairement aux actions d'une entreprise, les actions des coopératives ne permettent pas aux détenteurs à recevoir des dividendes d'un surplus quelconque à la fin de l'année.

3. Ces critères ont été adaptés de la Classification internationale des organisations bénévoles (voir L.M. Salamon et H.K. Anheier, 1997, Defining the Nonprofit Sector: A Cross-national Analysis, Manchester, New York, Manchester University Press).

4. Ces organismes populaires jouent à n'en pas douter un rôle important au sein des collectivités. Beaucoup d'organismes à but non lucratif et bénévoles ont sans doute vu le jour comme groupes de citoyens moins formels. Ils ont été exclus de l'étude parce qu'il était extrêmement difficile de les identifier et de les localiser. Les organismes constitués en personne morale sont plus susceptibles d'avoir un certain degré de permanence et peuvent donner suite à des initiatives ciblées visant à les rendre plus aptes à servir le public canadien.

Que genre de renseignements l'ENONB recueille-t-elle?

L'ENONB dresse un tableau détaillé du rôle que jouent les organismes à but non lucratif et bénévoles dans la vie des Canadiens. Elle documente leur nombre et leur répartition régionale⁵, leurs champs d'intervention, leur clientèle, leur degré de prestation d'avantages publics, leurs ressources financières, leur rôle en tant qu'employeurs et les bénévoles qu'ils regroupent. Elle présente également les difficultés que signalent les organismes quant à leur capacité de réaliser leur mission. L'information a des conséquences sur la formulation des politiques publiques touchant les organismes à but non lucratif et bénévoles et fournit un point d'ancrage pour les études à venir sur cet ensemble important d'institutions.

5. *Bien que cela aurait permis de faire des comparaisons régionales, aucune information n'a été recueillie sur la taille des collectivités que les organismes ont desservies, si bien qu'il est impossible d'analyser les variations entre les régions rurales et urbaines.*

Principaux résultats

Plusieurs thèmes se dégagent de l'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles (ENONB). Il est évident que l'histoire des organismes à but non lucratif et bénévoles parle de la façon dont les Canadiens se donnent la main pour bâtir leur collectivité, subvenir à leurs besoins collectifs et travailler pour le bien des gens. Les organismes à but non lucratif et bénévoles ont tendance à occuper des créneaux bien précis : la plupart sont à vocation locale et beaucoup s'emploient à combler les besoins de segments particuliers de la population. Toutefois, ils évoluent collectivement dans une multitude de domaines d'activité et sont présents dans presque tous les aspects de la vie des Canadiens.

On observe également des différences manifestes entre :

- les organismes ayant des revenus relativement élevés et ceux ayant des revenus très modestes
- les organismes qui dépendent des gouvernements pour leur financement et ceux qui n'en dépendent pas
- les organismes qui comptent principalement sur les bénévoles pour réaliser leur mission et ceux qui s'appuient sur le personnel rémunéré.

Les caractéristiques de ces organismes varient également quelque peu selon la province ou le territoire.

L'histoire des organismes à but non lucratif et bénévoles en est aussi une de défis. La majorité des organismes qui ont participé à la présente étude déclarent avoir de la difficulté à réaliser leur mission et leurs objectifs organisationnels. Ces résultats donnent à penser qu'il est peut-être ardu pour bon nombre d'organismes de donner au public tous les avantages qu'ils pourraient leur offrir.

Les organismes à but non lucratif et bénévoles servent à encourager la participation des citoyens

Les organismes à but non lucratif et bénévoles orientent leurs activités selon les intérêts, les talents et le dynamisme des Canadiens. Pratiquement tous ont à leur tête un conseil d'administration formé de bénévoles qui en définissent la mission et les objectifs organisationnels. Plus de la moitié de tous les organismes sont entièrement tributaires de la contribution — sous forme de travail et de dons — des bénévoles. Ensemble, ces organismes consacrent bénévolement 2 milliards d'heures¹, soit l'équivalent de plus d'un million d'emplois à temps plein, et les particuliers leur donnent plus de 8 milliards de dollars, ce qui leur permet d'offrir leurs programmes, services et produits. De plus, au Canada, on enregistre un total de 139 millions de membres aux organismes à but non lucratif et bénévoles et, en moyenne, ces derniers sont membres de 4 organismes par personne. Ces résultats semblent indiquer qu'une des particularités des organismes à but non lucratif et bénévoles est le lien qu'ils ont avec la collectivité grâce à la participation des citoyens.

Les organismes à but non lucratif et bénévoles concentrent leurs efforts sur la collectivité et offrent des avantages publics

Les organismes à but non lucratif et bénévoles offrent surtout des services au sein de leur propre quartier, ville, village ou municipalité rurale. La plupart fournissent des services ou des produits aux gens. Bon nombre de ces organismes desservent le grand public, mais beaucoup destinent également leurs services à des clientèles cibles telles que les enfants, les jeunes, les personnes âgées ou les personnes handicapées. Si la très grande majorité d'entre eux ont des particuliers comme membres, à peine 27 % réservent à ceux-ci des avantages spéciaux, si ce n'est le droit de vote ou l'envoi d'un bulletin d'information; seule une minorité disent desservir leurs membres avant tout. Enfin, plus de la moitié de tous les organismes sont enregistrés comme organisme de bienfaisance, un privilège dont ne jouissent que les organismes dont les activités servent clairement le bien public plutôt que privé.

1. Cette estimation est fondée sur le nombre total d'heures de bénévolat que les organismes ont déclaré recevoir. Veuillez noter que l'Enquête nationale sur le don, le bénévolat et la participation estime que les Canadiens ont fait en tout 1,1 milliard d'heures de bénévolat en l'an 2000. (Voir M.H. Hall, L. McKeown et K. Roberts, 2001, *Canadiens dévoués, Canadiens engagés : points saillants de l'Enquête nationale de 2000 sur le don, le bénévolat et la participation*, produit n° 71-542-XPF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.)

Les organismes œuvrent dans une foule de domaines d'activité

Régis qu'ils le sont par les intérêts des citoyens canadiens, les organismes à but non lucratif et bénévoles touchent à pratiquement tous les aspects de la vie des Canadiens. Leurs principaux domaines d'activité sont les *sports et loisirs* (21 % de tous les organismes), la *religion* (19 %), les *services sociaux* (12 %), la *subvention*, la *collecte de fonds* et la *promotion du bénévolat* (10 %), les *arts et la culture* (9 %) ainsi que le *développement et l'habitation* (8 %). Ils sont également présents dans les domaines suivants : *hôpitaux, universités et collèges; droit, assistance juridique et politique; environnement; éducation et recherche; santé; et activités internationales*. Comme ils œuvrent dans tant de domaines d'activité, les organismes varient énormément du point de vue de l'importance et des sources de leurs revenus ainsi que du degré de leur dépendance à l'égard des employés rémunérés par rapport aux bénévoles.

Les organismes à but non lucratif et bénévoles ont une forte présence économique

Grâce à des revenus globaux de 112 milliards de dollars, les organismes à but non lucratif et bénévoles représentent un rouage important de l'économie canadienne². Même si le tiers de ce montant est le fait d'un nombre relativement petit d'*hôpitaux* et d'*universités et collèges*, les organismes restants n'en signalent pas moins des revenus de 75 milliards de dollars. Les organismes à but non lucratif et bénévoles sont également d'importants employeurs, rémunérant un peu plus de 2 millions d'employés³.

Les organismes de plus grande taille reçoivent la majeure partie des ressources

Un faible pourcentage d'organisations reçoivent la majorité des revenus des organismes à but non lucratif et bénévoles. Les 1 % d'organismes touchant des revenus annuels de 10 millions de dollars ou plus reçoivent 59 % de tous les revenus. Près des trois quarts de tous les bénévoles œuvrent auprès des 6 % d'organismes comptant des effectifs de plus de 200 bénévoles. Les 12 % d'organismes dont les revenus dépassent les 500 000 \$ produisent 41 % de toutes les heures de bénévolat.

Les organismes de plus grande taille dépendent davantage du financement public

Les organismes à but non lucratif et bénévoles déclarent obtenir 49 % de leur financement de la part des gouvernements; 39 % de ces fonds proviennent de sources provinciales. Les revenus provenant de sources non gouvernementales représentent 35 % de leurs gains et les dons, 13% de ceux-ci. Les organismes aux revenus plus élevés sont plus susceptibles que les autres d'être tributaires du financement public; ceux ayant des revenus annuels relativement petits dépendent davantage des revenus provenant de dons et de sources non gouvernementales. Sauf dans le cas des *hôpitaux* et des *universités et collèges*, les organismes restants tirent 36 % de leurs revenus de sources gouvernementales, en gagnent 43 % de sources non gouvernementales, en obtiennent 17 % sous forme de dons et touchent les 4 % restants d'autres sources.

Les grandes organisations prennent de l'ampleur

En général, plus un organisme avait des revenus, plus cet organisme a déclaré une augmentation de ses revenus, et plus le nombre de ses bénévoles et de ses employés rémunérés ont eu tendance à s'accroître de 2000 à 2003. Les organismes de moindre taille sont toutefois plus susceptibles de déclarer avoir vu leurs revenus se maintenir ou fléchir, le nombre de leurs bénévoles diminuer et le nombre de leurs employés rémunérés demeurer stable durant cette période.

Le financement des organismes à but non lucratif et bénévoles diffère selon le domaine d'activité

Les *hôpitaux*, les *universités et collèges* et les organismes de *services sociaux* ont tendance à dépendre davantage du financement public. Les *associations d'affaires*, les *associations professionnelles* et les *organisations syndicales*, les organismes des *sports et loisirs* et ceux des domaines des *arts* et de la *culture* ainsi que du *développement* et de l'*habitation* s'appuient davantage sur les revenus provenant de sources non gouvernementales. Cependant, ceux qui œuvrent dans les domaines de la *religion*, des *activités internationales* ainsi que de la *subvention*, la *collecte de fonds* et de la *promotion du bénévolat* dépendent davantage des subventions et des dons.

2. Le calcul des revenus comprend les transferts entre les organismes à but non lucratif et bénévoles.

3. Ce chiffre peut inclure des employés rémunérés travaillant pour plus d'un organisme, auquel cas on les compterait plus d'une fois dans le total.

Les ressources financières et humaines ne sont pas les mêmes selon le domaine d'activité

L'emploi des ressources varie substantiellement au gré des organismes. Les *hôpitaux* ainsi que les *universités et collèges*, par exemple, touchent 33 % des revenus, emploient 34 % des employés rémunérés et comptent 2 % des bénévoles. Les organismes des *sports et loisirs* et de la *religion* n'ont toutefois que 11 % des revenus, 11 % des employés rémunérés et 39 % des bénévoles.

Bien qu'elles ne semblent pas diminuer, les ressources n'en demeurent peut-être pas moins inadéquates

Plus des trois quarts des organismes disent que leurs revenus et le nombre de leurs bénévoles sont demeurés stables ou se sont accrus de 2000 à 2003. Plus de 80 % des organismes ayant des employés rémunérés déclarent avoir autant sinon plus d'employés. Cela ne signifie toutefois pas que ces ressources sont adéquates. Bon nombre d'organismes disent avoir de la difficulté à réaliser leur mission et beaucoup déclarent également que la demande croissante de produits ou de services leur cause des ennuis.

Les problèmes de capacité peuvent empêcher les organismes de réaliser leur mission

Les organismes disent avoir beaucoup de problèmes lorsqu'il s'agit de trouver des bénévoles et des fonds, ce qui est susceptible de limiter leur capacité d'offrir une assistance à leur collectivité. La majorité déclarent avoir des difficultés à faire des plans pour l'avenir, à trouver des bénévoles répondant aux besoins de l'organisme et à recruter des personnes intéressées à être membres du conseil d'administration. Près de la moitié disent avoir des difficultés à convaincre les bénévoles de demeurer au sein de l'organisme, à obtenir du financement de la part d'autres organismes tels qu'un gouvernement, une fondation ou une entreprise et à obtenir des fonds de la part des particuliers. Bon nombre de ces problèmes sont plus souvent qu'autrement signalés par les 45 % d'organismes touchant des revenus de 30 000 \$ à 499 999 \$. Toutefois, les obstacles pour obtenir du financement de la part du gouvernement, d'une fondation ou d'une entreprise augmentent selon les revenus d'un organisme; ainsi, les organismes affichant les revenus les plus faibles sont moins susceptibles de signaler de tels problèmes.

Les 48 % d'organismes qui ont déclaré avoir reçu du financement externe de la part de gouvernements, de fondations ou d'entreprises entre 2000 et 2003 ont dit avoir éprouvé des ennuis majeurs avec ce type de financement⁴. Plus de 60 % déclarent avoir eu des problèmes en raison de la réduction des subventions gouvernementales, de la réticence des bailleurs de fonds à financer les services de base (p. ex. les programmes à long terme et les frais d'administration) et de la dépendance à l'égard du financement de projets. Plus de 25 % indiquent qu'il s'agit là de problèmes sérieux, tournant la plupart du temps autour du financement public, lequel représente la majeure partie des fonds qu'ils reçoivent de ces sources.

La répartition géographique des organismes à but non lucratif et bénévoles

La répartition des organismes varie d'une région du pays à l'autre. On trouve davantage d'organismes au Québec (29 %) et en Ontario (28 %) que partout ailleurs au pays. Toutefois, compte tenu de la taille de leur population, les provinces et territoires moins peuplés ont tendance à compter de plus nombreux organismes que les autres. Ainsi, le Québec compte plus d'organismes que l'Ontario par rapport à la taille de sa population. L'Ontario semble toutefois accaparer une part substantielle des revenus (43 % de tous les revenus), des bénévoles (40 %) et des employés (47 %). À cela s'ajoute la variation des sources de revenus des organismes, lesquels obtiennent la majeure partie de leur financement des gouvernements ailleurs, sauf en Alberta, au Nouveau-Brunswick et dans les territoires, où ils dépendent davantage des revenus provenant de sources non gouvernementales. Les organismes des territoires, de Terre-Neuve-et-Labrador et du Manitoba sont plus susceptibles que les autres organismes d'indiquer avoir des problèmes relativement à la capacité.

Les quatre sections suivantes décrivent les caractéristiques clés des organismes à but non lucratif et bénévoles, leurs revenus, leurs ressources humaines ainsi que les défis rapportés en matière de capacité. On y présente les particularités de ces organismes et les défis qui les interpellent alors qu'ils cherchent à réaliser leur mission et à servir le public canadien.

4. On a invité les organismes qui existaient depuis au moins trois ans à répondre à des questions sur les difficultés qu'ils éprouvent par rapport au financement provenant de gouvernements, de fondations ou d'entreprises.

Caractéristiques principales

Introduction

Les organismes à but non lucratif et bénévoles varient beaucoup tant au chapitre de leurs secteurs d'activité que de leurs caractéristiques organisationnelles. Toutefois, leur caractéristique commune est de servir d'instruments permettant l'action collective des Canadiens et leur participation à la vie communautaire.

Les organismes à but non lucratif et bénévoles œuvrent au sein d'une mosaïque de secteurs d'activité afin de satisfaire toute la gamme de besoins humains, en améliorant notre qualité de vie et en offrant les services essentiels dont dépendent les Canadiens. Ils fournissent par exemple des services sociaux allant des garderies aux services aux jeunes en passant par les soins aux personnes âgées. Ils offrent également aux Canadiens la possibilité de s'engager dans leurs collectivités en participant à des activités sportives, récréatives ou artistiques ou en s'attaquant à des problèmes sociaux et environnementaux. Les organismes à but non lucratif et bénévoles s'occupent de l'éducation et de la formation, fournissent des logements et des abris ainsi que des lieux de culte pour satisfaire aux besoins spirituels des citoyens. Bon nombre de ces organismes répondent aux besoins de segments particuliers de la population, comme les personnes ayant une incapacité, les néo-Canadiens ou les sans-abri. Ces organismes élargissent souvent notre filet de sécurité sociale afin de protéger les gens qui ne bénéficient pas des programmes et des services publics ou privés.

L'une des particularités de nombreux organismes à but non lucratif et bénévoles tient au fait qu'ils « appartiennent » collectivement à leurs membres, qui ne touchent aucune part des revenus que pourrait générer leur organisme. Les membres de la plupart des organismes à but non lucratif et bénévoles sont des particuliers; pour les autres organismes, les membres sont généralement d'autres organismes. La plupart des organismes n'ont pas de restrictions quant à l'adhésion et sont au service du grand public plutôt que de leurs seuls membres. En général, les membres d'un organisme à but non lucratif ou bénévole ne bénéficient d'aucun avantage particulier si ce n'est que d'avoir le droit de vote ou de recevoir des bulletins d'information.

On retrouve des organismes à but non lucratif et bénévoles dans chaque province et territoire au Canada. La majorité de ces organismes concentrent leurs efforts sur les collectivités locales, fournissent des services dans un quartier, une ville, un village ou une municipalité rurale. Toutefois, le mandat de bon nombre de ces organismes ne se limite pas aux collectivités locales et, dans certains cas, il s'étend même à d'autres pays.

Que font les organismes?

La diversité des organismes à but non lucratif et bénévoles canadiens saute aux yeux lorsqu'on les classe selon leur principal secteur d'activité économique (tableau 1.1)¹. Les deux plus grandes catégories d'organismes sont les *sports et loisirs* (21 % des organismes) et la *religion* (19 %). Les autres grands domaines d'activités sont les *services sociaux* (12 %), la *subvention*, la *collecte de fonds* et la *promotion du bénévolat* (10 %), les *arts* et la *culture* (9 %) ainsi que le *développement* et l'*habitation* (8 %). Les autres catégories représentent 5 % ou moins de l'ensemble des organismes sans but lucratif et bénévoles.

Comment les organismes sont-ils légalement constitués?

D'importantes différences de nature juridique entre les organismes à but non lucratif et bénévoles peuvent influencer sur le type d'activités qu'ils entreprennent et sur leur capacité à obtenir les ressources nécessaires. La principale différence se situe entre les organismes qui sont enregistrés comme œuvres de bienfaisance et ceux qui ne le sont pas. Les premiers peuvent remettre aux donateurs des reçus leur permettant de réclamer des crédits d'impôt. Cela leur confère un avantage sur les autres organismes à but non lucratif et bénévoles, car il leur est plus facile de convaincre les citoyens canadiens et les sociétés canadiennes de leur faire des dons. En outre, les organismes de bienfaisance enregistrés profitent de ce que les fondations de bienfaisance ne peuvent verser de fonds qu'à des bénéficiaires qualifiés, les organismes de bienfaisance enregistrés étant le groupe le plus important d'entre eux. Ils peuvent également être exonérés de l'impôt

1. La classification se fonde sur la *Classification internationale des organisations sans but lucratif (CIOUSBL)* (voir L.M. Salamon et H.K. Anheier, 1997, *Defining the Nonprofit Sector: A Cross-national Analysis*, Manchester, N.Y., Manchester University Press. Vous trouverez de plus amples renseignements sur la CIOUSBL à l'annexe A.

Force vitale de la collectivité : faits saillants de l'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles

Tableau 1.1

Organismes à but non lucratif et bénévoles, selon le principal domaine d'activité, Canada, 2003

Principal domaine d'activité	Comprend...	Nombre d'organismes	% de tous les organismes
Arts et culture	organismes et activités de nature générale ou spécialisée dans le domaine des arts et de la culture	13 770	8,5
Sports et loisirs	organismes et activités de nature générale ou spécialisée dans le domaine des sports et loisirs	33 649	20,9
Éducation et recherche	organismes et activités à l'exclusion des conseils scolaires, universités et collèges publics ayant pour but d'administrer, de fournir, de promouvoir, de diriger, de soutenir et de servir l'éducation et la recherche	8 284	5,1
Universités et collèges	établissements d'enseignement postsecondaire	502	0,3
Santé	organismes à l'exclusion des hôpitaux qui s'occupent d'activités de santé et qui fournissent et administrent des services de nature générale et spécialisée de soins de santé ainsi que des services de soutien à la santé	5 324	3,3
Hôpitaux	établissements hospitaliers qui fournissent des soins de santé à des malades hospitalisés ou externes	779	0,5
Services sociaux	organismes et institutions qui fournissent des services sociaux à une collectivité ou à une population cible	19 099	11,8
Environnement	organismes qui font la promotion et qui fournissent des services de conservation de l'environnement, de lutte contre la pollution et de prévention de celle-ci, de formation à l'environnement et d'hygiène de l'environnement, et de protection animale	4 424	2,7
Développement et habitation	organismes qui font la promotion de programmes et qui fournissent des services visant à aider les collectivités à s'améliorer et à promouvoir le bien-être économique et social de la société	12 255	7,6
Droit, assistance juridique et politique	organismes et groupes qui travaillent à protéger et à promouvoir les droits de la personne et autres droits, à défendre les intérêts sociaux et politiques de clientèles générales ou particulières, à offrir des services juridiques et à promouvoir la sécurité publique	3 628	2,3
Collecte de fonds et promotion du bénévolat	organismes philanthropiques et organismes qui font la promotion de la bienfaisance et des activités afférentes, y compris les fondations subventionnaires, les organismes faisant la promotion du bénévolat et le soutenant et les organismes de collecte de fonds	15 935	9,9
Activités internationales	organismes qui encouragent la compréhension culturelle entre les populations de pays et aux antécédents historiques divers, ceux qui fournissent des secours en cas d'urgence et ceux qui font la promotion du développement et du bien-être à l'étranger	1 022	0,6
Religion	organismes qui prêchent les croyances religieuses et qui célèbrent des services et des rites religieux qui (comme les églises, les mosquées, les synagogues, les temples, les sanctuaires, les séminaires, les monastères et autres institutions religieuses du genre) de même que les organismes apparentés et les auxiliaires de tels organismes	30 679	19,0
Associations d'affaires, associations professionnelles et organisations syndicales	organismes qui soutiennent, régissent et protègent les intérêts du milieu des affaires, du milieu professionnel et du milieu du travail	8 483	5,3
Organismes non classés ailleurs	petit nombre d'organismes qui ont été incapables de trouver leur principale activité dans l'une ou l'autre des catégories d'activité indiquées	3 393	2,1
Tous les organismes		161 227	100,0

Note : Les chiffres et les pourcentages ayant été arrondis, leur total ne correspond respectivement ni aux totaux indiqués ni à 100 %.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles.

sur le revenu et de la taxe foncière. Ils sont de plus admissibles à des réductions partielles de la taxe fédérale sur les produits et services et de certaines taxes de vente provinciales. Pour conserver leur statut d'organisme de bienfaisance, ces organismes doivent remplir certaines conditions, comme celles de consacrer la majeure partie de leurs revenus ou de leurs ressources à des activités de bienfaisance, de produire tous les ans des déclarations de revenus à l'Agence du revenu du Canada et d'éviter de faire de la politique partisane. Selon l'Agence du revenu du Canada, on compte environ 80 000 organismes de bienfaisance enregistrés au pays. Environ 84 % d'entre eux sont constitués en personne morale.

Force vitale de la collectivité : faits saillants de l'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles

Puisqu'on oblige les organismes de bienfaisance à concentrer leurs activités dans un domaine spécifique pour obtenir et maintenir leur statut d'œuvre de bienfaisance, ce type particulier d'organismes à but non lucratif prédomine dans des secteurs tels que la *religion* (94% sont des organismes de bienfaisance), les *hôpitaux* (87 %), la *subvention*, la *collecte de fonds* et la *promotion du bénévolat* (79 %), la *santé* (79 %) et les *services sociaux* (72 %). Par contre, les *associations d'affaires*, les *associations professionnelles* et les *organisations syndicales* (7 %) ainsi que les organismes des domaines de le *développement* et de l'*habitation* (23 %) et des *sports et loisirs* (27 %) sont les moins susceptibles d'être des organismes de bienfaisance enregistrés (tableau 1.2).

Tableau 1.2

Organismes à but non lucratif et bénévoles selon qu'ils aient oui ou non le statut d'organisme de bienfaisance enregistré, selon le principal domaine d'activité, Canada, 2003

Principal domaine d'activité	Organisme de bienfaisance enregistré	Organisme de bienfaisance non enregistré
	% selon chaque statut	
Arts et culture	54	46
Sports et loisirs	27	73
Éducation et recherche	55	45
Universités et collèges	71	29
Santé	79	21
Hôpitaux	87	13
Services sociaux	72	28
Environnement	41	59
Développement et habitation	23	77
Droit, assistance juridique et politique	35	65
Collecte de fonds et promotion du bénévolat	79	21
Activités internationales	75	25
Religion	94	6
Associations d'affaires, associations professionnelles et organisations syndicales	7	93
Organismes non classés ailleurs	32	68
Tous les organismes	56	44

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles.

À qui les organismes offrent-ils leurs services?

De tous les organismes à but non lucratif et bénévoles, 73 % fournissent des produits ou services directement à des particuliers (plutôt qu'à des organisations). Plus souvent qu'autrement, ces organismes déclarent qu'ils servent le grand public (46 %). Toutefois, ils offrent également des services à des segments particuliers de la population. Les enfants et les jeunes reçoivent des services de 23 % de ces organismes, tandis que les personnes âgées et les personnes ayant une incapacité en reçoivent 11 % et 8 % respectivement. En outre, les organismes à but non lucratif se consacrent aux peuples autochtones, aux populations immigrantes et aux communautés religieuses (tableau 1.3).

De nombreux organismes ont été mis sur pied pour répondre aux besoins de populations bien précises. Par exemple, 42 % des organismes voués à l'*éducation* et à la *recherche* disent être au service des enfants et des jeunes, tout comme 37 % des organismes de *services sociaux*. D'autres organismes offrent leurs services à une clientèle plus vaste. Ainsi, les organismes qui œuvrent dans les domaines de la *religion* (73 %) et des *arts* et de la *culture* (68 %) sont plus susceptibles que les autres de se dire au service du grand public.

Les organismes à but non lucratif et bénévoles ont tendance à s'occuper des besoins des collectivités locales. Certains types d'organismes œuvrent davantage à l'échelle locale (tableau 1.4). Par exemple, 79 % des organismes du domaine de la *religion*, 77 % de ceux du *développement* et de l'*habitation* et 71 % de ceux en *sports et loisirs* servent un quartier, une ville, un village ou une municipalité rurale. Les *hôpitaux* (30 %), les organismes de la *santé* (29 %) et les organismes en *environnement* et de *services sociaux* (tous deux à 26 %) sont plus susceptibles que les autres types d'organismes de servir une région dans une province ou un territoire, tandis que les *associations d'affaires*, les *associations professionnelles* et les *organisations syndicales* (31 %) sont les plus susceptibles d'avoir un mandat principalement provincial ou pancanadien (10 %). Les organismes *internationaux* (69 %) sont les plus susceptibles de fournir des services à l'étranger, bien qu'il puisse également leur arriver d'intervenir à l'échelle locale, régionale ou nationale, par l'intermédiaire de leurs programmes.

Force vitale de la collectivité : faits saillants de l'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles

Tableau 1.3

Organismes à but non lucratif et bénévoles,¹ selon la population desservie, Canada, 2003

Clientèle	% de tous les organismes
Enfants ou jeunes	23
Personnes âgées	11
Personnes handicapées ou ayant des besoins spéciaux	8
Peuples ou organismes autochtones	2
Grand public	46
Population d'une région géographique particulière	8
Hommes ou femmes seulement	1
Groupes ethniques, minorités visibles, immigrants	1
Communauté religieuse	2
Professionnels ou groupes professionnels	5
Parents ou familles	3
Membres de l'organisme	4
Personnes défavorisées, personnes nécessiteuses, contrevenants	4
Adultes	1
Personnes ayant des problèmes de santé particuliers	2
Athlètes, participants, enthousiastes	2
Étudiants ou écoles	1
Autres	5

Notes : Il se peut que le total des chiffres ne corresponde pas à 100 %, car les organismes peuvent servir plus d'une population.

1. Ces chiffres ne s'appliquent qu'aux 73 % d'organismes qui fournissent des services ou des produits directement au public.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles.

Tableau 1.4

Principale région géographique desservie par les organismes à but non lucratif et bénévoles, selon le principal domaine d'activité, Canada, 2003

Principal domaine d'activité	Quartier, ville, village, municipalité rurale	Région d'une province	Province	Plus d'une province	Canada	Monde	Autre
	% de chaque domaine d'activité						
Arts et culture	55,4	22,4	9,4	x	3,4	8,0	x
Sports et loisirs	71,2	19,2	5,5	1,1	1,3	0,9	0,7
Éducation et recherche	48,3	21,2	17,6	x	4,3	6,0	x
Universités et collèges	27,0	x	26,7	x	8,0	13,5	x
Santé	46,4	28,8	13,8	1,4	5,6	x	x
Hôpitaux	59,2	30,0	9,3	x	x	x	x
Services sociaux	64,9	26,0	4,9	1,4	1,5	x	x
Environnement	56,9	26,5	10,0	1,8	2,7	x	x
Développement et habitation	77,3	14,7	6,7	x	x	x	x
Droit, assistance juridique et politique	36,8	23,4	23,4	2,7	8,6	x	x
Collecte de fonds et promotion du bénévolat	57,9	14,9	11,8	1,9	6,9	5,8	0,9
Activités internationales	12,1	x	4,5	x	9,0	69,2	x
Religion	78,8	12,5	1,8	1,8	2,2	2,5	0,3
Associations d'affaires, associations professionnelles et organisations syndicales	32,6	22,6	30,6	2,1	10,1	1,2	0,8
Organismes non classés ailleurs	57,9	27,3	7,3	2,9	2,6	x	x
Tous les organismes	63,7	19,3	8,6	1,5	3,2	3,2	0,5

x confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles.

Force vitale de la collectivité : faits saillants de l'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles

Les membres de la plupart des organismes à but non lucratif et bénévoles (76%) sont des particuliers et la collectivité des membres est² substantielle. Ces organismes disent compter en tout 139 millions de membres, ce qui indique que les Canadiens adhèrent à plus d'une organisation. En outre, 13 % des organismes à but non lucratif et bénévoles ont d'autres organismes comme membres; le total de ces adhérents s'élève à tout près de 4 millions (tableau 1.5).

Les caractéristiques des membres varient selon le principal secteur d'activité d'un organisme. Les organismes les plus susceptibles d'avoir des particuliers en tant que membres sont ceux des domaines de la *religion* (90 %), des *sports et loisirs* (86 %) et de l'*environnement* (81 %) ainsi que les *associations d'affaires*, les *associations professionnelles* et les *organisations syndicales* (75 %).

Tableau 1.5

Composition des membres des organismes à but non lucratif et bénévoles, selon le principal domaine d'activité, Canada, 2003

Principal domaine d'activité	Personnes comme membres	Organismes comme membres	Les deux comme membres	Sans membres
% de chaque domaine d'activité				
Arts et culture	62,1	1,8	15,2	20,8
Sports et loisirs	78,6	1,7	7,6	12,0
Éducation et recherche	60,1	6,6	13,8	19,6
Universités et collèges	40,4	x	x	52,2
Santé	60,1	0,3	15,9	23,7
Hôpitaux	47,6	x	x	49,4
Services sociaux	56,6	2,1	10,6	30,7
Environnement	64,9	5,8	15,8	13,5
Développement et habitation	59,3	3,8	10,5	26,5
Droit, assistance juridique et politique	52,3	10,0	21,8	15,9
Collecte de fonds et promotion du bénévolat	42,3	1,2	9,4	47,0
Activités internationales	50,1	6,9	17,1	25,9
Religion	85,0	0,4	5,2	9,4
Associations d'affaires, associations professionnelles et organisations syndicales	57,7	17,1	17,2	8,0
Organismes non classés ailleurs	50,4	6,1	11,2	32,3
Tous les organismes	66,1	3,1	10,3	20,6

x confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles.

On se demande souvent si ces organismes sont principalement au service de leurs membres ou s'ils sont plutôt au service du grand public. Seulement 27 % des organismes déclarent que leurs membres bénéficient d'avantages particuliers ou de privilèges autres que ceux de jouir du droit de vote ou de recevoir un bulletin d'information. À peine 39 % des organismes dont les membres sont des particuliers disent que leurs adhérents sont ceux qui profitent le plus de leurs services. Les *associations d'affaires*, les *associations professionnelles* et les *organisations syndicales* sont les plus susceptibles de procurer des avantages surtout à leurs membres (71 %). En revanche, 57 % des organismes œuvrant dans le domaine des *activités internationales* disent s'adresser en premier lieu au grand public (tableau 1.6). Les organismes de bienfaisance enregistrés sont également plus susceptibles que les autres organismes à but non lucratif de déclarer que les non-membres bénéficient le plus de leurs produits ou services (tableau 1.7).

Le fait de restreindre l'adhésion est un autre indicateur de la mesure selon laquelle les organismes offrent des avantages au public. Plus de la moitié des organismes dont les adhérents sont des particuliers (57 %) permettent à tous de devenir membres. Les *associations d'affaires*, les *associations professionnelles* et les *organisations syndicales* sont les plus susceptibles de restreindre l'adhésion à leurs rangs (76 %), ce que les *hôpitaux* et les organismes des *arts* et de la *culture* (26 %) sont les moins susceptibles de faire. Les organismes de bienfaisance enregistrés sont plus susceptibles de permettre à quiconque le désire de se joindre à eux (64 %).

2. On a demandé aux répondants d'estimer le nombre de membres selon la définition qu'en donne leur propre organisme. Veuillez noter que la définition de « membre » peut varier d'une organisation à l'autre.

Force vitale de la collectivité : faits saillants de l'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles

Tableau 1.6

Premiers bénéficiaires des services ou produits et restrictions d'adhésion des organismes à but non lucratif et bénévoles¹, selon le principal domaine d'activité, Canada, 2003

Principal domaine d'activité	Premier bénéficiaires des produits ou services			Restriction quant à l'adhésion	
	Membres	Non-membres	Membres et non-membres	Adhésion libre	Adhésion restreinte
	% de chaque domaine d'activité				
Arts et culture	26	15	59	74	26
Sports et loisirs	55	12	34	57	43
Éducation et recherche	34	25	41	50	50
Universités et collèges	x	x	53	34	66
Santé	21	27	52	64	36
Hôpitaux	x	x	52	74	26
Services sociaux	34	24	42	54	46
Environnement	24	15	61	73	27
Développement et habitation	60	12	28	33	67
Droit, assistance juridique et politique	30	15	56	52	48
Collecte de fonds et promotion du bénévolat	18	45	38	52	48
Activités internationales	29	57	14	72	28
Religion	27	4	69	67	33
Associations d'affaires, associations professionnelles et organisations syndicales	71	2	27	24	76
Organismes non classés ailleurs	52	11	37	51	49
Tous les organismes	39	15	46	57	43

x confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique

1. Ces chiffres ne s'appliquent qu'aux 76 % d'organismes dont les membres étaient des personnes.
Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles.

Tableau 1.7

Premiers bénéficiaires des services ou produits et restrictions d'adhésion des organismes à but non lucratif et bénévoles¹, selon le statut d'organisme de bienfaisance enregistré, Canada, 2003

Statut d'organisme de bienfaisance enregistré	Premier bénéficiaires des produits ou services			Restriction quant à l'adhésion	
	Membres	Non-membres	Membres et non-membres	Adhésion libre	Adhésion restreinte
	% selon chaque statut				
Organisme de bienfaisance enregistré	27	19	54	64	36
Organisme de bienfaisance non enregistré	53	10	37	49	51
Tous les organismes	39	15	46	57	43

1. Ces chiffres ne s'appliquent qu'aux 76 % d'organismes dont les membres étaient des personnes.
Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles.

Depuis combien de temps les organismes existent-ils?

Les organismes ont en moyenne 29 ans³. Cet âge varie grandement selon le principal secteur d'activité. Les plus susceptibles de fonctionner depuis moins de 10 ans sont les organismes des domaines de la *subvention*, la *collecte de fonds* et de la *promotion du bénévolat* (35 % de ces organismes), du *droit*, de l'*assistance juridique* et de la *politique* (34 %), de l'*éducation* et de la *recherche* (29 %) et des *activités internationales* (28 %) (tableau 1.8). À l'opposé, les plus susceptibles d'être en activité depuis au moins 40 ans sont les organismes œuvrant dans le domaine de la *religion* (51 %), les *hôpitaux* (49 %), les *universités* et les *collèges* (48 %) ainsi que les *associations d'affaires*, les *associations professionnelles* et les *organisations syndicales* (28 %). Le lien entre la durée d'existence d'un organisme et le principal secteur d'activité témoigne peut-être de l'évolution de la popularité grandissante de causes diverses au fil du temps. Les derniers-nés de certains types d'organismes ont, selon toute vraisemblance, été créés pour répondre aux besoins actuels.

3. On n'a demandé leur année de fondation qu'aux organismes constitués en personne morale. On a ensuite calculé le nombre d'années de fonctionnement de ces organismes à partir de leur année de fondation.

Force vitale de la collectivité : faits saillants de l'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles

Tableau 1.8

Années d'existence des organismes à but non lucratif et bénévoles¹, selon le principal domaine d'activité, Canada, 2003

Principal domaine d'activité	0 à	10 à	20 à	30 à	40 ans et
	9 ans	19 ans	29 ans	39 ans	plus
% de chaque domaine d'activité					
Arts et culture	21	31	19	14	13
Sports et loisirs	17	20	25	15	23
Éducation et recherche	29	33	17	8	13
Universités et collèges	12	11	5	24	48
Santé	18	36	17	10	19
Hôpitaux	11	20	16	3	49
Services sociaux	22	30	26	10	12
Environnement	30	33	13	10	15
Développement et habitation	23	47	21	6	3
Droit, assistance juridique et politique	34	22	23	13	8
Collecte de fonds et promotion du bénévolat	35	26	15	9	14
Activités internationales	28	21	22	10	19
Religion	17	14	12	6	51
Associations d'affaires, associations professionnelles et organisations syndicales	18	23	16	15	28
Organismes non classés ailleurs	37	26	13	12	13
Tous les organismes	22	26	19	11	22

Note : Les chiffres ayant été arrondis, le total des rangées peut ne pas correspondre à 100 %.

1. Ces chiffres ne s'appliquent qu'aux 86 % d'organismes qui étaient constitués en personne morale.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles.

Où les organismes sont-ils situés?

Le nombre et les types d'organismes à but non lucratif et bénévoles varient beaucoup d'une province et d'un territoire du Canada à l'autre. Ces différences pourraient découler d'un certain nombre de facteurs, dont les influences historiques et culturelles, la taille de la population, la conjoncture économique et les différences entre les politiques provinciales et territoriales à l'égard de ces organismes. Le Québec et l'Ontario comptent 57 % des organismes à but non lucratif et bénévoles (tableau 1.9).

Chaque province et territoire compte plus d'organismes dans les domaines de la *religion*, des *sports et loisirs* et des *services sociaux* que dans tout autre secteur d'activité. Les organismes du domaine de la *religion* sont proportionnellement plus nombreux que tout autre type d'organisme partout sauf en Colombie-Britannique (19 %), en Alberta (19 %), au Québec (11 %) et dans les territoires (10 %) (tableau 1.9).

Le nombre relatif d'organismes dans chaque province et territoire varie considérablement lorsqu'on tient compte de la taille de la population. Dans l'ensemble du Canada, on dénombre 508 organismes pour 100 000 habitants. Les organismes sont proportionnellement les plus nombreux dans les territoires (825) et les moins nombreux en Ontario (369). Ce résultat ne devrait pas étonner puisqu'un organisme situé dans une grande ville ontarienne à forte densité de population peut servir bien plus de gens qu'un organisme semblable œuvrant dans les territoires. Fait à noter, la concentration d'organismes est de 40 % plus élevée au Québec qu'en Ontario, malgré une population absolue moins nombreuse (tableau 1.10)⁴.

À l'échelle nationale, 56 % de tous les organismes à but non lucratif sont des organismes de bienfaisance enregistrés. L'Ontario et le Québec regroupent ensemble 54 % de tous les organismes de bienfaisance enregistrés. Le pourcentage de tels organismes culmine au Nouveau-Brunswick (68 %), en Nouvelle-Écosse (65 %) et au Manitoba (62 %). Il n'est inférieur à la moyenne nationale qu'au Québec (47 %) et dans les territoires (37 %) (tableau 1.11).

4. La présente étude porte principalement sur les organismes de bienfaisance enregistrés et sur les organismes à but non lucratif et bénévoles constitués en personne morale. Il se pourrait que le nombre d'organismes non constitués en personne morale fasse l'objet d'autres différences, selon les provinces et les territoires.

Force vitale de la collectivité : faits saillants de l'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles

Tableau 1.9

Principal domaine d'activité des organismes à but non lucratif et bénévoles, selon la province ou le territoire, Canada, 2003

Province ou territoire	Arts et culture	Sports et loisir	Éducation et recherche	Universités et collèges	Santé	Hôpitaux	Services sociaux	Environnement
% de chaque province ou territoire								
Terre-Neuve-et-Labrador	9,5	18,1	4,8	x	4,4	x	8,9	4,0
Île-du-Prince-Édouard	5,2	18,9	8,6	x	5,5	x	7,4	4,5
Nouvelle-Écosse	9,5	15,5	5,8	x	1,8	x	16,4	4,2
Nouveau-Brunswick	6,4	20,4	3,5	x	4,1	x	9,7	1,9
Québec	7,7	25,7	3,4	0,2	4,0	0,3	14,6	3,4
Ontario	7,6	16,4	5,1	0,4	2,5	0,5	11,4	2,1
Manitoba	9,1	18,0	5,2	0,4	3,9	0,7	13,7	2,0
Saskatchewan	10,2	24,1	4,2	x	4,2	0,6	8,6	2,2
Alberta	10,1	25,7	7,9	0,4	2,4	0,6	9,3	1,7
Colombie-Britannique	10,2	17,0	6,9	0,3	3,7	0,7	9,3	3,8
Territoires	10,5	21,2	7,0	x	2,9	x	11,1	3,7
Canada	8,5	20,9	5,1	0,3	3,3	0,5	11,8	2,7

	Développement et habitation	Droit, assistance juridique et politique	Collecte de fonds et promotion du bénévolat	Activités internationales	Religion	Associations d'affaires, associations professionnelles et organisations syndicales	Organismes non classés ailleurs
% de chaque province ou territoire							
Terre-Neuve-et-Labrador	5,9	2,5	7,4	x	24,7	7,2	2,3
Île-du-Prince-Édouard	5,2	x	7,5	x	27,2	5,5	2,7
Nouvelle-Écosse	4,7	2,4	7,0	x	24,3	4,7	3,1
Nouveau-Brunswick	4,8	x	8,6	x	30,8	4,9	3,2
Québec	8,2	2,0	9,3	0,5	11,3	6,7	2,6
Ontario	9,3	2,3	11,9	0,9	23,0	4,8	1,7
Manitoba	6,0	2,0	9,7	0,4	22,4	5,1	1,4
Saskatchewan	3,5	1,5	8,0	x	26,1	5,3	1,2
Alberta	4,8	2,2	10,8	0,4	19,0	3,3	1,6
Colombie-Britannique	9,1	3,2	8,2	1,1	19,2	4,8	2,6
Territoires	6,3	8,1	6,9	x	9,6	7,7	2,0
Canada	7,6	2,3	9,9	0,6	19,0	5,3	2,1

Note : Les chiffres ayant été arrondis, le total des rangées peut ne pas correspondre à 100 %.
 x confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique
 Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles.

Tableau 1.10

Organismes à but non lucratif ou bénévoles, selon la province ou le territoire, Canada, 2003

Province ou territoire	Nombre d'organismes	% de tous les organismes	Chiffre de population	Nombre moyen d'organismes pour 100 000 habitants
Terre-Neuve-et-Labrador	2 219	1	519 900	427
Île-du-Prince-Édouard	943	1	138 100	683
Nouvelle-Écosse	5 829	4	936 900	622
Nouveau-Brunswick	3 890	2	750 100	519
Québec	46 326	29	7 509 900	617
Ontario	45 360	28	12 293 700	369
Manitoba	8 220	5	1 165 900	705
Saskatchewan	7 963	5	994 800	800
Alberta	19 356	12	3 172 100	610
Colombie-Britannique	20 270	13	4 168 100	486
Territoires	851	1	103 200	825
Canada	161 227	100	31 752 800	508

Note : Les chiffres ayant été arrondis, le total des rangées peut ne pas correspondre à 100 %.
 Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles.

Tableau 1.11

Organismes à but non lucratif et bénévoles selon qu'ils aient oui ou non le statut d'organisme de bienfaisance enregistré, selon la province ou le territoire, Canada, 2003

Province ou territoire	Organisme de bienfaisance enregistré	Organisme de bienfaisance non enregistré
	% selon chaque statut	
Terre-Neuve-et-Labrador	57	43
Île-du-Prince-Édouard	59	41
Nouvelle-Écosse	65	35
Nouveau-Brunswick	68	32
Québec	47	53
Ontario	60	40
Manitoba	62	38
Saskatchewan	61	39
Alberta	57	43
Colombie-Britannique	56	44
Territoires	37	63
Canada	56	44

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles.

Les provinces de l'Ouest affichent le pourcentage le plus élevé d'organismes au service des enfants et des jeunes (de 18 % à 25 %). On enregistre le pourcentage le plus élevé d'organismes dont les services s'adressent aux personnes âgées en Saskatchewan (16 %) et au Manitoba (16 %). La Colombie-Britannique affiche le pourcentage le plus élevé d'organismes qui aident les personnes ayant une incapacité (11 %) et les territoires comptent le plus grand nombre d'organismes qui se consacrent aux Autochtones.

Les organismes en Alberta sont les plus susceptibles d'avoir une mission locale visant leur quartier, leur ville, leur village ou leur municipalité rurale (74 %). Ces derniers sont suivis des organismes de la Saskatchewan (68 %). C'est par contre à l'Île-du-Prince-Édouard qu'on dénombre la plus forte proportion d'organismes se disant au service de la province tout entière (27 %). Les organismes du Québec sont les plus susceptibles de déclarer qu'ils servent une région de leur province (26 %).

Résumé des principaux résultats

Les organismes à but non lucratif et bénévoles œuvrent dans toutes sortes de domaines. Les plus communs sont ceux des secteurs des *sports et loisirs* et de la *religion*, suivis de ceux des *services sociaux* ainsi que de la *subvention*, la *collecte de fonds* et de la *promotion du bénévolat*. Environ la moitié des organisations sont des organismes de bienfaisance enregistrés.

La plupart des organismes à but non lucratif et bénévoles dispensent des services à proximité, soit dans le quartier, la ville, le village ou la municipalité rurale. La plupart disent être au service du grand public, mais bon nombre offrent également des services à des groupes particuliers. L'immense majorité des organismes fournissent des produits ou services directement à des particuliers. La plupart disent qu'ils sont ouverts à quiconque veut joindre leurs rangs, qu'ils ne limitent pas leurs services qu'à ce type de membres et que leurs adhérents ne sont pas les principaux bénéficiaires de leurs services.

La majorité des organismes à but non lucratif et bénévoles se trouvent en Ontario et au Québec, ce qui n'est pas surprenant puisque près des deux tiers de la population canadienne vit dans ces deux provinces. Toutefois, l'étude du nombre d'organismes par rapport à la taille de la population de chaque province donne un aperçu plutôt différent de la situation. Le nombre d'organismes pour 100 000 habitants est en fait plus faible en Ontario et plus élevé dans les territoires, la région comptant le plus petit nombre d'organismes.

Ressources financières

Introduction

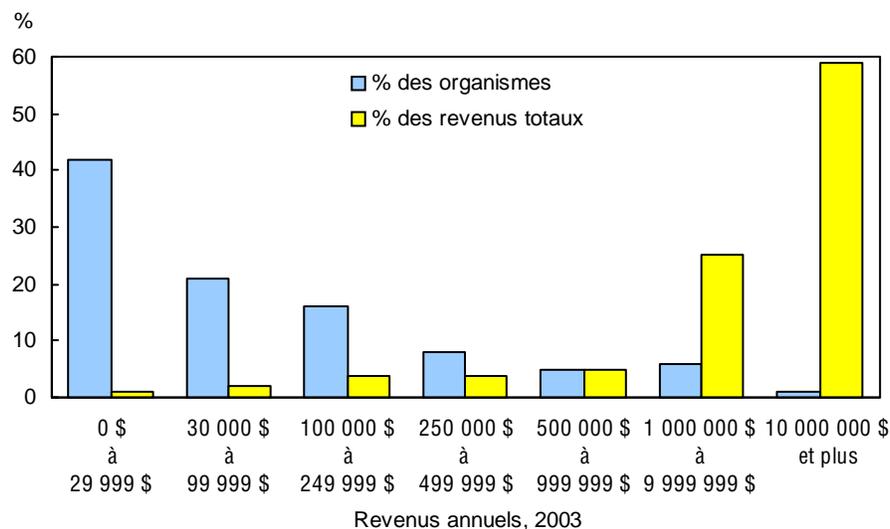
En plus de leur contribution aux collectivités canadiennes et à notre qualité de vie, les organismes à but non lucratif et bénévoles sont également très présents dans l'économie du pays. Ces organismes ont enregistré des revenus annuels de l'ordre de 111,6 milliards de dollars en 2003¹. Le tiers de ces revenus ont été déclarés par les *hôpitaux* et les *universités et collèges*, qui représentent moins de 1 % de l'ensemble des organismes. Les 99 % restants ont déclaré des revenus totaux de 75 milliards de dollars.

Bien que de nombreux organismes à but non lucratif et bénévoles gagnent des revenus en fournissant des biens et services, certains sont fortement financés par les gouvernements, surtout provinciaux. Les plus petits organismes comptent beaucoup sur les dons en espèces et sur les dons en nature de biens et services.

Comment les revenus sont-ils répartis entre les organismes?

Un petit nombre d'organismes encaissent la très grande majorité de tous les revenus (figure 2.1). En effet, 1 % touche des revenus annuels de 10 millions de dollars ou plus, ce qui correspond à 59 % de tous les revenus. En revanche, 42 % des organismes ont des revenus annuels de moins de 30 000 \$, ce qui ne représente que 1 % de l'ensemble des revenus. Moins de 3 % des organismes déclarent n'avoir touché aucun revenu.

Figure 2.1
Taille de l'organisme, pourcentage des revenus et le nombre d'organismes, Canada, 2003



Source : Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles.

Les *hôpitaux* ainsi que les *universités et collèges* représentent moins de 1 % de tous les organismes, mais ils réalisent 33 % de tous les revenus. Ces deux types d'organismes ont également des revenus nettement plus élevés que les autres, soit 31,4 millions de dollars et 24,6 millions de dollars respectivement (tableau 2.1). Par contre, en les regroupant, les organismes qui oeuvrent dans les domaines des *sports et loisirs* et de la *religion* représentent 40 % de tous les organismes, mais ils ne reçoivent que 11 % de l'ensemble des revenus, leurs revenus étant en moyenne de 181 000 \$ et 222 000 \$ respectivement.

1. Le calcul des revenus comprend 1,9 milliard de dollars en transferts reçus d'autres organismes à but non lucratif et bénévoles.

Force vitale de la collectivité : faits saillants de l'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles

Les organismes de bienfaisance enregistrés représentent 56 % des organismes; ils touchent 63 % de tous les revenus déclarés et encaissent généralement des revenus totaux moyens supérieurs à ceux des organismes qui ne sont pas enregistrés comme organismes de bienfaisance. Ces écarts de revenus pourraient être attribuables aux exonérations fiscales dont jouissent les organismes de bienfaisance enregistrés et à leur capacité d'offrir aux donateurs la possibilité de réclamer des crédits d'impôt pour leurs dons.

Tableau 2.1

Revenus des organismes à but non lucratif et bénévoles, selon le principal domaine d'activité et le statut d'organisme de bienfaisance, Canada, 2003

Principal domaine d'activité	Tous les organismes	Tous les revenus	Total	Moyenne
	%	%	en millions de \$	\$
Arts et culture	8,5	3,1	3 427	248 908
Sports et loisirs	20,9	5,4	6 078	180 637
Éducation et recherche	5,1	5,9	6 592	795 663
Universités et collèges	0,3	11,1	12 381	24 647 015
Santé	3,3	8,2	9 174	1 723 082
Hôpitaux	0,5	21,9	24 451	31 387 311
Services sociaux	11,8	10,0	11 146	583 599
Environnement	2,7	1,0	1 131	255 753
Développement et habitation	7,6	5,9	6 625	540 657
Droit assistance juridique et politique	2,3	1,3	1 403	386 623
Collecte de fonds et promotion du bénévolat	9,9	7,4	8 253	517 916
Activités internationales	0,6	1,1	1 253	1 225 492
Religion	19,0	6,1 ^E	6 805 ^E	221 813 ^E
Associations d'affaires associations professionnelles et organisations syndicales	5,3	9,7	10 770	1 269 601
Organismes non classés ailleurs	2,1	1,9	2 105	620 189
Tous les organismes	100,0	100,0	111 596	692 163
Statut d'organisme de bienfaisance				
Organisme de bienfaisance enregistré	55,7	63,3	70 613	786 094
Pas un organisme de bienfaisance enregistré	44,3	36,7	40 982	573 987
Tous les organismes	100,0	100,0	111 596	692 163

Notes : Les chiffres ayant été arrondis, la somme des pourcentages peut ne pas correspondre à 100 et la somme en chiffres peut ne pas correspondre aux totaux.
^E à utiliser avec prudence

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles.

Comment les organismes génèrent-ils des revenus?

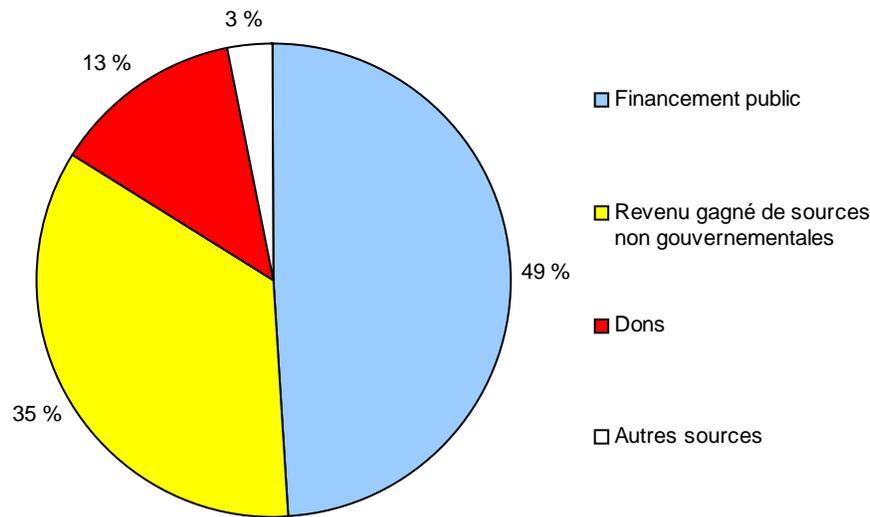
Les organismes reçoivent 49 % de leurs fonds des gouvernements et gagnent 35 % de leurs revenus grâce à des sources non gouvernementales telles que les cotisations des membres et la vente de biens et services². Ils reçoivent 13 % de leurs revenus sous forme de dons de particuliers, d'entreprises privées et d'autres organismes. Sauf dans le cas des *hôpitaux* et des *universités et collèges*, les organismes tirent 36 % de leurs revenus des gouvernements, 43 %, de sources non gouvernementales, 17 %, sous forme de dons et les 4 % restants proviennent d'autres sources (figure 2.2).

Les organismes obtiennent 39 % de leur financement des gouvernements provinciaux, 6 %, des administrations municipales et 2 %, du gouvernement fédéral. Près des deux tiers des fonds publics sont des subventions et des contributions (31 % des revenus totaux des organismes à but non lucratif et bénévoles). Les organismes à but non lucratif et bénévoles tirent le reste de leurs revenus de sources gouvernementales (18 % des revenus totaux) pour la prestation de biens et services³.

2. Le revenu acquis exclut les revenus de sources gouvernementales, mais il inclut des éléments tels que les gains des jeux de hasard, les cotisations des membres, les frais pour prestation de biens et services et les gains provenant de dotations ou de placements, y compris les revenus en intérêts.

3. Les accords gouvernementaux de subvention et de contribution peuvent également servir à payer pour la prestation de biens et services par l'intermédiaire du gouvernement.

Figure 2.2
Sources de revenus des organismes à but non lucratif et bénévoles, Canada, 2003



Source : Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles.

Les organismes de plus grande taille dépendent davantage du financement public que les plus petits organismes. Ceux qui touchent des revenus annuels de 10 millions de dollars ou plus tirent environ 58 % de leurs revenus totaux de sources gouvernementales. Ce n'est pas le cas de 12 % des organismes dont les revenus annuels se chiffrent à moins de 30 000 \$ (tableau 2.2). Le lien entre l'accroissement du financement public et celui des revenus annuels est particulièrement frappant dans le cas des paiements gouvernementaux pour la prestation de biens et services. Les organismes dont les revenus annuels s'élèvent à 10 millions de dollars ou plus déclarent presque 10 fois plus de revenus de source gouvernementale que les organismes dont les revenus annuels se situent à moins de 30 000 \$ (19 % et 2 % respectivement des revenus totaux).

Les subventions et les contributions provinciales représentent 33 % de l'ensemble des revenus des organismes touchant des revenus annuels de 10 millions de dollars ou plus. Toutefois, les subventions fédérales pèsent plus lourd dans le reste des 10 % d'organismes dont les revenus annuels varient entre 500 000 \$ et 999 999 \$. Peu importe leurs revenus, les organismes dépendent tous, dans une mesure semblable, du financement municipal.

L'autre moitié du revenu des organismes à but non lucratif provient de plusieurs sources non gouvernementales. Les frais versés aux organismes pour la prestation de biens et services représentent 20 % de leurs revenus totaux (tableau 2.2). La majeure partie des autres revenus acquis par les organismes auprès de sources non gouvernementales provient des cotisations des membres (11 % des revenus totaux), ne tirant que des petites sommes des revenus de placements (4 %) et des jeux de hasard (1 %)⁴.

Par rapport aux grands organismes, les plus petits organismes dépendent davantage du revenu provenant de sources non gouvernementales. Ainsi, le revenu acquis représente 51 % des revenus totaux des organismes touchant des revenus annuels de moins de 30 000 \$. Par contre, les organismes dont les revenus annuels atteignent 10 millions de dollars ou plus reçoivent 31 % de leurs revenus de sources non gouvernementales. Les cotisations des membres semblent constituer une source plus importante de revenus des organismes de moindre envergure.

4. Ces revenus provenant des jeux sont générés par les organismes eux-mêmes et ne comprennent pas les revenus des jeux que les gouvernements provinciaux transfèrent aux organismes. Le jeu comme méthode de collecte de fonds se limite aux organismes de bienfaisance enregistrés et aux organismes que les provinces considèrent comme des organismes de bienfaisance aux fins de jeux.

Force vitale de la collectivité : faits saillants de l'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles

La plupart des revenus au chapitre des dons proviennent directement de dons de particuliers (8 % des revenus totaux) ou de la commandite et des dons et de subventions d'entreprises (3 %). Des montants moindres sont reçus sous forme de versements d'autres organismes à but non lucratif et bénévoles (2 % des revenus totaux) et d'organismes de collecte de fonds ou de fondations privées, familiales ou communautaires (1 %).

Les plus petits organismes comptent également plus sur les dons que ne le font les organismes de plus grande envergure. Les dons représentent environ les deux tiers des revenus totaux des organismes ayant des revenus de moins de 250 000 \$ par année, mais à peine 8 % de ceux des organismes gagnant 10 millions de dollars ou plus. Cette tendance est animée presque exclusivement par les fluctuations des dons de particuliers, les autres catégories de dons étant relativement constantes, indépendamment des revenus.

Tableau 2.2

Sources de revenu des organismes à but non lucratif et bénévoles, selon les revenus annuels, Canada, 2003

Sources de revenus	Revenus	30,000 \$		100,000 \$		250,000 \$		500,000 \$		1,000,000 \$		Tous les organismes
		Moins de 30,000 \$	à 99,999 \$	à 249,999 \$	à 499,999 \$	à 999,999 \$	à 9,999,999 \$	à 10,000,000 \$ et plus				
	\$ millions	% de tous les revenus										
Revenus de sources gouvernementales												
Paiements gouvernementaux pour biens et services												
Gouvernement fédéral	1 629	0	1	1	2	4	2	1	1			
Gouvernements provinciaux	17 203	1	2	2	6	9	17	18	15			
Administrations municipales	1 035 ^E	1	1	1	1	2	2	1	1			
Autres gouvernements	85	0	0	0	0	0	0	0	0			
Paiements gouvernementaux totaux pour biens et services	19 952	2	4	4	9	15	20	19	18			
Subventions et contributions gouvernementales												
Gouvernement fédéral	6 040	2	2	4	5	6	5	6	5			
Gouvernements provinciaux	26 944 ^E	5	8	12	11	13	12	31	24			
Administrations municipales	1 068 ^E	3	2	2	2	2	2	0	1			
Autres gouvernements	156	0	0	0	0	0	0	0	0			
Subventions et contributions gouvernementales totales	34 208	9	12	18	18	20	19	39	31			
Revenus totaux de sources gouvernementales	54 160	12	16	21	27	35	39	58	49			
Revenu gagné de sources non gouvernementales												
Jeux de bienfaisance	1 243	7	8	5	4	2	1	0	1			
Cotisations des membres	12 034	22	17	16	14	14	13	9	11			
Frais pour la prestation de biens ou services	21 845	17	16	18	21	23	21	19	20			
Revenu de placements (y compris l'intérêt)	4 173	5	4	4	4	3	4	4	4			
Revenu gagné de sources non gouvernementales total	39 294	51	44	43	43	42	39	31	35			
Dons												
Dons des particuliers	8 370 ^E	23	25	25	20	12	10	4	8			
Organismes de collecte de fonds et fondations communautaires familiales	1 138	2	2	2	1	2	2	1	1			
Paiements d'autres organismes à but non lucratif et bénévoles	1 935	3	3	2	2	2	2	1	2			
Commandites ou dons d'entreprises	2 815	4	3	3	3	2	3	2	3			
Dons totaux	14 258	31	34	32	26	18	17	8	13			
Autres revenus totaux	3 883	6	6	4	4	4	5	2	3			

0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro

E à utiliser avec prudence.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles.

Les types de revenus dont les organismes dépendent pour faire leur travail varient selon le domaine d'activité principal de l'organisation (tableau 2.3). Les gouvernements représentent une source majeure de revenus des organismes des *hôpitaux* (82 % des revenus totaux), de la *santé* (70 %), des *services sociaux* (66 %) et des *universités et collèges* (56 %). Toutefois, les organismes œuvrant dans les domaines des *sports et loisirs* (12 %) et de la *religion* (8 %) ainsi que des *associations d'affaires*, des *associations professionnelles* et des *organisations syndicales* (7 %) reçoivent une part relativement plus petite de leurs revenus totaux de source gouvernementale.

Les gouvernements provinciaux contribuent considérablement au financement des organismes de domaines tels que les *hôpitaux*, la *santé*, les *universités et collèges* et les *services sociaux* où le gouvernement a la responsabilité constitutionnelle d'offrir des services. Dans le cas des *hôpitaux* et des *universités et collèges*, le financement se fait surtout sous la forme de subventions et de contributions des gouvernements provinciaux (49 % des revenus totaux des *hôpitaux* et 42 % de ceux des *universités et collèges*). Le financement des organismes de la *santé* et des *services sociaux* est distribué beaucoup plus également entre les subventions et les contributions, d'une part, et les frais de prestation de biens et services, d'autre part.

La plupart des organismes comptent davantage sur les fonds que leur versent les gouvernements provinciaux que sur le financement de sources fédérales ou municipales. Font exception à cette règle les organismes du domaine des *activités internationales* et du *droit*, de *l'assistance juridique* et de la *politique*, qui reçoivent une proportion plus élevée de leurs revenus du gouvernement fédéral — surtout sous forme de subventions — que les autres organismes. La plupart des organismes ne reçoivent qu'une fraction de leur financement des administrations municipales. Les organismes qui dépendent le plus du financement municipal sont ceux des domaines de *l'environnement* (9 % des revenus totaux), des *services sociaux* (7 %), des *arts* et de la *culture* (6 %) ainsi que du *développement* et de *l'habitation* (6 %).

Bien que les gouvernements soient la principale source de financement de bon nombre d'organismes, les *associations d'affaires*, les *associations professionnelles* et les *organisations syndicales* ainsi que les organismes des domaines des *sports et loisirs*, des *arts* et de la *culture*, du *développement* et de *l'habitation* ainsi que de *l'environnement* dépendent fortement du revenu acquis auprès de sources non gouvernementales. Dans cette catégorie, deux types de revenus ont tendance à se démarquer : les frais pour la prestation de biens et services et les cotisations des membres. Le premier représente un fort pourcentage de revenus totaux des organismes des domaines des *arts* et de la *culture* (42 %), du *développement* et de *l'habitation* (40 %) et de *l'environnement* (35 %). Le second constitue une source relativement plus importante de revenus pour les *associations d'affaires*, les *associations professionnelles* et les *organisations syndicales* (69 %), les organismes des *sports et loisirs* (25 %) et ceux œuvrant dans le domaine du *droit*, de *l'assistance juridique* et de la *politique* (24 %). La plupart des organismes tirent une portion modeste de leurs revenus des deux autres types de revenu acquis auprès de sources non gouvernementales, à savoir les revenus provenant de jeux de hasard et les revenus de placements. Cependant, les organismes du domaine de la *subvention*, la *collecte de fonds* et de la *promotion du bénévolat* reçoivent 22 % de leurs revenus totaux sous forme de revenus de placements, tandis que ceux du domaine des *sports et loisirs* tirent 7 % des leurs des jeux de hasard.

Les dons représentent une part substantielle des revenus des organismes des domaines de la *religion* (64 % des revenus totaux), des *activités internationales* (39 %) de même que de la *subvention*, la *collecte de fonds* et de la *promotion du bénévolat* (32 %). Il s'agit, la plupart du temps, de revenus provenant de dons de particuliers. La commandite et les dons d'entreprises représentent d'importantes sources de revenus pour les organismes des domaines des *sports et loisirs* (15 % des revenus totaux), des *arts* et de la *culture* (8 %) ainsi que de la *subvention*, la *collecte de fonds* et de la *promotion du bénévolat* (5 %).

Les organismes de bienfaisance enregistrés comptent davantage sur les revenus gouvernementaux (54 % de leurs revenus totaux) que ne le font les autres organismes (39 %) et dépendent également davantage des dons (18 % comparativement à 4 %) (tableau 2.4). En revanche, les autres organismes comptent plus sur le revenu acquis auprès de sources non gouvernementales (53 % comparativement à 25 % pour les organismes de bienfaisance).

Combien de revenus transfère-t-on à d'autres organismes?

Les organismes à but non lucratif et bénévoles se transfèrent mutuellement d'importantes sommes. Certains organismes de bienfaisance enregistrés ont pour fonction première de financer d'autres organismes. De plus, il se peut que les organismes fassent partie d'un plus vaste réseau d'organismes et, par exemple, qu'ils transfèrent des fonds à leur bureau national. Enfin, les organismes sont également susceptibles de transférer des fonds pour payer des services fournis par d'autres organismes. De tous les organismes à but non lucratif et bénévoles, 27 % transfèrent ou versent des fonds à d'autres organismes. Ces transferts, qui totalisent près de 4,7 milliards de dollars par année, représentent 4 % des revenus totaux. La très grande majorité de ces transferts, soit 86 %, sont faits à des organismes à but non lucratif et bénévoles du Canada, mais tout juste 11 %, l'équivalent de 600 millions de dollars, sont transférés à des organismes de l'extérieur du Canada et 3 %, au gouvernement (tableau 2.5). Bien qu'un pourcentage important d'organismes transfèrent des fonds à d'autres organismes, le montant moyen de ces transferts se chiffre à 126 000 \$.

Force vitale de la collectivité : faits saillants de l'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles

Tableau 2.3

Sources de revenu des organismes à but non lucratif et bénévoles, selon le principal domaine d'activité, Canada, 2003

Sources de revenus	Arts et culture	Sports et loisirs	Éducation et recherche	Universités et collèges	Santé	Hôpitaux	Services sociaux	Environnement
% de tous les revenus								
Revenus de sources gouvernementales								
Paiements gouvernementaux pour biens et services								
Gouvernement fédéral	1	1	1	1	2	0	2	4
Gouvernements provinciaux	2	2	7	6	29	32	28	3
Administrations municipales	0	1	0	0	1	0	5	8
Autres gouvernements	0	0	0	0	1	0	0	0
Paiements gouvernementaux totaux pour biens et services	4	3	9	7	33	33	35	15
Subventions et contributions gouvernementales								
Gouvernement fédéral	7	2	17	7	6	0	3	5
Gouvernements provinciaux	11	5	20	42	31	45	26	6
Administrations municipales	6	2	0	0	0	0	2	1
Autres gouvernements	0	0	0	0	0	0	0	0
Subventions et contributions gouvernementales totales	24	9	37	49	38	49	31	12
Revenus totaux de sources gouvernementales	28	12	46	56	70	82	66	27
Revenu gagné de sources non gouvernementales								
Jeux de bienfaisance	4	7	1	0	0	0	1	1
Cotisations des membres	3	25	5	3	1	0	4	7
Frais pour la prestation de biens ou services	42	31	32	28	16	10	13	35
Revenu de placements (y compris l'intérêt)	1	2	1	2	1	3	1	1
Revenu gagné de sources non gouvernementales total	50	65	40	32	18	14	20	44
Dons								
Dons des particuliers	7	3	5	2	5	0	4	15
Organismes de collecte de fonds et fondations communautaires familiales	1	0	1	0	1	0	3	2
Paiements d'autres organismes à but non lucratif et bénévoles	1	1	1	3	1	1	1	4
Commandites ou dons d'entreprises	8	15	2	2	3	0	2	2
Dons totaux	17	20	9	7	9	2	11	23
Autres revenus totaux	5	3	4	5	2	2	3	6

	Développement et habitation	Droit, assistance juridique et politique	Collecte de fonds et promotion du bénévolat	Activités internationales	Religion	Associations d'affaires, associations professionnelles et organisations syndicales	Organismes non classés ailleurs	Tous les organismes
% de tous les revenus								
Revenus de sources gouvernementales								
Paiements gouvernementaux pour biens et services								
Gouvernement fédéral	4	16	0	6	0	1	9	1
Gouvernements provinciaux	19	6	2	1	2	3	4	15
Administrations municipales	2	1	0	0	0	0	3	1
Autres gouvernements	0	0	0	0	0	0	0	0
Paiements gouvernementaux totaux pour biens et services	26	22	2	7	2	4	15	18
Subventions et contributions gouvernementales								
Gouvernement fédéral	7	12	19	32	0 ^E	0	0	5
Gouvernements provinciaux	7	13	9	2	4 ^E	1	7	23
Administrations municipales	4	0	0	0	2 ^E	0	0	1
Autres gouvernements	0	0	0	0	0	0	0	0
Subventions et contributions gouvernementales totales	19	25	28	35	6 ^E	3	9	31
Revenus totaux de sources gouvernementales	44	47	30	42	8^E	7	24	49
Revenu gagné de sources non gouvernementales								
Jeux de bienfaisance	0	2	4	0	1	0	1	1
Cotisations des membres	6	24	1	3	9	69	4	11
Frais pour la prestation de biens ou services	40	13	7	8	9	14	62	2
Revenu de placements (y compris l'intérêt)	3	2	22	2	5	2	2	4
Revenu gagné de sources non gouvernementales total	50	41	35	13	24	85	69	35
Dons								
Dons des particuliers	0	5	21	30	57 ^E	0	2	8
Organismes de collecte de fonds et fondations communautaires familiales	1	1	3	2	1	0	0	1
Paiements d'autres organismes à but non lucratif et bénévoles	1	1	4	4	5	0	1	2
Commandites ou dons d'entreprises	0	2	5	3	1	1	0	3
Dons totaux	2	9	32	39	64^E	2	4	13
Autres revenus totaux	4	3	3	7	5	5	3	3

Notes: Il se peut que le total des chiffres ne corresponde pas à 100 %, car les organismes peuvent servir plus d'une population.

⁰ zéro absolu ou valeur arrondie à zéro

^E à utiliser avec prudence.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles.

Force vitale de la collectivité : faits saillants de l'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles

Tableau 2.4

Sources de revenu des organismes à but non lucratif et bénévoles, selon le statut d'organisme de bienfaisance, Canada, 2003

Sources de revenus	Organisme de bienfaisance enregistré	Organisme de bienfaisance non enregistré	% de tous les revenus	
				Tous les organismes
Revenus de sources gouvernementales				
Paiements gouvernementaux pour biens et services	18,5	16,9		17,9
Subventions et contributions gouvernementales	35,6	22,2		30,7
Revenus totaux de sources gouvernementales	54,0	39,1		48,5
Revenu gagné de sources non gouvernementales				
Jeux de bienfaisance	1,1	1,2		1,1
Cotisations des membres	2,9	24,4		10,8
Frais pour la prestation de biens ou services	16,3	25,2		19,6
Revenu de placements (y compris l'intérêt)	4,5	2,4		3,7
Revenu gagné de sources non gouvernementales total	24,7	53,3		35,2
Dons				
Dons des particuliers	11,2	1,1		7,5
Organismes de collecte de fonds et fondations communautaires familiales	1,5	0,2		1,0
Paiements d'autres organismes à but non lucratif et bénévoles	2,3	0,8		1,7
Commandites ou dons d'entreprises	3,1	1,6		2,5
Dons totaux	18,1	3,7		12,8
Autres revenus totaux	3,2	4,0		3,5

Note : Il se peut que le total des chiffres ne corresponde pas à 100 %, car les organismes peuvent servir plus d'une population.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles.

Tableau 2.5

Montant transféré par les organismes à but non lucratif et bénévoles¹, selon la destination des transferts, Canada, 2003

Destination des transferts	Valeur totale des transferts	
	en millions de \$	%
Organismes à but non lucratif et bénévoles au Canada	4 656	86
Gouvernements au Canada	176	3
Organismes à l'extérieur du Canada	613	11
Transferts totaux à d'autres organismes	5 444	100

1. Ces chiffres ne s'appliquent qu'aux 27 % d'organismes ayant déclaré transférer des fonds à d'autres organismes.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles.

Dans quelle mesure les organismes comptent-ils sur les dons de biens et de services?

En plus de revenus monétaires, 28 % des organismes déclarent recevoir des dons en nature de biens et de services ou de services professionnels ou d'entreprises d'une valeur totale estimative de 2,3 milliards de dollars, ce qui correspond à environ 1 % de leurs revenus totaux.

Environ le quart des organismes touchant des revenus de moins de 100 000 \$ et le tiers de ceux ayant des revenus annuels de 100 000 \$ ou plus par année déclarent recevoir des dons en nature. Toutefois, l'apport relatif des dons en nature aux revenus totaux d'un organisme s'accroît avec la baisse des revenus. Par exemple, les organismes qui gagnent moins de 30 000 \$ par année reçoivent 25 % de leurs revenus totaux sous forme de dons en nature, une proportion d'à peine 1 % chez les organismes qui réalisent des gains annuels de 10 millions de dollars ou plus.

Force vitale de la collectivité : faits saillants de l'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles

Les dons en nature semblent représenter une source de revenus particulièrement importante pour les organismes du domaine des *activités internationales*, dont ils équivalent à 32 % des revenus monétaires totaux. Chez tous les autres types d'organismes, ils équivalent à moins de 7 % des revenus totaux.

Les revenus des organismes changent-ils?

La plus grande part des revenus des organismes semblent être demeurés stables ou avoir augmentés de 2000 à 2003. Parmi les organismes, 36 % ont déclaré que leurs revenus s'étaient accrus, 42 %, qu'ils étaient demeurés sensiblement les mêmes et 22 %, qu'ils avaient diminué⁵.

Il importe de souligner que ces résultats ne témoignent pas directement de la santé financière des organismes. D'abord, ils ne nous permettent pas de déterminer quel est le nombre d'organismes susceptibles d'avoir fermé leurs portes entre les années d'enquête en raison de difficultés financières. En outre, comme on pourra le constater plus tard, les organismes ayant des revenus stables peuvent encore devoir composer avec la hausse des coûts, et un nombre important d'organismes disent que la multiplication des demandes de services ou de produits leur cause des ennuis.

Plus d'un organisme a des revenus annuels élevés, plus il est susceptible de déclarer que ses revenus ont augmenté entre les années 2000 et 2003. À cet égard, 72 % des organismes touchant des revenus annuels de 10 millions de dollars ou plus et 21 % de ceux encaissant des revenus annuels de moins de 30 000 \$ (tableau 2.6) ont déclaré une hausse de leurs revenus.

Tableau 2.6

Variation de revenu depuis trois ans signalée par les organismes à but non lucratif et bénévoles, selon les revenus annuels, Canada, 2003

Revenus annuels	Variation de revenu au cours des trois dernières années		
	Augmenté	À peu près pas changé	Diminué
	%		
Moins de 30 000 \$	21	54	25
30 000 à 99 999 \$	36	40	24
100 000 \$ à 249 999 \$	44	37	20
250 000 \$ à 499 999 \$	54	29	17
500 000 \$ à 999 999 \$	56	30	13
1 000 000 \$ à 9 999 999 \$	59	28	13
10 000 000 \$ et plus	72	17	11
Tous les organismes	36	42	22

Note : Les chiffres ayant été arrondis, le total des rangées peut ne pas correspondre à 100 %.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles.

Les *hôpitaux* sont beaucoup plus susceptibles que les organismes d'autres secteurs d'activité de déclarer que leurs revenus ont progressé de 2000 à 2003; c'est le cas de 59 % d'entre eux (tableau 2.7).

Fait intéressant à noter, les types d'organismes les plus susceptibles de signaler un accroissement de leurs revenus sont souvent ceux qui tirent la plus forte proportion de leurs revenus totaux de sources gouvernementales. Toutefois, cela ne signifie pas nécessairement que l'augmentation de leur financement soit le fait d'une augmentation du financement public.

5. Ces chiffres ne visent que les 79 % d'organismes qui étaient constitués en personne morale, qui étaient exploités depuis au moins trois ans et qui touchaient des revenus.

Force vitale de la collectivité : faits saillants de l'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles

Tableau 2.7

Variation de revenu depuis trois ans signalée par les organismes à but non lucratif et bénévoles,¹ selon le principal domaine d'activité, Canada, 2003

Principal domaine d'activité	Variation de revenu au cours des trois dernières années		
	Augmenté	À peu près pas changé	Diminué
	% de chaque principal domaine d'activité		
Arts et culture	38	39	23
Sports et loisirs	30	46	24
Éducation et recherche	45	40	16
Universités et collèges	36	45	19
Santé	42	33	25
Hôpitaux	59	33	8
Services sociaux	46	33	21
Environnement	28	48	24
Développement et habitation	41	48	11
Droit, assistance juridique et politique	27	49	24
Collecte de fonds et promotion du bénévolat	27	46	27
Activités internationales	39	32	28
Religion	36	41	23
Associations d'affaires, associations professionnelles et organisations syndicales	34	48	18
Organismes non classés ailleurs	39	39	23
Tous les organismes	36	42	22

Notes : Les chiffres ayant été arrondis, le total des rangées peut ne pas correspondre à 100 %.

1. Ces chiffres ne s'appliquent qu'aux 81 % d'organismes enregistrés qui étaient actifs depuis au moins trois ans.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles.

Comment les revenus varient-ils d'une province à l'autre?

On trouve 28 % de tous les organismes à but non lucratif et bénévoles en Ontario. Pourtant, les revenus de ces organismes représentent 43 % des revenus totaux de tels organismes au Canada (tableau 2.8). L'Ontario compte un grand nombre d'organismes à revenu élevé (500 000 \$ ou plus) à rayonnement national (14 %, comparativement à 4 % pour le reste du pays). Il s'agit souvent d'organismes nationaux dont le siège social se trouve en Ontario. Les organismes touchant le revenu annuel moyen le plus élevé sont ceux des territoires (1,4 million de dollars), suivis de ceux de l'Ontario (1,1 million de dollars). Les organismes de l'Île-du-Prince-Édouard et de la Nouvelle-Écosse ont les revenus annuels moyens les plus bas (244 000 \$).

Tableau 2.8

Revenus des organismes à but non lucratif et bénévoles, selon la province ou le territoire, Canada, 2003

Province ou territoire	Tous les organismes	Tous les revenus	Total	Moyenne
	%	%	en millions de \$	\$
Terre-Neuve-et-Labrador	1,4	0,9	1 006	453 281
Île-du-Prince-Édouard	0,6	0,2	231	244 377
Nouvelle-Écosse	3,6	1,3	1 424	244 217
Nouveau-Brunswick	2,4	2,8	3 090	794 331
Québec	28,7	22,4	25 052	540 781
Ontario	28,1	42,8	47 720	1 052 024
Manitoba	5,1	6,8	7 620	927 024
Saskatchewan	4,9	3,3	3 664	460 090
Alberta	12,0	8,6	9 647	498 361
Colombie-Britannique	12,6	9,8	10 925	538 992
Territoires	0,5	1,1	1 218	1 431 198
Tous les organismes	100,0	100,0	111 596	692 163

Note : Les chiffres ayant été arrondis, le total des rangées peut ne pas correspondre à 100 %.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles.

Force vitale de la collectivité : faits saillants de l'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles

Les fonds gouvernementaux, qu'il s'agisse de paiements pour la prestation de biens et de services ou de subventions, sont la principale composante des revenus des organismes à but non lucratif et bénévoles à travers le pays, sauf en Alberta, dans les territoires et au Nouveau-Brunswick, où de tels organismes dépendent davantage du revenu acquis auprès de sources non gouvernementales (tableau 2.9).

Pour ce qui est des revenus de source gouvernementale, le revenu acquis auprès de sources non gouvernementales — surtout les frais de prestation de biens et de services — représente la principale source de revenus des organismes dans chaque province et territoire. Les dons, surtout les dons de particuliers, sont leur principale source à l'Île-du-Prince-Édouard et en Nouvelle-Écosse (18 %), en Alberta (16 %), en Ontario (15 %) et en Colombie-Britannique (15 %).

Tableau 2.9

Sources de revenu des organismes à but non lucratif et bénévoles, selon la province ou le territoire, Canada, 2003

Source de revenus	Terre-Neuve-et- Labrador	Île-du- Prince- Édouard	Nouvelle- Écosse	Nouveau- Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskat- chewan	Alberta	Colombie- Britannique	Terri- toires	Tous les organismes
	% de tous les revenus											
Revenus de sources gouvernementales												
Paiements gouvernementaux pour biens et services	13	10	28	32	9	21	17	18	18	21	7	18
Subventions et contributions gouvernementales	39	42	19	8	51	24	37	37 ^E	14	28	28	31
Revenus totaux de sources gouvernementales	52	52	47	41	60	45	54	56	33	49	35	49
Revenu gagné de sources non gouvernementales												
Jeux de bienfaisance	2	3	2	1	0	1	1	5	3	1	1	1
Cotisations des membres	8	6	9	7	8	13	11	7	12	8	1	11
Frais pour la prestation de biens ou services	19	14	18	26	16	19	15	18	31	20	57	20
Revenu de placements (y compris l'intérêt)	2	2	3	19	3	3	8	1	3	2	1	4
Revenu gagné de sources non gouvernementales total	31	25	32	52	28	36	34	31	49	31	60	35
Dons												
Dons des particuliers	7	14	13	4	3	9	7	8	10	10	1	8
Organismes de collecte de fonds et fondations communautaires familiales	0	1	1	0	1	1	1	0	1	1	0	1
Paiements d'autres organismes à but non lucratif et bénévoles	6	1	3	1	2	2	1	1	2	2	3	2
Commandites ou dons d'entreprises	1	2	2	0	2	3	1	1	4	2	0	3
Dons totaux	14	18	18	6	8	15	10	10	16	15	4	13
Autres revenus totaux	2	4	3	2	4	4	2	3	2	5	1	3

Notes : Les chiffres ayant été arrondis, le total des rangées peut ne pas correspondre à 100 %.

⁰ zéro absolu ou valeur arrondie à zéro

^E à utiliser avec prudence.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles.

Résumé des principaux résultats

Les organismes à but non lucratif et bénévoles ont une forte présence économique. En général, un petit nombre de grands organismes tels que les *hôpitaux* et les *universités et collèges* reçoivent un pourcentage disproportionné des revenus totaux. Par contre, un plus grand nombre d'organismes œuvrant dans les domaines des *sports et loisirs* et de la *religion* ne touchent qu'une fraction des revenus totaux. Les organismes à but non lucratif et bénévoles obtiennent la majeure partie de leur financement des gouvernements, en particulier des gouvernements provinciaux. Le revenu acquis auprès de sources non gouvernementales est la deuxième source de revenus en importance. Le financement public représente un pourcentage plus élevé des revenus totaux des grands organismes tels que les *hôpitaux* que de ceux des organismes de plus petite taille tels que ceux des domaines des *sports et loisirs* et de la *religion*. À l'inverse, les petits organismes tirent davantage leurs revenus de dons, surtout de ceux faits par des particuliers canadiens. Les organismes de bienfaisance enregistrés ont généralement des revenus supérieurs à ceux des organismes qui ne sont pas enregistrés comme organismes de bienfaisance.

La plupart des organismes affirment que leurs revenus ont augmenté ou sont demeurés les mêmes. Les plus susceptibles de déclarer une hausse de leurs revenus sont les *hôpitaux* et les plus susceptibles de faire état d'une baisse des leurs sont les organismes œuvrant dans les domaines des *activités internationales*, de la *subvention*, la *collecte de fonds* et de la *promotion du bénévolat* ainsi que de la *santé*. Les plus gros organismes sont beaucoup plus susceptibles que ceux de plus petite taille de déclarer une augmentation de leurs revenus, tandis que les plus petits organismes sont plus susceptibles d'indiquer une baisse des leurs.

Les dons en nature semblent être une source particulièrement importante de soutien aux organismes de plus petite taille.

Les organismes établis en Ontario reçoivent, toutes proportions gardées, une plus grande part des revenus totaux que ceux d'autres régions. Les organismes établis au Québec ont des revenus proportionnellement moindres. Ceux des territoires et de l'Ontario touchent les revenus moyens les plus élevés, tandis que ceux de l'Île-du-Prince-Édouard et de la Nouvelle-Écosse ont les plus faibles revenus. Contrairement à la tendance observée ailleurs, les organismes des territoires, du Nouveau-Brunswick et de l'Alberta dépendent davantage du revenu acquis auprès de sources non gouvernementales que des revenus acquis auprès de sources gouvernementales pour renflouer leurs coffres.

Ressources humaines

Introduction

De nombreux organismes à but non lucratif et bénévoles sont d'avis que leurs bénévoles et leurs employés rémunérés sont l'un de leurs principaux atouts¹, et l'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles en révèle toute l'importance. Dans une certaine mesure, la quasi-totalité des organismes à but non lucratif et bénévoles dépendent des bénévoles. De fait, plus de la moitié de ces organismes comptent entièrement sur les bénévoles pour réaliser leur mission². Beaucoup de Canadiens font du bénévolat pour plus d'un organisme. Par conséquent, les organismes à but non lucratif et bénévoles déclarent un effectif global de plus de 19 millions³ de bénévoles, qui leur donnent plus de 2 milliards d'heures de leur temps⁴, ce qui équivaut à plus de 1 million d'emplois à temps plein⁵. Pour un organisme, cela représente quelque 14 360 heures ou 7,5 emplois à temps plein par année.

Bien qu'un peu moins de la moitié de leur personnel soit rémunéré, les organismes emploient tout de même un total de 2 millions de personnes⁶. Le tiers de ces employés travaillent pour les *hôpitaux* et pour les *universités et collèges*, qui représentent moins de 1 % de l'ensemble des organismes.

Jusqu'à quel point les organismes comptent-ils sur les bénévoles?

Les bénévoles s'acquittent de toutes sortes de fonctions au sein des organismes à but non lucratif et bénévoles. Parmi eux, 93 % ne s'adonnent qu'à des activités telles que la prestation ou l'aide à la prestation de programmes et de services et la participation à des activités de collecte de fonds ou de campagne. Collectivement, ces bénévoles font 91 % des heures de bénévolat. Alors que 31 % d'entre eux ne donnent de leur temps qu'une ou deux fois par année, par exemple dans le cadre de campagnes ou de collectes de fonds, 69 % font du bénévolat plus souvent pour les organismes qui retiennent leurs services.

Les 7 % de bénévoles restants dirigent les organismes, siégeant à leurs conseils d'administration⁷. En fait, les bénévoles de 20 % des organismes participent tous à la gouvernance de ceux-ci. Collectivement, les bénévoles qui dirigent des organismes font 9 % de toutes les heures de bénévolat.

Certes, la plupart des organismes font appel à des bénévoles, mais la majorité de ceux-ci œuvrent dans une proportion relativement petite d'organismes : 73 % font du bénévolat pour 6 % des organismes comptant 200 bénévoles et plus (tableau 3.1).

Les organismes du domaine des *sports et loisirs* regroupent 28 % de tous les bénévoles et donnent 23 % de toutes les heures de bénévolat (tableau 3.2), même s'ils ne représentent que 21 % de l'ensemble des organismes à but non lucratif et bénévoles. Par contre, les organismes du domaine de la *religion* comptent 11 % des bénévoles, lesquels font 12 % des heures de bénévolat, alors qu'ils représentent 19 % des organismes à but non lucratif et bénévoles.

1. M.H. Hall et coll., 2003, La capacité de servir : étude qualitative sur les problèmes auxquels sont confrontés les organismes à but non lucratif et bénévoles au Canada, Toronto, Centre canadien de philanthropie.

2. Pour les besoins du présent rapport, les bénévoles comprennent, à moins d'indication contraire, les membres bénévoles des conseils d'administration.

3. Comme les gens peuvent faire du bénévolat pour plus d'un organisme, le nombre de bénévoles auxquels font appel les organismes dépasse le nombre de bénévoles au sein de la population. D'après l'Enquête nationale sur le don, le bénévolat et la participation, on estime que 6,5 millions de Canadiens font du bénévolat au cours d'une année (M.H. Hall, L. McKeown et K. Roberts, 2001, Canadiens dévoués, Canadiens engagés : points saillants de l'Enquête nationale de 2000 sur le don, le bénévolat et la participation, produit n° 71-542-XPF au catalogue de Statistique Canada).

4. Cette estimation se fonde sur le nombre total d'heures de bénévolat que les organismes ont déclaré recevoir. Veuillez noter que l'Enquête nationale sur le don, le bénévolat et la participation (voir la référence à la note 3 qui précède) révèle que les Canadiens ont fait en tout 1,1 milliard d'heures de bénévolat en l'an 2000.

5. Le calcul des équivalents temps plein se fait à partir d'une semaine de travail de 40 heures et de 48 semaines de travail par année.

6. Cela comprend 884 129 employés à temps partiel. Certains employés peuvent travailler pour plus d'un organisme.

7. Les membres bénévoles des conseils d'administration peuvent également participer à d'autres activités de leur organisme que sa gouvernance.

Force vitale de la collectivité : faits saillants de l'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles

Tableau 3.1

Bénévoles des organismes à but non lucratif et bénévoles, selon le nombre de bénévoles, Canada, 2003

Nombre de bénévoles au sein de l'organisme	Tous les organismes	Nombre total d'heures de bénévolat	Tous les bénévoles	
	%	%	%	nombre
Aucun	0,8
1 à 9	21,6	0,3	1,1	207 961
10 à 24	28,9	3,5	3,9	746 487
25 à 99	34,7	15,6	13,7	2 632 840
100 à 199	8,2	9,8	8,7	1 673 498
200 et plus	5,8	70,7	72,6	13 916 506
Tous les organismes	100,0	100,0	100,0	19 177 292

Notes : Les chiffres ayant été arrondis, la somme des pourcentages peut ne pas correspondre à 100.

... n'ayant pas lieu de figurer.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles.

Tableau 3.2

Bénévoles des organismes à but non lucratif et bénévoles, selon le principal domaine d'activité, Canada, 2003

Principal domaine d'activité	Tous les organismes	Nombre total d'heures de bénévolat	Tous les bénévoles	
	% de chaque domaine d'activité	%	%	nombre
Arts et culture	8,5	8,5	4,9	932 935
Sports et loisirs	20,9	22,8	27,6	5 283 965
Éducation et recherche	5,1	6,7 ^E	7,8 ^E	1 491 689 ^E
Universités et collèges	0,3	0,6	0,2	39 778
Santé	3,3	5,5	4,2	798 083
Hôpitaux	0,5	1,9	1,7	335 597
Services sociaux	11,8	20,5 ^E	18,8 ^E	3 614 047 ^E
Environnement	2,7	1,2	3,8	734 429
Développement et habitation	7,6	1,3	1,7	319 733
Droit assistance juridique et politique	2,3	3,5 ^E	1,9	370 994
Collecte de fonds et promotion du bénévolat	9,9	6,8	8,6	1 644 398
Activités internationales	0,6	2,3	0,8	153 503
Religion	19,0	12,3	10,9	2 081 475
Associations d'affaires associations professionnelles et organisations syndicales	5,3	2,6	5,2	988 515
Organismes non classés ailleurs	2,1	3,4 ^E	2,0 ^E	388 154 ^E
Tous les organismes	100	100	100	19 177 292

Notes : Les chiffres ayant été arrondis, la somme des pourcentages peut ne pas correspondre à 100.

... n'ayant pas lieu de figurer

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles.

La plupart des gens qui pratiquent le bénévolat dans des organismes à but non lucratif et bénévoles le font pour des organismes de bienfaisance enregistrés. Bien que les organismes de bienfaisance enregistrés ne représentent que 56 % des organismes, 71 % des bénévoles y œuvrent et il s'y fait 67 % des heures de bénévolat.

Même si les organismes qui touchent des revenus annuels de plus de 10 millions de dollars ne représentent que 1 % de tous les organismes, on y compte 20 % de l'ensemble des bénévoles et il s'y fait 13 % de toutes les heures de bénévolat. Les 13 % d'organismes réalisant des revenus de 500 000 \$ et plus constituaient 41 % des heures de bénévolat (tableau 3.3). Les plus petits organismes (revenus de moins de 30 000 \$) représentent 42 % de tous les organismes, alors qu'à peine 12 % des bénévoles y œuvrent et qu'il ne s'y fait que 14 % des heures de bénévolat.

Force vitale de la collectivité : faits saillants de l'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles

Tableau 3.3

Bénévoles des organismes à but non lucratif et bénévoles, selon les revenus annuels, Canada, 2003

Revenus annuels	Tous les organismes	Nombre total d'heures de bénévolat	Tous les bénévoles	
	% de chaque groupe de revenu		%	nombre
Moins de 30 000 \$	41,5	14,3	11,7	2 244 583
30 000 à 99 999 \$	21,3	11,0	10,4	1 996 220
100 000 \$ à 249 999 \$	16,3	23,6 ^E	26,4 ^E	5 069 313 ^E
250 000 \$ à 499 999 \$	8,3	10,1	11,5	2 197 432
500 000 \$ à 999 999 \$	5,3	7,9	6,0	1 148 298
1 000 000 \$ à 9 999 999 \$	6,3	20,0	13,7	2 632 233
10 000 000 \$ et plus	0,9	13,1	20,3	3 889 213
Tous les organismes	100,0	100,0	100,0	19 177 292

Notes : Les chiffres ayant été arrondis, la somme des pourcentages peut ne pas correspondre à 100.

^E à utiliser avec prudence

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles.

Comment le nombre de bénévoles a-t-il changé depuis l'an 2000?

La plupart des organismes (54 %) ont déclaré que le nombre de leurs bénévoles avait peu changé⁸ de 2000 à 2003 (tableau 3.4), tandis que 28 % ont dit qu'il avait augmenté et 18 %, qu'il avait diminué. Les organismes ayant un important effectif de bénévoles (100 personnes et plus) sont les plus susceptibles de déclarer une hausse quant au nombre de bénévoles.

Tableau 3.4

Variation depuis trois ans signalée du nombre de bénévoles dans les organismes à but non lucratif et bénévoles,¹ selon le nombre de bénévoles, Canada, 2000 à 2003

Nombre de bénévoles au sein de l'organisme	Variation du nombre de bénévoles depuis trois ans		
	Augmenté	À peu près pas changé	Diminué
	%		
1 à 9	9	70	20
10 à 24	20	60	20
25 à 99	31	51	17
100 à 199	39	45	15
200 et plus	37	48	15
Tous les organismes	28	54	18

Notes : Les chiffres ayant été arrondis, la somme des pourcentages peut ne pas correspondre à 100.

1. Ces chiffres ne s'appliquent qu'aux 64 % d'organismes enregistrés qui étaient actifs depuis au moins trois ans et qui avaient des bénévoles (à l'exclusion de ceux participant à leur gouvernance).

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles.

Les organismes du domaine des *sports et loisirs*, dans lesquels œuvrent 28 % de tous les bénévoles, sont plus susceptibles que les autres de faire état d'une baisse du nombre de bénévoles depuis l'an 2000 (tableau 3.5). Par contre, 45 % des organismes du domaine des *activités internationales*, 34 % de ceux des *services sociaux* et 33 % de ceux des *arts* et de la *culture* disent faire appel à davantage de bénévoles.

8. Ces chiffres ne s'appliquent qu'aux 64 % d'organismes qui étaient constitués en personne morale, étaient exploités depuis au moins trois ans et avaient des bénévoles (à l'exclusion de ceux les gouvernant).

Force vitale de la collectivité : faits saillants de l'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles

Tableau 3.5

Variation depuis trois ans signalée du nombre de bénévoles dans les organismes à but non lucratif et bénévoles,¹ selon le principal domaine d'activité, Canada, 2003

Principal domaine d'activité	Variation du nombre de bénévoles depuis trois ans		
	Augmenté	À peu près pas changé	Diminué
	%		
Arts et culture	33	50	16
Sports et loisirs	21	52	26
Éducation et recherche	32	53	15
Universités et collèges	x	67	x
Santé	24	57	19
Hôpitaux	x	71	x
Services sociaux	34	49	17
Environnement	27	59	14
Développement et habitation	19	70	11
Droit, assistance juridique et politique	31	50	20
Collecte de fonds et promotion du bénévolat	25	59	16
Activités internationales	45	42	13
Religion	32	53	14
Associations d'affaires, associations professionnelles et organisations syndicales	21	61	18
Organismes non classés ailleurs	28	62	10
Tous les organismes	28	54	18

Notes : Les chiffres ayant été arrondis, la somme des pourcentages peut ne pas correspondre à 100.

x confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique

1. Ces chiffres ne s'appliquent qu'aux 64 % d'organismes enregistrés qui étaient actifs depuis au moins trois ans et qui avaient des bénévoles (à l'exclusion de ceux participant à leur gouvernance).

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles.

Les organismes affichant les plus faibles revenus (moins de 30 000 \$) étaient moins susceptibles que les autres de déclarer qu'ils avaient fait appel à un plus grand nombre de bénévoles depuis l'an 2000 (tableau 3.6). Les organismes de taille moyenne (revenus de 250 000 \$ à 499 999 \$) et les organismes ayant les revenus annuels les plus élevés (10 millions de dollars et plus) étaient plus enclins à déclarer qu'ils avaient fait appel à un plus grand nombre de bénévoles.

Tableau 3.6

Variation depuis trois ans signalée du nombre de bénévoles dans les organismes à but non lucratif et bénévoles,¹ selon les revenus annuels, Canada, 2003

Revenus annuels	Variation du nombre de bénévoles depuis trois ans		
	Augmenté	À peu près pas changé	Diminué
	%		
Moins de 30 000 \$	22	57	21
30 000 à 99 999 \$	28	54	17
100 000 \$ à 249 999 \$	32	51	17
250 000 \$ à 499 999 \$	38	49	14
500 000 \$ à 999 999 \$	30	55	15
1 000 000 \$ à 9 999 999 \$	30	54	16
10 000 000 \$ et plus	38	53	9
Tous les organismes	28	54	18

Notes : Les chiffres ayant été arrondis, la somme des pourcentages peut ne pas correspondre à 100.

1. Ces chiffres ne s'appliquent qu'aux 64 % d'organismes enregistrés qui étaient actifs depuis au moins trois ans et qui avaient des bénévoles (à l'exclusion de ceux participant à leur gouvernance).

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles.

Jusqu'à quel point le recours aux bénévoles varie-t-il d'une province et d'un territoire à l'autre?

L'Ontario abrite 28 % des organismes à but non lucratif et bénévoles. Or, 40 % des bénévoles œuvrent au sein de ces organismes (tableau 3.7). Bien qu'il y ait davantage d'organismes à but non lucratif et bénévoles au Québec, seulement 23 % des bénévoles y œuvrent. La Colombie-Britannique a aussi un pourcentage de bénévoles qui est inférieur par rapport au nombre total d'organismes.

Tableau 3.7

Bénévoles des organismes à but non lucratif et bénévoles, selon la province ou le territoire, Canada, 2003

Province ou territoire	Tous les organismes	Nombre total d'heures de bénévolat	Tous les bénévoles	
	%	%	%	nombre
Terre-Neuve-et-Labrador	1,4	1,1	1,2	235 180
Île-du-Prince-Édouard	0,6	0,3	0,3	53 621
Nouvelle-Écosse	3,6	2,4	2,3	442 533
Nouveau-Brunswick	2,4	1,6	1,5	295 181
Québec	28,7	23,6 ^E	22,9 ^E	4 392 838 ^E
Ontario	28,1	33,9	40,5	7 762 748
Manitoba	5,1	9,7	6,9	1 325 585
Saskatchewan	4,9	3,1	3,4	653 762
Alberta	12,0	19,3	13,0	2 488 070
Colombie-Britannique	12,6	4,9	7,8	1 494 162
Territoires	0,5	0,1	0,2	33 612
Canada	100,0	100,0	100,0	19 177 292

Notes : Les chiffres ayant été arrondis, la somme des pourcentages peut ne pas correspondre à 100.

^E à utiliser avec prudence

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles.

Jusqu'à quel point les organismes comptent-ils sur des employés rémunérés?

Outre les avantages associés à leurs programmes et services, les organismes à but non lucratif et bénévoles contribuent également à la prospérité de l'économie canadienne en créant de l'emploi et en procurant du travail à tout juste un peu plus de 2 millions de Canadiens (tableau 3.8). Environ le tiers de ceux-ci occupent des emplois à temps plein ou à temps partiel permanents ou temporaires dans les *hôpitaux* et dans les *universités et collèges*.

Les emplois offerts par les organismes à but non lucratif et bénévoles sont concentrés dans un petit nombre d'organismes; à peine 46 % d'entre eux embauchent du personnel. Les 2 % qui emploient 100 personnes et plus regroupent 71 % de tous les employés.

Tableau 3.8

Nombre d'employés rémunérés dans les organismes à but non lucratif et bénévoles, selon le nombre d'employés rémunérés, Canada, 2003

Nombre d'employés rémunérés dans les organismes	Tous les organismes	Tous les employés rémunérés	
	%	%	nombre
Aucun	54
1 à 4	26	4	88 026
5 à 9	8	4	80 161
10 à 24	6	7	150 191
25 à 99	4	14	278 859
100 et plus	2	71	1 434 507
Tous les organismes	100	100	2 031 744

... n'ayant pas lieu de figurer.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles.

Force vitale de la collectivité : faits saillants de l'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles

La plupart des organismes des domaines des *sports et loisirs*, de la *subvention*, la *collecte de fonds* et de la *promotion du bénévolat* ainsi que de l'*environnement* n'ont pas de personnel rémunéré, et dépendent donc des bénévoles pour fonctionner. Par contre, la plupart des organismes des domaines de la *santé*, des *services sociaux* et de la *religion* ainsi que les *hôpitaux* et les *universités et collèges* sont dirigés au jour le jour par du personnel rémunéré.

Les *hôpitaux* et les *universités et collèges* représentent moins de 1 % des organismes, mais ils emploient 34 % de l'ensemble du personnel rémunéré. En fait, 43 % des *hôpitaux* et 32 % des *universités et collèges* ont un effectif de 100 employés et plus (tableau 3.9). Par contre, les organismes en *sports et loisirs* représentent 21 % de tous les organismes, mais ils n'emploient que 6 % de tout le personnel rémunéré. Dans le même ordre d'idées, les organismes du domaine de la *religion* représentent 19 % de l'ensemble des organismes, mais seulement 5 % des employés rémunérés y travaillent.

Tableau 3.9

Nombre d'employés rémunérés dans les organismes à but non lucratif et bénévoles, selon le principal domaine d'activité, Canada, 2003

Principal domaine d'activité	Nombre d'employés rémunérés					
	Aucun	1 à 4	5 à 9	10 à 24	25 à 99	100 et plus
	% de chaque domaine d'activité					
Arts et culture	63,1	19,8	9,0	4,6	2,2	1,4
Sports et loisirs	73,5	15,1	4,1	4,2	2,4	0,7
Éducation et recherche	44,2	23,6	13,0	8,5	8,5	2,2
Universités et collèges ¹	35,0	x	x	10,6	14,0	31,9
Santé	30,7	19,6	14,8	14,9	12,3	7,8
Hôpitaux ¹	28,9	x	x	2,7	6,9	43,3
Services sociaux	31,3	27,1	12,6	15,1	10,2	3,6
Environnement	69,1	15,7	x	5,3	2,4	x
Développement et habitation	55,6	26,7	5,3	8,5	2,5	1,4
Droit, assistance juridique et politique	53,3	27,7	8,4	7,6	2,4	0,6
Collecte de fonds et promotion du bénévolat	81,5	11,5	3,6	2,2	1,0	0,1
Activités internationales	59,6	17,7	11,6	6,4	4,4	0,3
Religion	35,3	50,8	x	3,7	1,5	x
Associations d'affaires, associations professionnelles et organisations syndicales	44,8	32,6	8,6	6,4	4,7	2,8
Organismes non classés ailleurs	56,5	26,2	6,0	5,7	2,9	2,7
Tous les organismes	54,0	26,3	7,7	6,4	3,8	1,8

Notes : Les chiffres ayant été arrondis, le total des pourcentages peut ne pas correspondre à 100 %.

x confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique

1. Les organismes qui se disent des hôpitaux et des universités et collèges et qui n'ont pas d'employés rémunérés ne sont pas des hôpitaux et des universités à proprement parler. Il s'agit d'organismes tels que des organismes d'auxiliaires d'hôpitaux, des associations de personnel et des associations d'étudiants qui déclarent ne pas avoir d'employés, puisque seuls des bénévoles en assurent le fonctionnement.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles.

Parmi les organismes, 88 % de ceux touchant des revenus de moins de 30 000 \$ n'ont pas d'employés rémunérés, tout comme 52 % des organismes dont les revenus se situent entre 30 000 \$ et 99 999 \$ (tableau 3.10). Par contre, 69 % des organismes affichant des revenus de 10 millions de dollars et plus comptent au moins 100 employés.

Des 2 millions et plus d'employés au service des organismes à but non lucratif et bénévoles, 65 % travaillent à temps plein et 35 %, à temps partiel (tableau 3.11). L'emploi temporaire est plus répandu dans les organismes du domaine des *sports et loisirs* et de celui des *arts* et de la *culture* (69 % des employés dans chaque domaine d'activité) et dans les *associations d'affaires*, les *associations professionnelles* et les *organisations syndicales* (65 %) que partout ailleurs. Les organismes les plus susceptibles d'avoir du personnel permanent sont ceux du *développement* et de l'*habitation* (90 % d'employés permanents), les *hôpitaux* (84 %) et les organismes du domaine de la *religion* (84 %).

Force vitale de la collectivité : faits saillants de l'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles

Tableau 3.10

Nombre d'employés rémunérés dans les organismes à but non lucratif et bénévoles, selon les revenus annuels, Canada, 2003

Revenus annuels	Nombre d'employés rémunérés					
	Aucun	1 à 4	5 à 9	10 à 24	25 à 99	100 et plus
% de chaque groupe de revenu						
Moins de 30 000 \$	88,0	10,8	0,6	0,4	x	x
30 000 à 99 999 \$	51,9	42,0	4,1	1,5	x	x
100 000 \$ à 249 999 \$	26,7	51,9	15,5	6,2	x	x
250 000 \$ à 499 999 \$	13,0	33,5	27,2	21,0	x	x
500 000 \$ à 999 999 \$	9,8	19,2	20,8	33,0	16,5	0,6
1 000 000 \$ à 9 999 999 \$	5,6	12,0	10,4	21,3	34,3	16,4
10 000 000 \$ et plus	5,7	1,9	2,0	7,0	14,6	68,7
Tous les organismes	54,0	26,3	7,7	6,4	3,8	1,8

Notes : Les chiffres ayant été arrondis, le total des pourcentages peut ne pas correspondre à 100 %.

x confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles.

Parmi les employés rémunérés des organismes à but non lucratif et bénévoles, 56 % travaillent à temps plein et 44 %, à temps partiel. L'emploi à temps plein est plus répandu dans les organismes des domaines du *développement* et de l'*habitation* (91 % d'employés à temps plein), des *activités internationales* (82 %) et de l'*environnement* (77 %). Par contre, l'emploi à temps partiel l'est davantage dans les *associations professionnelles* et les *organisations syndicales* (62 % d'employés à temps partiel) et les *universités et collèges* (56 %).

Tableau 3.11

Nombre d'employés rémunérés dans les organismes à but non lucratif et bénévoles, selon le principal domaine d'activité, Canada, 2003

Principal domaine d'activité	Employés rémunérés						
	Tous les organismes	Tous les employés rémunérés	Permanents	Temporaires	À temps plein	À temps partiel	
	%	%	nombre	% de tous les employés rémunérés			
Arts et culture	8,5	3,6	72 798	31,4	68,6	56,4	43,6
Sports et loisirs	20,9	6,4	130 913	30,8	69,2	49,8	50,2
Éducation et recherche	5,1	5,0	100 591	56,1	43,9	57,3	42,7
Universités et collèges	0,3	10,5	212 596	41,5	58,5	43,5	56,5
Santé	3,3	9,5	192 798	76,2	23,8	57,7	42,3
Hôpitaux	0,5	23,8	483 159	83,9	16,1	51,4	48,6
Services sociaux	11,8	14,6	297 250	65,0	35,0	57,1	42,9
Environnement	2,7	0,7	14 848	50,9	49,1	76,7	23,3
Développement et habitation	7,6	9,0 ^E	182 337 ^E	89,6 ^E	10,4	91,2 ^E	8,8
Droit assistance juridique et politique	2,3	0,8	15 915	54,3	45,7	59,4	40,6
Collecte de fonds et promotion du bénévolat	9,9	1,4	28 642	66,4	33,6	60,3	39,7
Activités internationales	0,6	0,3	5 081	77,2	22,8	81,7	18,3
Religion	19,0	5,4 ^E	109 307 ^E	83,8 ^E	16,2	64,5 ^E	35,5 ^E
Associations d'affaires, associations professionnelles et organisations syndicales	5,3	7,4 ^E	150 226 ^E	34,9	65,1 ^E	38,1	61,9 ^E
Organismes non classés ailleurs	2,1	1,7	35 282	59,5	40,5	73,2	26,8
Tous les organismes	100,0	100,0	2 031 744	65,0	35,0	56,5	43,5

Notes : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux.

^E à utiliser avec prudence

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles.

Comme les revenus sont fortement concentrés dans un petit nombre d'organismes à but non lucratif et bénévoles, il n'est pas surprenant que l'emploi y soit semblablement concentré. En effet, 46 % des employés travaillent pour des organismes touchant des revenus de 10 millions de dollars et plus (tableau 3.12), tandis que 28 % sont au service d'organismes ayant des revenus de 1 à 10 millions de dollars.

La tendance à retenir les services d'employés permanents des organismes ayant du personnel rémunéré s'accroît au fur et à mesure qu'augmentent les revenus desdits organismes. Il y a cependant une exception frappante : 87 % des employés des organismes dont les revenus se situent entre 30 000 \$ et 99 999 \$ sont permanents. Ces mêmes organismes sont également ceux qui font le plus appel à du personnel à temps plein — 87 % de ceux ayant du personnel rémunéré emploient de la main-d'œuvre à temps plein. Sans doute ces organismes déploient-ils leurs modestes revenus pour s'assurer d'avoir un personnel auxiliaire relativement stable.

Tableau 3.12

Nombre d'employés rémunérés dans les organismes à but non lucratif et bénévoles, selon les revenus annuels, Canada 2003

Revenus annuels	Employés rémunérés							
	Tous les organismes	Tous les employés rémunérés			Permanents	Temporaires	À temps plein	À temps partiel
	%	%	nombre	% de tous les employés rémunérés				
Moins de 30 000 \$	42	1	26 583	54	46	62	38	
30 000 à 99 999 \$	21	9 ^E	175 447 ^E	87 ^E	13	87 ^E	13	
100 000 \$ à 249 999 \$	16	5	95 119	57	43	52	48	
250 000 \$ à 499 999 \$	8	5	103 237	56	44	57	43	
500 000 \$ à 999 999 \$	5	7	136 823	58	42	59	41	
1 000 000 \$ à 9 999 999 \$	6	28	561 486	63	37	60	40	
10 000 000 \$ et plus	1	46 ^E	933 050 ^E	65 ^E	35	49 ^E	51	
Tous les organismes	100	100	2 031 744	65	35	56	44	

Notes : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux.

^E à utiliser avec prudence

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles.

Comment les niveaux d'emploi ont-ils changé depuis l'an 2000?

Les organismes à but non lucratif et bénévoles disent que leur nombre d'employés est demeuré relativement stable. De ceux ayant du personnel rémunéré, 59 % déclarent que leurs niveaux d'emploi n'ont pas changé depuis l'an 2000, alors que 30 % disent qu'ils ont progressé et les 11 % restants, qu'ils ont diminué⁹.

Parmi les organismes qui ont déclaré du personnel rémunéré, les plus susceptibles de signaler une augmentation du nombre de leurs employés de 2000 à 2003 (tableau 3.13) sont les *universités et collèges* (56 %) et les organismes de la *santé* (43 %). L'emploi est surtout demeuré stable chez les organismes des domaines de la *religion* (73 %), des *sports et loisirs* (67 %) ainsi que du *développement* et de l'*habitation* (66 %). Cependant, les organismes œuvrant dans le domaine du *droit*, de l'*assistance juridique* et de la *politique* sont les plus susceptibles de déclarer une baisse de leurs niveaux d'emploi.

Les organismes qui emploient du personnel rémunéré et qui affichent les revenus les plus élevés sont plus susceptibles que les autres de faire état d'une augmentation de leurs niveaux d'emploi durant la période de trois ans à l'étude (tableau 3.14). Par exemple, 50 % de tous les organismes faisant partie de l'échelon supérieur des revenus, contre à peine 3 % de ceux ayant des revenus de moins de 30 000 \$, disent compter davantage d'employés.

9. Ces chiffres ne s'appliquent qu'aux 39 % d'organismes qui étaient constitués en personne morale, étaient exploités depuis au moins trois ans et avaient des employés.

Force vitale de la collectivité : faits saillants de l'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles

Tableau 3.13

Variation depuis trois ans signalée du nombre d'employés rémunérés dans les organismes à but non lucratif et bénévoles,¹ selon le principal secteur d'activité, Canada, 2003

Principal domaine d'activité	Variation du nombre d'employés rémunérés depuis trois ans		
	Augmenté	À peu près pas changé	Diminué
	%		
Arts et culture	34	53	13
Sports et loisirs	25	67	9
Éducation et recherche	40	52	8
Universités et collèges	56	25	19
Santé	43	45	12
Hôpitaux	27	56	17
Services sociaux	38	51	11
Environnement	33	49	18
Développement et habitation	25	66	10
Droit, assistance juridique et politique	23	51	26
Collecte de fonds et promotion du bénévolat	36	52	12
Activités internationales	21	64	15
Religion	20	73	7
Associations d'affaires, associations professionnelles et organisations syndicales	28	59	12
Organismes non classés ailleurs	41	45	13
Tous les organismes	30	59	11

Notes : Les chiffres ayant été arrondis, la somme des pourcentages peut ne pas correspondre à 100.

1. Ces chiffres ne s'appliquent qu'aux 39 % d'organismes enregistrés qui étaient actifs depuis au moins trois ans et qui avaient des employés rémunérés.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles.

Tableau 3.14

Variation depuis trois ans signalée du nombre d'employés rémunérés dans les organismes à but non lucratif et bénévoles,¹ selon les revenus annuels, Canada, 2003

Revenus annuels	Variation du nombre d'employés rémunérés depuis trois ans		
	Augmenté	À peu près pas changé	Diminué
	%		
Moins de 30 000 \$	14	72	14
30 000 à 99 999 \$	19	72	9
100 000 \$ à 249 999 \$	29	62	9
250 000 \$ à 499 999 \$	33	54	13
500 000 \$ à 999 999 \$	37	53	11
1 000 000 \$ à 9 999 999 \$	50	41	9
10 000 000 \$ et plus	53	35	12
Tous les organismes	30	59	11

1. Ces chiffres ne s'appliquent qu'aux 39 % d'organismes enregistrés qui étaient actifs depuis au moins trois ans et qui avaient des employés rémunérés.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles.

Jusqu'à quel point le recours à des employés rémunérés varie-t-il d'une province et d'un territoire à l'autre?

Même s'ils ne représentent que 28 % de tous les organismes à but non lucratif et bénévoles, ceux de l'Ontario embauchent 47 % de l'ensemble des employés rémunérés (tableau 3.15). Cette situation semble concorder avec les revenus relativement élevés dont font état les organismes de l'Ontario : le siège social de 46 % des organismes touchant des revenus annuels de 10 millions de dollars et plus se trouve en Ontario. Ceux du Québec, qui représentent environ 29 % de tous les organismes, comptent 23 % de l'ensemble des employés. On trouve en Colombie-Britannique 13 % de tous les organismes, lesquels emploient 7 % de tout le personnel. Les 23 % restants sont à l'emploi d'organismes situés dans les autres provinces et territoires.

Tableau 3.15

Nombre d'employés rémunérés dans les organismes à but non lucratif et bénévoles, selon la province ou le territoire, Canada, 2003

Province ou territoire	Tous les organismes		Tous les employés rémunérés	
	%		%	nombre
Terre-Neuve-et-Labrador	1,4		1,5	29 614
Île-du-Prince-Édouard	0,6		0,3	6 172
Nouvelle-Écosse	3,6		1,8	36 098
Nouveau-Brunswick	2,4		1,7	33 850
Québec	28,7		23,1	469 584
Ontario	28,1		47,2 ^E	958 678 ^E
Manitoba	5,1		4,7	95 221
Saskatchewan	4,9		3,5 ^E	70 677 ^E
Alberta	12,0		8,7	175 784
Colombie-Britannique	12,6		7,3	147 342
Territoires	0,5		0,4	8 724
Canada	100,0		100,0	2 031 744

Notes : Les chiffres ayant été arrondis, la somme des pourcentages peut ne pas correspondre à 100.

^E à utiliser avec prudence

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles.

Y a-t-il un lien entre les bénévoles et les employés rémunérés?

Les bénévoles œuvrent surtout au sein d'organismes comptant relativement peu d'employés : 64 % participent aux activités d'organismes ayant moins de 10 employés (tableau 3.16). Les organismes affichant le plus grand nombre d'effectifs rémunérés (25 employés et plus) ne font appel qu'à 14 % des bénévoles.

Tableau 3.16

Nombre de bénévoles et d'employés rémunérés dans les organismes à but non lucratif et bénévoles, selon le nombre d'employés rémunérés, Canada, 2003

Nombre d'employés rémunérés dans les organismes	Tous les organismes		Tous les bénévoles	
	%		%	
Aucun	54		22	...
1 à 4	26		19	4
5 à 9	8		23 ^E	4
10 à 24	6		21	7
25 à 99	4		8	14
100 et plus	2		6	71
Tous les organismes	100		100	100

Notes : Les chiffres ayant été arrondis, la somme des pourcentages peut ne pas correspondre à 100.

... not applicable

^E à utiliser avec prudence

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles.

Les hôpitaux et les universités et collèges représentent moins de 1 % des organismes, mais ils emploient 34 % de l'ensemble du personnel rémunéré (tableau 3.17). Pourtant, ces organismes ne font appel qu'à 2 % de tous les bénévoles. Par contre, les organismes du domaine des sports et loisirs représentent 21 % de tous les organismes et font appel à 28 % de l'ensemble des bénévoles tout en n'employant que 6 % de tout le personnel rémunéré. En fait, 73 % des organismes dans le domaine des sports et loisirs n'ont aucun employé rémunéré.

Force vitale de la collectivité : faits saillants de l'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles

Tableau 3.17

Nombre de bénévoles et d'employés rémunérés dans les organismes à but non lucratif et bénévoles, selon le principal domaine d'activité, Canada, 2003

Principal domaine d'activité	Tous les organismes	Tous les bénévoles	Tous les employés rémunérés
	%		
Arts et culture	8,5	8,5	3,6
Sports et loisirs	20,9	22,8	6,4
Éducation et recherche	5,1	6,7 ^E	5,0
Universités et collèges	0,3	0,6	10,5
Santé	3,3	5,5	9,5
Hôpitaux	0,5	1,9	23,8
Services sociaux	11,8	20,5 ^E	14,6
Environnement	2,7	1,2	0,7
Développement et habitation	7,6	1,3	9,0 ^E
Droit, assistance juridique et politique	2,3	3,5 ^E	0,8
Collecte de fonds et promotion du bénévolat	9,9	6,8	1,4
Activités internationales	0,6	2,3	0,3
Religion	19,0	12,3	5,4 ^E
Associations d'affaires, associations professionnelles et organisations syndicales	5,3	2,6	7,4 ^E
Organismes non classés ailleurs	2,1	3,4 ^E	1,7
Tous les organismes	100,0	100,0	100,0

Notes : Les chiffres ayant été arrondis, la somme des pourcentages peut ne pas correspondre à 100.

^E à utiliser avec prudence

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles.

Il ne semble pas y avoir de lien étroit entre l'évolution du nombre d'employés observée de 2000 à 2003 et celle du nombre de bénévoles (tableau 3.18). Par exemple, bien que 45 % des organismes du domaine des *activités internationales* disent faire appel à davantage de bénévoles, seulement 15 % indiquent avoir moins d'employés rémunérés.

Tableau 3.18

Variation depuis trois ans signalée du nombre de bénévoles et du nombre d'employés rémunérés dans les organismes à but non lucratif et bénévoles, by primary activity area, Canada, 2003

Principal domaine d'activité	Variation du nombre de bénévoles depuis trois ans ¹			Variation du nombre d'employés rémunérés depuis trois ans ²		
	Augmenté	À peu près pas changé	Diminué	Augmenté	À peu près pas changé	Diminué
	%					
Arts et culture	33	50	16	34	53	13
Sports et loisirs	21	52	26	25	67	9
Éducation et recherche	32	53	15	40	52	8
Universités et collèges	x	67	x	56	25	19
Santé	24	57	19	43	45	12
Hôpitaux	x	71	x	27	56	17
Services sociaux	34	49	17	38	51	11
Environnement	27	59	14	33	49	18
Développement et habitation	19	70	11	25	66	10
Droit, assistance juridique et politique	31	50	20	23	51	26
Collecte de fonds et promotion du bénévolat	25	59	16	36	52	12
Activités internationales	45	42	13	21	64	15
Religion	32	53	14	20	73	7
Associations d'affaires, associations professionnelles et organisations syndicales	21	61	18	28	59	12
Organismes non classés ailleurs	28	62	10	41	45	13
Tous les organismes	28	54	18	30	59	11

Notes : Les chiffres ayant été arrondis, la somme des pourcentages peut ne pas correspondre à 100.

x confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique

1. Ces chiffres ne s'appliquent qu'aux 64 % d'organismes enregistrés qui étaient actifs depuis au moins trois ans et qui avaient des bénévoles (à l'exclusion de ceux participant à leur gouvernance).

2. Ces chiffres ne s'appliquent qu'aux 39 % d'organismes enregistrés qui étaient actifs depuis au moins trois ans et qui avaient des employés rémunérés.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles.

Résumé

Les organismes à but non lucratif et bénévoles déclarent collectivement que plus de 19 millions de personnes leur ont consacré bénévolement au-delà de 2 milliards d'heures, ce qui équivaut à plus de 1 million d'emplois à temps plein. Presque tous les organismes dépendent du bénévolat, dans une certaine mesure, et plus de la moitié en dépendent entièrement. Malgré cela, à peine un faible pourcentage d'organismes font appel à la majorité des bénévoles. Les organismes du domaine des *sports et loisirs* font appel à plus du quart de tous les bénévoles. Les organismes de l'Ontario comptent davantage sur les bénévoles que les organismes des autres provinces. La plupart des organismes déclarent peu de changements dans leurs effectifs bénévoles de 2000 à 2003.

Tout juste un peu moins de la moitié des organismes emploient du personnel rémunéré, mais ceux-ci procurent plus de 2 millions d'emplois. L'emploi est concentré dans un petit nombre d'organismes : la moitié des emplois sont offerts par les *hôpitaux*, les organismes de *services sociaux* ainsi que les *universités et collèges*. La plupart des emplois sont permanents et une forte proportion d'employés travaillent à temps partiel. Les organismes de l'Ontario emploient près de la moitié de tout le personnel rémunéré. Dans l'ensemble, le nombre d'employés travaillant pour les organismes à but non lucratif et bénévoles est demeuré relativement stable de 2000 à 2003.

La plupart des bénévoles œuvrent au sein d'organismes comptant relativement peu d'employés. Il y a peu de rapport entre l'évolution de la taille du personnel et celle du nombre de bénévoles d'un organisme.

Capacité organisationnelle

Introduction

La capacité qu'ont les organismes sans but lucratif et bénévoles de réaliser leur mission influe directement sur la contribution qu'ils peuvent apporter à la vie des Canadiens. Même si ces organismes regroupés exercent une forte présence économique et comptent d'importants effectifs de bénévoles et d'employés rémunérés, bon nombre d'entre eux semblent tout de même avoir de la difficulté à réaliser leur mission. Leurs plus graves problèmes semblent être le recrutement et la gestion des bénévoles, la planification pour l'avenir et le financement.

On a demandé aux répondants de l'enquête d'indiquer le degré de difficulté qu'éprouvait leur organisme dans chacun des domaines suivants¹ :

- la capacité en ressources humaines — l'habileté à recruter et à avoir recours aux services de bénévoles et d'employés rémunérés au sein de l'organisme;
- la capacité financière — l'habileté à générer et à utiliser les revenus et les actifs de l'organisme;
- la capacité de planification et de développement — l'habileté à formuler et à mettre en œuvre des plans stratégiques, des plans de programme, des politiques et des procédures pour l'organisme;
- la capacité en matière de relations et de réseautage — l'habileté à collaborer et à tirer parti de ses relations avec les clients, les membres, les bailleurs de fonds, les partenaires, les gouvernements et les autres intervenants;
- la capacité en matière d'infrastructure et de processus — l'habileté à utiliser des infrastructures telles que des systèmes administratifs internes, des technologies de l'information, des logiciels ou des bases de données;
- les facteurs externes influant sur la capacité globale d'un organisme comme le niveau de demande pour ses produits ou services.

Des questions ont été formulées afin d'évaluer la difficulté des organismes pour ce qui est de réaliser leur mission ou d'atteindre leurs objectifs en raison de ces problèmes. Pour chaque question, les répondants étaient invités à répondre « ce n'est pas un problème », « c'est un problème mineur », « c'est un problème léger » ou « c'est un problème grave ».

Quels sont les problèmes déclarés par les organismes?

La majorité des organismes (de 56 % à 58 %) déclarent avoir de la difficulté dans les aspects suivants : trouver des bénévoles répondant aux besoins de l'organisme, recruter des personnes intéressées à devenir membres du conseil d'administration et faire des plans pour l'avenir (tableau 4.1). Près de la moitié (48 % à 49 %) disent avoir de la difficulté dans les domaines suivants : convaincre les bénévoles de continuer à œuvrer au sein de l'organisme, obtenir du financement auprès d'autres organismes tels qu'un gouvernement, une fondation ou une entreprise et obtenir des fonds auprès de particuliers. Il convient de noter que, selon les problèmes soulevés, 9 % à 20 % des répondants indiquent que les difficultés mentionnées précédemment sont de nature à préoccuper.

Environ 40 % des répondants ont déclaré que leur organisme éprouve des difficultés par rapport à la concurrence entre les différents organismes pour trouver un financement et pour générer des profits (43 %); la demande croissante de biens ou de services que fournit l'organisme (43 %); le fait d'encaisser des revenus (42 %); le fait de s'adapter au changement (41 %); le manque de ressources internes (par ex. pour ce qui est des systèmes administratifs internes et des technologies de l'information) (39 %); le fait de participer à l'élaboration de politiques gouvernementales (39 %) et d'offrir de la formation aux bénévoles (38 %).

1. Pour en savoir davantage sur le modèle conceptuel de capacité organisationnelle ayant servi à la présente recherche et sur les résultats de la recherche qualitative ayant orienté le développement des éléments de l'enquête utilisés par l'ENONB, voir M.H. Hall et coll., 2003, *La capacité de servir : étude qualitative sur les problèmes auxquels sont confrontés les organismes sans but lucratif et bénévoles au Canada*, Toronto, Centre canadien de philanthropie.

2. Les organismes ne déclarant avoir aucun problème en regard d'une question donnée peuvent inclure ceux auxquels elle ne s'applique pas. À moins d'indication contraire, la présence d'un problème renvoie au nombre d'organismes qui le mentionnent, tous niveaux de difficulté confondus (c.-à-d. la somme des réponses « c'est un problème mineur », « c'est un problème léger » et « c'est un problème grave »). Les réponses à cette série de questions reflètent les perceptions des répondants.

Force vitale de la collectivité : faits saillants de l'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles

Les organismes sont relativement moins nombreux (moins de 30 % d'entre eux) à déclarer éprouver les difficultés suivantes : convaincre les employés rémunérés de continuer à œuvrer au sein de l'organisme; recruter des employés rémunérés répondant aux besoins de l'organisme; offrir au personnel de la formation et des possibilités de développement et collaborer avec d'autres organismes à but non lucratif et bénévoles.

Tableau 4.1

Organismes sans but lucratif et bénévoles signalant des problèmes, selon la gravité du problème, Canada, 2003

Catégorie générale de problème	Problème précis	Gravité du problème signalé			
		Mineur	Modéré	Grave	Un problème
		%			
Ressources humaines bénévoles	Difficulté de trouver des bénévoles répondant aux besoins de l'organisme	19	26	13	57
	Difficulté de recruter des personnes intéressées à être membres du conseil d'administration	17	25	13	56
	Difficulté de convaincre les bénévoles de demeurer au sein de l'organisme	20	20	9	49
	Difficulté d'offrir aux bénévoles de la formation ¹	17	15	6	38
	Peu d'employés rémunérés pour recruter ou gérer des bénévoles ¹	10	13	11	35
Questions financières	Difficulté d'offrir aux membres du conseil d'administration de la formation ²	14	14	6	34
	Difficulté d'obtenir du financement de la part d'autres organismes	9	19	20	48
	Difficulté d'obtenir des fonds de la part des particuliers	12	22	13	48
	Concurrence entre les différents organismes pour obtenir du financement et pour générer des profits	12	19	12	43
Planification et développement	Difficulté d'obtenir un revenu	12	19	11	42
	Difficulté de faire des plans pour l'avenir	19	24	15	58
	Difficulté de s'adapter au changement	20	16	5	41
	Difficulté de participer à l'élaboration de politiques gouvernementales.	12	16	10	39
Facteurs liés à la demande Infrastructure	Demande croissante de biens ou services	13	19	11	43
	Manque de moyens, par exemple en termes de systèmes administratifs internes et de logiciels	17	16	7	39
Relations	Difficulté de collaborer avec d'autres organismes	13	8	2	24
Employés rémunérés	Difficulté de recruter des employés rémunérés répondant aux besoins de l'organisme	9	11	8	28
	Difficulté d'offrir au personnel de la formation et des possibilités de développement	11	10	6	27
	Difficulté de convaincre les employés rémunérés de demeurer au sein de l'organisme ³	6	7	6	19

Notes : Les chiffres et les pourcentages ayant été arrondis, leur total ne correspond aux totaux indiqués.

1. Ces chiffres ne s'appliquent qu'aux 79 % d'organismes qui faisaient appel à des bénévoles pour d'autres fonctions que la gouvernance.

2. Ces chiffres ne s'appliquent qu'aux 98% d'organismes qui faisaient appel à des bénévoles pour la gouvernance.

3. Ces chiffres ne s'appliquent qu'aux 54% d'organismes qui avaient des employés rémunérés.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des organismes sans but lucratif et bénévoles.

Les organismes dont les revenus sont les plus bas (moins de 30 000 \$) étaient moins susceptibles de déclarer avoir des problèmes. En effet, ceux-ci utilisent habituellement moins de ressources (employés rémunérés, bénévoles et argent) pour réaliser leur mission, c'est pourquoi il ne faut pas s'étonner de ce résultat. Les organismes dont les revenus sont plus élevés et qui nécessitent davantage de ressources pour accomplir leur mandat, étaient plus susceptibles de déclarer avoir des problèmes tels que la difficulté de convaincre les bénévoles de continuer à œuvrer au sein de l'organisme ou la difficulté d'offrir de la formation aux bénévoles. Cependant, les organismes dont les revenus sont de 10 millions de dollars et plus mentionnaient moins souvent avoir certains problèmes tels que la difficulté d'encaisser des revenus (tableau 4.2).

Les organismes ayant des revenus de 30 000 \$ à 500 000 \$ sont plus susceptibles de déclarer avoir les problèmes les plus urgents en matière de ressources humaines, en particulier la difficulté de trouver des bénévoles répondant aux besoins de l'organisme, la difficulté de recruter des personnes intéressées à devenir membres du conseil d'administration et la difficulté de convaincre les bénévoles de continuer à œuvrer au sein de l'organisme.

Force vitale de la collectivité : faits saillants de l'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles

Comme nous l'avons précédemment mentionné, on retrouve un plus grand nombre de bénévoles au sein d'organismes dont les revenus sont de 100 000 \$ et plus. Ces organismes sont plus susceptibles que les autres de déclarer avoir des problèmes tels que la difficulté d'offrir de la formation aux bénévoles, le peu d'employés rémunérés pour recruter ou gérer des bénévoles et la difficulté d'offrir de la formation aux membres du conseil d'administration. Les organismes ayant des revenus de plus de 10 millions de dollars sont proportionnellement moins nombreux à déclarer éprouver cette dernière difficulté.

La fréquence de certains problèmes comme ceux ayant trait au financement, à la dotation et aux politiques gouvernementales semble prendre de l'ampleur en fonction des revenus de l'organisme. Les organismes dont les revenus dépassent les 30 000 \$ disent plus souvent avoir de la difficulté à faire des plans pour l'avenir, un problème que les organismes ayant des revenus de 250 000 \$ à 500 000 \$ sont beaucoup plus susceptibles de déclarer.

Tableau 4.2

Organismes sans but lucratif et bénévoles signalant des problèmes, selon revenu annuelle, Canada, 2003

Catégorie générale de problème	Problème précis	Revenu annuelle						Tous les organismes	
		Moins de 30,000 \$	30,000 \$ à 99,999 \$	100,000 \$ à 249,999 \$	250,000 \$ à 499,999 \$	500,000 \$ à 999,999 \$	1,000,000 \$ à 10,000,000 \$ ou plus		
		%							
Ressources humaines bénévoles	Difficulté de trouver des bénévoles répondant aux besoins de l'organisme	51	61	68	65	55	53	54	57
	Difficulté de recruter des personnes intéressées à être membres du conseil d'administration	53	61	60	59	51	50	42	56
	Difficulté de convaincre les bénévoles de demeurer au sein de l'organisme	45	52	57	57	42	46	51	49
	Difficulté d'offrir aux bénévoles de la formation ¹	28	37	46	54	47	47	48	38
	Peu d'employés rémunérés pour recruter ou gérer des bénévoles ¹	22	36	45	52	51	49	45	35
	Difficulté d'offrir aux membres du conseil d'administration de la formation ²	26	36	43	42	44	43	33	34
Questions financières	Difficulté d'obtenir du financement de la part d'autres organismes	41	46	53	56	60	60	61	48
	Difficulté d'obtenir des fonds de la part des particuliers	43	51	54	51	48	47	40	48
	Concurrence entre les différents organismes pour obtenir du financement et pour générer des profits	38	41	47	51	49	55	53	43
	Difficulté d'obtenir un revenu	42	40	44	43	43	40	22	42
Planification et développement	Difficulté de faire des plans pour l'avenir	53	61	62	68	59	64	64	58
	Difficulté de s'adapter au changement	33	42	49	47	45	52	69	41
	Difficulté de participer à l'élaboration de politiques gouvernementales.	31	37	47	47	50	58	55	39
Facteurs liés à la demande Infrastructure	Demande croissante de biens ou services	33	42	52	57	52	61	64	43
	Manque de moyens, par exemple en termes de systèmes administratifs internes et de logiciels	28	41	50	50	54	54	57	39
Relations Employés rémunérés	Difficulté de collaborer avec d'autres organismes	21	24	25	30	26	27	27	24
	Difficulté de recruter des employés rémunérés répondant aux besoins de l'organisme	13	28	40	45	49	55	66	28
	Difficulté d'offrir au personnel de la formation et des possibilités de développement	14	26	38	42	46	49	50	27
	Difficulté de convaincre les employés rémunérés de demeurer au sein de l'organisme ³	23	16	17	17	23	20	24	19

1. Ces chiffres ne s'appliquent qu'aux 79 % d'organismes qui faisaient appel à des bénévoles pour d'autres fonctions que la gouvernance.

2. Ces chiffres ne s'appliquent qu'aux 98% d'organismes qui faisaient appel à des bénévoles pour la gouvernance.

3. Ces chiffres ne s'appliquent qu'aux 54% d'organismes qui avaient des employés rémunérés.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des organismes sans but lucratif et bénévoles.

Certains types d'organismes sont beaucoup plus susceptibles que d'autres de déclarer avoir des problèmes (tableau 4.3). Par exemple, les organismes des domaines de la *santé* et des *services sociaux* ainsi que ceux dans les domaines de l'*éducation*, de la *recherche*, du *droit*, de l'*assistance juridique* et de la *politique* sont plus susceptibles que la plupart des autres types d'organismes de déclarer avoir des problèmes de quelque nature que ce soit. Ainsi, 70 % et plus des organismes du domaine de la *santé* disent avoir de la difficulté à obtenir du financement auprès d'autres organismes tels qu'un gouvernement, une fondation ou une entreprise, de la difficulté à trouver des bénévoles répondant aux besoins de l'organisme et de la difficulté face à la demande croissante de biens ou de services que fournit l'organisme. Ajoutons à cela que 45 % des organismes du domaine de la *santé* déclarent que la difficulté d'obtenir du financement auprès d'autres organismes tels qu'un gouvernement, une fondation ou une entreprise constitue un problème grave.

Les organismes du domaine des *sports et loisirs* et ceux du domaine des *arts* et de la *culture* sont plus susceptibles que les autres de déclarer avoir des difficultés financières ou liées à leur capacité d'avoir recours aux services de bénévoles. Les organismes du domaine des *arts* et de la *culture* sont plus susceptibles que les autres de déclarer avoir de la difficulté à faire des plans pour l'avenir et de faire face à un manque de ressources (p. ex. pour ce qui est des systèmes administratifs internes et des technologies de l'information).

Les *hôpitaux* et les *universités et collèges* déclarent avoir les mêmes problèmes, en particulier la difficulté d'obtenir du financement auprès d'autres organismes tels qu'un gouvernement, une fondation ou une entreprise. Les *hôpitaux* et les *universités et collèges* déclarent plus souvent que les autres types d'organismes avoir de la difficulté à faire des plans pour l'avenir, de la difficulté à s'adapter au changement, de la difficulté concernant la demande croissante de biens ou de services que fournit l'organisme et éprouver de la difficulté à faire face à un manque de ressources internes (p. ex. pour ce qui est des systèmes administratifs internes et des technologies de l'information). Les *universités et collèges* sont beaucoup plus susceptibles que les autres de déclarer avoir de la difficulté à obtenir des fonds auprès de particuliers, de la difficulté à collaborer avec d'autres organismes à but non lucratif et bénévoles et de la difficulté à participer à l'élaboration de politiques gouvernementales. Les *hôpitaux* ainsi que les *universités et collèges* sont proportionnellement moins nombreux à déclarer avoir des difficultés avec les bénévoles. Ils sont aussi beaucoup plus susceptibles de faire état de problèmes concernant leurs employés rémunérés.

Enfin, les organismes qui œuvrent dans le domaine des *subventions*, de la *subvention*, la *collecte de fonds* et de la *promotion du bénévolat* et dans celui de la *religion* déclarent avoir généralement moins de problèmes que les autres types d'organismes. On obtient des résultats semblables pour les *associations d'affaires*, les *associations professionnelles* et les *organisations syndicales*, à deux exceptions près : ceux-ci déclarent plus souvent que les autres avoir de la difficulté à participer à l'élaboration de politiques gouvernementales et faire face à un manque de ressources internes (p. ex. pour ce qui est des systèmes administratifs internes et des technologies de l'information).

Les organismes de bienfaisance sont très semblables aux autres organismes dans la mesure où ils déclarent éprouver des difficultés. La principale différence vient du fait que les organismes de bienfaisance déclarent plus souvent que les autres avoir de la difficulté à obtenir des fonds auprès de particuliers (tableau 4.4).

Y a-t-il des problèmes particuliers de financement externe?

Comme nous l'avons indiqué précédemment, la difficulté d'obtenir du financement auprès d'autres organismes tels qu'un gouvernement, une fondation ou une entreprise semble être un problème important pour beaucoup d'organismes, 20 % la qualifiant de problème grave (tableau 4.5). Parmi les organismes actifs depuis au moins trois ans, 48 % d'entre eux ont déclaré avoir reçu un financement externe auprès des gouvernements, des fondations ou d'entreprises au cours de cette période.

On a demandé aux organismes qui bénéficiaient de financements externes de faire état de problèmes bien précis concernant ce genre de financement. Soixante-cinq pour cent d'entre eux estiment que la réduction du financement public constitue un problème et 36 % considèrent qu'il s'agit d'un problème grave. De plus, 61 % jugent que la réticence des bailleurs de fonds à financer les services de base (p. ex. les programmes à long terme et les frais d'administration) est un problème et 27 % avouent que cela représente un problème grave. Dans le même ordre d'idées, 61 % disent éprouver des difficultés en raison de la dépendance à l'égard du financement de projets et 25 % y voient un problème grave. Cependant, 47 % sont d'avis que la nécessité de modifier leurs programmes pour recevoir du financement leur cause des difficultés, et 43 % de ces organismes ont dit avoir de la difficulté à faire face aux exigences des bailleurs de fonds relativement aux déclarations.

Ces résultats ne discordent pas nécessairement avec ceux mentionnés plus tôt, selon lesquels seulement 22 % des organismes déclarent que leurs revenus ont diminué au cours des trois dernières années. Par exemple, les organismes qui estiment que la réduction du financement public pose un problème se sont adressés à d'autres sources afin de compenser pour une réduction des fonds publics. Il se peut également que bon nombre des problèmes déclarés tiennent davantage au mode de financement des organismes qu'aux montants reçus.

Les organismes disant avoir des problèmes de financement externe dépendent généralement plus que les autres de ce type de financement, qu'ils obtiennent des gouvernements, dans une proportion de 89 %. En fait, le financement public représente 56 % des revenus totaux de l'ensemble des organismes recevant un financement externe.

Force vitale de la collectivité : faits saillants de l'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles

Tableau 4.3

Organismes sans but lucratif et bénévoles signalant des problèmes, selon la principal domaine d'activité, Canada, 2003

Catégorie générale de problème	Problème précis	Principal domaine d'activité							
		Arts et culture	Sports et loisirs	Éducation et recherche	Universités et collèges	Santé	Hôpitaux	Services sociaux	Environnement
Ressources humaines bénévoles	Difficulté de trouver des bénévoles répondant aux besoins de l'organisme	64	65	59	57 [%]	71	49	62	52
	Difficulté de recruter des personnes intéressées à être membres du conseil d'administration	59	64	58	59	67	61	64	59
	Difficulté de convaincre les bénévoles de demeurer au sein de l'organisme	54	58	53	46	53	45	52	48
	Difficulté d'offrir aux bénévoles de la formation ¹	43	33	36	35	54	41	47	42
	Peu d'employés rémunérés pour recruter ou gérer des bénévoles ¹	46	26	38	35	56	46	50	34
Questions financières	Difficulté d'offrir aux membres du conseil d'administration de la formation ²	42	32	37	46	52	36	47	35
	Difficulté d'obtenir du financement de la part d'autres organismes	70	53	59	64	73	63	67	60
	Difficulté d'obtenir des fonds de la part des particuliers	63	47	55	84	63	50	60	53
	Concurrence entre les différents organismes pour obtenir du financement et pour générer des profits	59	49	55	67	61	53	57	44
Planification et développement	Difficulté d'obtenir un revenu	60	51	52	41	52	16	43	50
	Difficulté de faire des plans pour l'avenir	67	58	57	75	68	70	67	65
	Difficulté de s'adapter au changement	45	40	36	60	51	64	45	47
Facteurs liés à la demande	Difficulté de participer à l'élaboration de politiques gouvernementales	41	36	46	64	62	49	54	56
	Demande croissante de biens ou services	41	40	51	47	70	65	65	40
Infrastructure	Manque de moyens, par exemple en termes de systèmes administratifs internes et de logiciels	51	32	47	63	63	57	54	49
Relations	Difficulté de collaborer avec d'autres organismes	28	27	29	39	32	24	30	27
Employés rémunérés	Difficulté de recruter des employés rémunérés répondant aux besoins de l'organisme	38	19	39	41	54	56	49	24
	Difficulté d'offrir au personnel de la formation et des possibilités de développement	35	19	33	32	46	47	47	23
	Difficulté de convaincre les employés rémunérés de demeurer au sein de l'organisme ³	23	25	27	30	35	45	24	25

Catégorie générale de problème	Problème précis	Principal domaine d'activité							
		Développement et habitation	Droit, assistance juridique et politique	Collecte de fonds et promotion bénévolat	Activités du internationales	Religion	Associations d'affaires, associations professionnelles et organisations syndicales	Organismes non classés ailleurs	Tous les organismes
Ressources humaines bénévoles	Difficulté de trouver des bénévoles répondant aux besoins de l'organisme	42	74	45	53 [%]	55	54	43	57
	Difficulté de recruter des personnes intéressées à être membres du conseil d'administration	58	7	44	46	42	56	49	56
	Difficulté de convaincre les bénévoles de demeurer au sein de l'organisme	36	61	37	46	48	44	37	49
	Difficulté d'offrir aux bénévoles de la formation ¹	32	52	30	51	33	41	44	38
	Peu d'employés rémunérés pour recruter ou gérer des bénévoles ¹	31	55	24	54	26	43	38	35
Questions financières	Difficulté d'offrir aux membres du conseil d'administration de la formation ²	27	51	25	44	27	34	31	34
	Difficulté d'obtenir du financement de la part d'autres organismes	38	66	38	64	20	36	51	48
	Difficulté d'obtenir des fonds de la part des particuliers	22	57	47	60	44	24	34	48
	Concurrence entre les différents organismes pour obtenir du financement et pour générer des profits	26	55	47	58	20	30	39	43
Planification et développement	Difficulté d'obtenir un revenu	27	53	32	38	26	43	49	42
	Difficulté de faire des plans pour l'avenir	47	68	54	72	54	54	53	58
	Difficulté de s'adapter au changement	28	41	33	48	45	42	34	41
Facteurs liés à la demande	Difficulté de participer à l'élaboration de politiques gouvernementales	33	57	29	38	27	47	42	39
	Demande croissante de biens ou services	31	57	42	52	32	38	38	43
Infrastructure	Manque de moyens, par exemple en termes de systèmes administratifs internes et de logiciels	28	59	28	60	31	45	37	39
Relations	Difficulté de collaborer avec d'autres organismes	14	35	23	40	14	23	19	24
Employés rémunérés	Difficulté de recruter des employés rémunérés répondant aux besoins de l'organisme	21	32	14	32	25	25	32	28
	Difficulté d'offrir au personnel de la formation et des possibilités de développement	23	37	13	37	22	27	27	27
	Difficulté de convaincre les employés rémunérés de demeurer au sein de l'organisme ³	7	7	17	x	12	13	x	19

x confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique

1. Ces chiffres ne s'appliquent qu'aux 79 % d'organismes qui faisaient appel à des bénévoles pour d'autres fonctions que la gouvernance.

2. Ces chiffres ne s'appliquent qu'aux 98% d'organismes qui faisaient appel à des bénévoles pour la gouvernance.

3. Ces chiffres ne s'appliquent qu'aux 54% d'organismes qui avaient des employés rémunérés.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des organismes sans but lucratif et bénévoles.

Force vitale de la collectivité : faits saillants de l'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles

Tableau 4.4

Organismes sans but lucratif et bénévoles signalant des problèmes, selon qu'ils aient oui ou non le statut d'organisme de bienfaisance enregistré, Canada, 2003

Catégorie générale de problèmes	Problème précis	De bienfaisance enregistré	Pas de bienfaisance enregistré		Tous les organismes
			%		
Ressources humaines bénévoles	Difficulté de trouver des bénévoles répondant aux besoins de l'organisme	58	56		57
	Difficulté de recruter des personnes intéressées à être membres du conseil d'administration	53	59		56
	Difficulté de convaincre les bénévoles de demeurer au sein de l'organisme	50	49		49
	Difficulté d'offrir aux bénévoles de la formation ¹	39	35		38
	Peu d'employés rémunérés pour recruter ou gérer des bénévoles ¹	37	31		35
	Difficulté d'offrir aux membres du conseil d'administration de la formation ²	36	32		34
Questions financières	Difficulté d'obtenir du financement de la part d'autres organismes	46	49		48
	Difficulté d'obtenir des fonds de la part des particuliers	54	39		48
	Concurrence entre les différents organismes pour obtenir du financement et pour générer des profits	45	41		43
Planification et développement	Difficulté d'obtenir un revenu	40	44		42
	Difficulté de faire des plans pour l'avenir	60	57		58
	Difficulté de s'adapter au changement	43	39		41
	Difficulté de participer à l'élaboration de politiques gouvernementales	39	40		39
Facteurs liés à la demande Infrastructure	Demande croissante de biens ou services	46	39		43
	Manque de moyens, par exemple en termes de systèmes administratifs internes et de logiciels	42	36		39
Relations	Difficulté de collaborer avec d'autres organismes	24	24		24
Employés rémunérés	Difficulté de recruter des employés rémunérés répondant aux besoins de l'organisme	31	25		28
	Difficulté d'offrir au personnel de la formation et des possibilités de développement	29	24		27
	Difficulté de convaincre les employés rémunérés de demeurer au sein de l'organisme ³	19	18		19

1. Ces chiffres ne s'appliquent qu'aux 79 % d'organismes qui faisaient appel à des bénévoles pour d'autres fonctions que la gouvernance.

2. Ces chiffres ne s'appliquent qu'aux 98% d'organismes qui faisaient appel à des bénévoles pour la gouvernance.

3. Ces chiffres ne s'appliquent qu'aux 54% d'organismes qui avaient des employés rémunérés.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des organismes sans but lucratif et bénévoles.

Tableau 4.5

Organismes sans but lucratif et bénévoles signalant des problèmes de financement externe,¹ selon la gravité du problème, Canada, 2003

Catégorie générale de problème	Problème précis	Gravité du problème signalé			
		Mineur	Modéré	Grave	Un problème
Financement externe	Réduction des subventions gouvernementales	9	20	36	65
	Dépendance à l'égard du financement de projets	12	24	25	61
	Réticence des bailleurs de fonds à financer les services de base (p. ex., programmes à long terme, frais d'administration, etc.)	11	22	27	61
	Nécessité de modifier les programmes	14	22	11	47
	Exigences des bailleurs de fonds en matière de rapports	16	19	8	43
			%		

1. Ces chiffres ne s'appliquent qu'aux 39 % d'organismes qui sont incorporée, qui étaient actifs depuis au moins trois ans et qui avaient reçu du financement de gouvernements, de fondations ou d'entreprises durant cette période.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des organismes sans but lucratif et bénévoles.

Force vitale de la collectivité : faits saillants de l'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles

La majorité des *hôpitaux*, des *universités et collèges* ainsi que des organismes œuvrant dans les domaines de la *santé*, des *services sociaux* et des *activités internationales* font état de problèmes dans tous les secteurs du financement externe. De plus, la majorité des organismes des domaines des *arts* et de la *culture*, de l'*éducation*, de la *recherche*, du *droit*, de l'*assistance juridique* et de la *politique* déclarent avoir des problèmes à tous les égards, sauf en ce qui a trait aux exigences des bailleurs de fonds relativement aux déclarations. Par contre, les organismes du domaine de la *religion* et de celui de la *subvention*, la *collecte de fonds* et de la *promotion du bénévolat* ainsi que les *associations d'affaires*, les *associations professionnelles* et les *organisations syndicales*, généralement peu financés par d'autres organismes, sont moins susceptibles de déclarer avoir des problèmes de financement externe (tableau 4.6).

Un nombre considérablement plus élevé de ces types d'organismes ont dit éprouver d'importantes difficultés concernant le financement externe. Parmi ces organismes, 59 % des *hôpitaux*, 56 % des *universités et collèges* ainsi que 48 % des organismes de la *santé*, 46 % des organismes de *services sociaux*, 42 % des organismes du domaine des *arts* et de la *culture*, 41 % des organismes du domaine de l'*environnement*, 41 % des organismes du domaine des *activités internationales* et 40 % des organismes du *droit*, de l'*assistance juridique* et de la *politique* déclarent avoir de graves problèmes en raison de la réduction du financement public. D'importantes difficultés, attribuables à la réticence des bailleurs de fonds à financer les services de base (p. ex. les programmes à long terme, les frais d'administration), sont aussi rapportées par les *hôpitaux* (45 %) et les organismes des domaines de la *santé* (45 %), des *services sociaux* (40 %), de l'*environnement* (40 %) et des *activités internationales* (38 %). Enfin, 45 % des organismes de la *santé*, 39 % des *universités et collèges*, 33 % des *hôpitaux* et 33 % des organismes œuvrant dans le domaine des *activités internationales* déclarent que la dépendance à l'égard du financement de projets constitue un problème grave.

Tableau 4.6

Organismes sans but lucratif et bénévoles signalant des problèmes de financement externe,¹ selon la principale domaine d'activité, Canada, 2003

Principale domaine d'activité	Réductions des subventions gouvernementales		Dépendance à l'égard du financement de projets		Réticence des bailleurs de fonds à financer les services de base (p. ex., programmes à long terme, frais d'administration, etc.)		Nécessité de modifier les programmes		Exigences des bailleurs de fonds en matière de rapports	
	Un problème	Grave	Un problème	Grave	Un problème	Grave	Un problème	Grave	Un problème	Grave
	% de chaque domaine d'activité									
Arts et culture	74	42	71	30	70	35	57	15	45	8
Sports et loisirs	61	31	55	17	54	16	39	8	37	4
Éducation et recherche	69	38	64	30	64	35	52	13	48	12
Universités et collèges	95	56	82	39	64	37	54	x	52	6
Santé	79	48	78	45	85	45	55	13	61	15
Hôpitaux	76	59	61	33	67	45	61	21	57	9
Services sociaux	73	46	70	32	71	40	56	13	53	11
Environnement	75	41	64	27	71	40	57	14	49	12
Développement et habitation	67	33	55	22	49	18	38	8	39	5
Droit, assistance juridique et politique	63	40	62	27	72	37	52	19	49	11
Collecte de fonds et promotion du bénévolat	49	28	48	15	46	13	36	3	30	2
Activités internationales	70	41	60	33	65	38	53	x	63	31
Religion	26	4	40	11	36	7	25	3	11	3
Associations d'affaires, associations professionnelles et organisations syndicales	57	23	42	16	44	13	43	5	30	5
Organismes non classés ailleurs	51	38	52	23	38	16	44	13	39	7
Tous les organismes	65	36	61	25	61	27	47	11	43	8

x confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique

1. Ces chiffres ne s'appliquent qu'aux 39 % d'organismes qui sont incorporée, qui étaient actifs depuis au moins trois ans et qui avaient reçu du financement de gouvernements, de fondations ou d'entreprises durant cette période.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des organismes sans but lucratif et bénévoles.

La plupart des organismes ayant des revenus annuels de moins de 30 000 \$ déclarent avoir moins de problèmes que les autres. Ceux dont les revenus sont de 10 millions de dollars et plus sont proportionnellement beaucoup plus nombreux que les autres à déclarer avoir des problèmes liés à la réduction du financement public — 81 % font état de difficultés et 44 %, de problèmes graves à cet égard (tableau 4.7). Comme nous l'avons mentionné précédemment, les organismes de cette catégorie de revenu ont tendance à dépendre beaucoup plus que les autres du financement public.

Force vitale de la collectivité : faits saillants de l'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles

Tableau 4.7

Organismes sans but lucratif et bénévoles signalant des problèmes de financement externe,¹ selon les revenus annuels, Canada, 2003

Revenu annuelle	Réductions des subventions gouvernementales		Dépendance à l'égard du financement de projets		Réticence des bailleurs de fonds à financer les services de base (p. ex., programmes à long terme, frais d'administration, etc.)		Nécessité de modifier les programmes		Exigences des bailleurs de fonds en matière de rapports	
	Un problème	Grave	Un problème	Grave	Un problème	Grave	Un problème	Grave	Un problème	Grave
	%									
0\$ à 29,999\$	54	29	54	23	50	19	38	8	29	5
30,000\$ à 99,999\$	61	37	61	19	61	29	46	11	44	6
100,000\$ à 249,999\$	72	39	69	32	66	33	52	13	50	12
250,000\$ à 499,999\$	73	41	64	28	65	35	50	11	52	7
500,000\$ à 999,999\$	67	37	61	29	67	22	48	11	44	8
1,000,000\$ à 9,999,999\$	74	42	60	24	68	31	55	11	51	10
10,000,000\$ ou plus	81	44	52	22	60	23	51	9	45	7
Tous les organismes	65	36	61	25	61	27	47	11	43	8

1. Ces chiffres ne s'appliquent qu'aux 39 % d'organismes qui sont incorporée, qui étaient actifs depuis au moins trois ans et qui avaient reçu du financement de gouvernements, de fondations ou d'entreprises durant cette période.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des organismes sans but lucratif et bénévoles.

Enfin, les organismes de bienfaisance sont plus susceptibles que les autres de déclarer avoir des problèmes de financement externe (tableau 4.8). Ils sont nettement plus susceptibles de faire état de problèmes découlant de la réticence des bailleurs de fonds à financer les services de base (p. ex. les programmes à long terme, les frais d'administration). En outre, 66 % de ces organismes déclarent avoir des difficultés à cet égard alors que 32 % disent avoir de graves problèmes.

Tableau 4.8

Organismes sans but lucratif et bénévoles signalant des problèmes de financement externe,¹ selon qu'ils aient oui ou non le statut d'organisme de bienfaisance enregistré, Canada, 2003

	Réductions des subventions gouvernementales		Dépendance à l'égard du financement de projets		Réticence des bailleurs de fonds à financer les services de base (p. ex., programmes à long terme, frais d'administration, etc.)		Nécessité de modifier les programmes		Exigences des bailleurs de fonds en matière de rapports	
	Un problème	Grave	Un problème	Grave	Un problème	Grave	Un problème	Grave	Un problème	Grave
	%									
Organisme de bienfaisance enregistré	66	38	65	29	66	32	51	12	44	9
Organisme de bienfaisance non enregistré	64	34	56	21	53	21	42	9	40	6
Tous les organismes	65	36	61	25	61	27	47	11	43	8

1. Ces chiffres ne s'appliquent qu'aux 39 % d'organismes qui sont incorporée, qui étaient actifs depuis au moins trois ans et qui avaient reçu du financement de gouvernements, de fondations ou d'entreprises durant cette période.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des organismes sans but lucratif et bénévoles.

Les variations de revenu causent-elles des difficultés aux organismes?

On peut raisonnablement s'attendre à ce qu'il y ait un lien entre les problèmes des organismes et l'évolution de leur situation financière. Les organismes disant que leurs revenus ont diminué de 2000 à 2003 sont plus susceptibles que les autres de déclarer avoir des problèmes dans la plupart des domaines (tableau 4.9). Toutefois, ceux dont les revenus augmentent sont aussi plus susceptibles de mentionner avoir des difficultés que ceux dont les revenus sont stables. Cela donne à penser que les organismes éprouvent généralement des difficultés à s'adapter aux variations de leurs niveaux de revenus.

Force vitale de la collectivité : faits saillants de l'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles

Tableau 4.9

Organismes sans but lucratif et bénévoles signalant des problèmes, selon de variation en revenu depuis trois ans, Canada, 2000 to 2003

Catégorie générale de problème	Problème précis	Variation de revenu depuis 3 ans			
		Augmenté	À peu près pas changé	Diminué	Tous les organismes
			%		
Ressources humaines bénévoles	Difficulté de trouver des bénévoles répondant aux besoins de l'organisme	60	52	66	57
	Difficulté de recruter des personnes intéressées à être membres du conseil d'administration	60	53	63	56
	Difficulté de convaincre les bénévoles de demeurer au sein de l'organisme	51	45	56	49
	Difficulté d'offrir aux bénévoles de la formation ¹	43	33	42	38
	Peu d'employés rémunérés pour recruter ou gérer des bénévoles ¹	41	29	41	35
Questions financières	Difficulté d'offrir aux membres du conseil d'administration de la formation ²	39	30	40	34
	Difficulté d'obtenir du financement de la part d'autres organismes	53	43	57	48
	Difficulté d'obtenir des fonds de la part des particuliers	52	41	59	48
	Concurrence entre les différents organismes pour obtenir du financement et pour générer des profits	48	38	53	43
	Difficulté d'obtenir un revenu	42	39	56	42
Planification et développement	Difficulté de faire des plans pour l'avenir	61	51	71	58
	Difficulté de s'adapter au changement	45	35	50	41
	Difficulté de participer à l'élaboration de politiques gouvernementales	46	35	45	39
Facteurs liés à la demande Infrastructure	Demande croissante de biens ou services	50	37	51	43
	Manque de moyens, par exemple en termes de systèmes administratifs internes et de logiciels	48	33	43	39
Relations	Difficulté de collaborer avec d'autres organismes	26	21	30	24
Employés rémunérés	Difficulté de recruter des employés rémunérés répondant aux besoins de l'organisme	37	23	31	28
	Difficulté d'offrir au personnel de la formation et des possibilités de développement	36	22	30	27
	Difficulté de convaincre les employés rémunérés de demeurer au sein de l'organisme ³	19	19	21	19
Financement externe	Réduction des subventions gouvernementales ⁴	66	61	71	65
	Dépendance à l'égard du financement de projets ⁴	62	55	68	61
	Réticence des bailleurs de fonds à financer les services de base (p. ex., programmes à long terme, frais d'administration, etc.) ⁴	61	55	68	61
	Nécessité de modifier les programmes ⁴	48	44	51	47
	Exigences des bailleurs de fonds en matière de rapports ⁴	46	38	45	43

1. Ces chiffres ne s'appliquent qu'aux 79 % d'organismes qui faisaient appel à des bénévoles pour d'autres fonctions que la gouvernance.

2. Ces chiffres ne s'appliquent qu'aux 98 % d'organismes qui faisaient appel à des bénévoles pour la gouvernance.

3. Ces chiffres ne s'appliquent qu'aux 54 % d'organismes qui avaient des employés rémunérés.

4. Ces chiffres ne s'appliquent qu'aux 39 % d'organismes qui sont incorporées, qui étaient actifs depuis au moins trois ans et qui avaient reçu du financement de gouvernements, de fondations ou d'entreprises durant cette période.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des organismes sans but lucratif et bénévoles.

Les problèmes varient-ils selon la source principale de financement des organismes?

La fréquence des problèmes liés à la capacité varie selon les sources de revenus dont les organismes dépendent. Dans le tableau 4.10, on classe les organismes en quatre catégories selon la provenance de la plus grande partie de leur financement³.

Les 17 % d'organismes classés comme dépendants des fonds publics sont les plus susceptibles de déclarer avoir des problèmes, suivis de ceux ayant un financement diversifié (11 % de tous les organismes). Les organismes qui dépendent de subventions et de dons (26 % de tous les organismes) ont tendance à avoir moins de difficultés. Cependant, ces organismes ont aussi tendance à toucher des revenus nettement moindres; il semble donc exister un lien entre ce phénomène et le fait de déclarer avoir moins de problèmes.

3. Les organismes qui dépendent des fonds publics reçoivent plus de 50 % de leurs revenus de sources publiques. Dans le même ordre d'idées, les organismes dépendants du revenu gagné tirent moins de 50 % de leurs revenus du revenu gagné, tandis que les organismes dépendants des subventions et des dons encaissent plus de 50 % de leurs revenus de dons privés. Le groupe à financement diversifié n'obtient pas plus de 50 % de ses revenus d'une source donnée (fonds publics, revenu gagné, subventions et dons).

Tableau 4.10

Organismes sans but lucratif et bénévoles signalant des problèmes, selon le source primary de financement externe, Canada, 2003

Catégorie générale de problème	Problème précis	Dépendants du financement public	Dépendants du revenu gagné de sources non gouvernementales	%		Tous les organismes
				Dépendants des dons	Sources de revenu diverses	
Ressources humaines bénévoles	Difficulté de trouver des bénévoles répondant aux besoins de l'organisme	65	57	54	57	57
	Difficulté de recruter des personnes intéressées à être membres du conseil d'administration	67	58	44	56	56
	Difficulté de convaincre les bénévoles de demeurer au sein de l'organisme	55	49	47	47	49
	Difficulté d'offrir aux bénévoles de la formation ¹	54	34	35	36	38
	Peu d'employés rémunérés pour recruter ou gérer des bénévoles ¹	59	29	29	38	35
Questions financières	Difficulté d'offrir aux membres du conseil d'administration de la formation ²	52	31	29	34	34
	Difficulté d'obtenir du financement de la part d'autres organismes	74	46	32	53	48
	Difficulté d'obtenir des fonds de la part des particuliers	58	42	48	52	48
Planification et développement	Concurrence entre les différents organismes pour obtenir du financement et pour générer des profits	57	41	34	49	43
	Difficulté d'obtenir un revenu	48	45	28	49	42
	Difficulté de faire des plans pour l'avenir	70	56	55	58	58
	Difficulté de s'adapter au changement	50	39	41	37	41
	Difficulté de participer à l'élaboration de politiques gouvernementales	60	36	31	39	39
Facteurs liés à la demande Infrastructure	Demande croissante de biens ou services	63	38	38	41	43
	Manque de moyens, par exemple en termes de systèmes administratifs internes et de logiciels	60	34	35	39	39
Relations Employés rémunérés	Difficulté de collaborer avec d'autres organismes	31	22	20	27	24
	Difficulté de recruter des employés rémunérés répondant aux besoins de l'organisme	52	22	24	27	28
	Difficulté d'offrir au personnel de la formation et des possibilités de développement	50	21	22	25	27
Financement externe	Difficulté de convaincre les employés rémunérés de demeurer au sein de l'organisme ³	23	18	14	18	19
	Réduction des subventions gouvernementales ⁴	78	59	48	68	65
	Dépendance à l'égard du financement de projets ⁴	71	54	53	60	61
	Réticence des bailleurs de fonds à financer les services de base (p. ex., programmes à long terme, frais d'administration, etc.) ⁴	72	52	53	64	61
	Nécessité de modifier les programmes ⁴	58	40	39	47	47
	Exigences des bailleurs de fonds en matière de rapports ⁴	55	36	29	45	43

Notes : De tous les organismes, 17 % ont été classés comme dépendants du financement public, 46 %, comme dépendants du revenu gagné de sources non gouvernementales, 26 %, comme dépendants des dons et 11 %, comme ayant des sources de revenu diversifiées.

1. Ces chiffres ne s'appliquent qu'aux 79 % d'organismes qui faisaient appel à des bénévoles pour d'autres fonctions que la gouvernance.
2. Ces chiffres ne s'appliquent qu'aux 98 % d'organismes qui faisaient appel à des bénévoles pour la gouvernance.
3. Ces chiffres ne s'appliquent qu'aux 54 % d'organismes qui avaient des employés rémunérés.
4. Ces chiffres ne s'appliquent qu'aux 39 % d'organismes qui sont incorporée, qui étaient actifs depuis au moins trois ans et qui avaient reçu du financement de gouvernements, de fondations ou d'entreprises durant cette période.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des organismes sans but lucratif et bénévoles.

Les problèmes varient-ils selon l'emplacement géographique des organismes?

Les organismes dans les territoires sont plus susceptibles de faire état de problèmes — à l'exception de la difficulté de recruter des personnes intéressées à devenir membres du conseil d'administration. Bien souvent, ces organismes sont, de loin, beaucoup plus susceptibles de déclarer avoir des problèmes tels que la difficulté d'offrir de la formation aux membres du conseil d'administration (52 % dans les territoires, comparativement à 34 % au Canada), la difficulté d'offrir de la formation et des possibilités de développement au personnel (45 % par rapport à 27 %) et la difficulté de recruter des employés rémunérés répondant aux besoins de l'organisme (44 % par rapport à 28 %). Les organismes de Terre-Neuve-et-Labrador sont également plus susceptibles de déclarer avoir tous les problèmes, sauf la difficulté d'obtenir des fonds auprès de particuliers, les exigences des bailleurs de fonds relativement aux déclarations et la difficulté de recruter des personnes intéressées à devenir membres du conseil d'administration. Les organismes du Manitoba sont nettement plus susceptibles de déclarer avoir de la difficulté à trouver des bénévoles répondant aux besoins de l'organisme et de la difficulté à convaincre les bénévoles de continuer à œuvrer au sein de l'organisme et à déplorer le peu d'employés rémunérés pour recruter ou gérer des bénévoles (tableau 4.11).

Force vitale de la collectivité : faits saillants de l'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles

Tableau 4.11

Organismes sans but lucratif et bénévoles signalant des problèmes, selon la province ou le territoire, Canada, 2003

Catégorie générale de problème	Problème précis	Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	
		%						
Ressources humaines bénévoles	Difficulté de trouver des bénévoles répondant aux besoins de l'organisme	63	56	56	57	57	57	
	Difficulté de recruter des personnes intéressées à être membres du conseil d'administration	53	49	50	56	65	49	
	Difficulté de convaincre les bénévoles de demeurer au sein de l'organisme	58	48	47	49	45	48	
	Difficulté d'offrir aux bénévoles de la formation ¹	40	45	35	35	37	41	
	Peu d'employés rémunérés pour recruter ou gérer des bénévoles ¹	44	47	37	31	33	34	
Questions financières	Difficulté d'offrir aux membres du conseil d'administration de la formation ²	35	35	30	33	35	34	
	Difficulté d'obtenir du financement de la part d'autres organismes	58	47	44	42	53	42	
	Difficulté d'obtenir des fonds de la part des particuliers	46	51	49	49	46	47	
Planification et développement	Concurrence entre les différents organismes pour obtenir du financement et pour générer des profits	45	48	44	37	39	44	
	Difficulté d'obtenir un revenu	48	43	41	38	45	38	
	Difficulté de faire des plans pour l'avenir	64	59	64	61	57	60	
	Difficulté de s'adapter au changement	43	42	40	44	43	40	
	Difficulté de participer à l'élaboration de politiques gouvernementales	42	43	40	35	45	36	
Facteurs liés à la demande Infrastructure	Demande croissante de biens ou services	46	44	44	36	46	41	
	Manque de moyens, par exemple en termes de systèmes administratifs internes et de logiciels	44	38	37	38	42	41	
Relations Employés rémunérés	Difficulté de collaborer avec d'autres organismes	26	25	25	23	25	24	
	Difficulté de recruter des employés rémunérés répondant aux besoins de l'organisme	34	36	22	28	30	27	
Financement externe	Difficulté d'offrir au personnel de la formation et des possibilités de développement	31	35	24	29	26	28	
	Difficulté de convaincre les employés rémunérés de demeurer au sein de l'organisme ³	20	16	17	18	20	18	
	Réduction des subventions gouvernementales ⁴	71	67	67	62	62	68	
	Dépendance à l'égard du financement de projets ⁴	65	61	60	54	68	53	
	Réticence des bailleurs de fonds à financer les services de base (p. ex., programmes à long terme, frais d'administration, etc.) ⁴	64	67	62	56	57	65	
	Nécessité de modifier les programmes ⁴	50	59	51	40	50	47	
	Exigences des bailleurs de fonds en matière de rapports ⁴	39	41	42	29	47	46	
		Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Territoires	Canada	
		%						
Ressources humaines bénévoles	Difficulté de trouver des bénévoles répondant aux besoins de l'organisme	67	61	58	54	64	57	
	Difficulté de recruter des personnes intéressées à être membres du conseil d'administration	60	56	55	50	55	56	
	Difficulté de convaincre les bénévoles de demeurer au sein de l'organisme	61	52	52	51	61	49	
	Difficulté d'offrir aux bénévoles de la formation ¹	41	35	35	36	45	38	
	Peu d'employés rémunérés pour recruter ou gérer des bénévoles ¹	45	31	33	36	42	35	
Questions financières	Difficulté d'offrir aux membres du conseil d'administration de la formation ²	36	34	34	32	52	34	
	Difficulté d'obtenir du financement de la part d'autres organismes	52	43	48	49	60	48	
	Difficulté d'obtenir des fonds de la part des particuliers	54	48	47	47	50	48	
Planification et développement	Concurrence entre les différents organismes pour obtenir du financement et pour générer des profits	50	44	45	44	56	43	
	Difficulté d'obtenir un revenu	42	41	41	43	48	42	
	Difficulté de faire des plans pour l'avenir	63	62	56	55	66	58	
	Difficulté de s'adapter au changement	48	44	42	35	46	41	
	Difficulté de participer à l'élaboration de politiques gouvernementales	41	39	35	37	53	39	
Facteurs liés à la demande Infrastructure	Demande croissante de biens ou services	47	37	43	41	49	43	
	Manque de moyens, par exemple en termes de systèmes administratifs internes et de logiciels	44	36	34	35	53	39	
Relations Employés rémunérés	Difficulté de collaborer avec d'autres organismes	27	28	20	20	32	24	
	Difficulté de recruter des employés rémunérés répondant aux besoins de l'organisme	36	30	26	25	44	28	
Financement externe	Difficulté d'offrir au personnel de la formation et des possibilités de développement	31	27	25	24	45	27	
	Difficulté de convaincre les employés rémunérés de demeurer au sein de l'organisme ³	18	23	18	16	22	19	
	Réduction des subventions gouvernementales ⁴	68	60	67	66	72	65	
	Dépendance à l'égard du financement de projets ⁴	62	58	61	55	62	61	
	Réticence des bailleurs de fonds à financer les services de base (p. ex., programmes à long terme, frais d'administration, etc.) ⁴	62	60	60	62	67	61	
	Nécessité de modifier les programmes ⁴	50	43	39	43	52	47	
	Exigences des bailleurs de fonds en matière de rapports ⁴	42	38	37	33	50	43	

1. Ces chiffres ne s'appliquent qu'aux 79 % d'organismes qui faisaient appel à des bénévoles pour d'autres fonctions que la gouvernance.

2. Ces chiffres ne s'appliquent qu'aux 98 % d'organismes qui faisaient appel à des bénévoles pour la gouvernance.

3. Ces chiffres ne s'appliquent qu'aux 54 % d'organismes qui avaient des employés rémunérés.

4. Ces chiffres ne s'appliquent qu'aux 39 % d'organismes qui sont incorporés, qui étaient actifs depuis au moins trois ans et qui avaient reçu du financement de gouvernements, de fondations ou d'entreprises durant cette période.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des organismes sans but lucratif et bénévoles.

Dans les autres provinces, on constate que les problèmes des organismes varient moins. Les organismes de l'Île-du-Prince-Édouard sont beaucoup plus susceptibles de déclarer avoir peu d'employés rémunérés pour recruter ou gérer des bénévoles et la nécessité de modifier leurs programmes pour recevoir du financement. Au Nouveau-Brunswick et en Colombie-Britannique, les organismes sont bien moins susceptibles que les autres de dire que les exigences des bailleurs de fonds relativement aux déclarations constituent un problème. Les organismes du Québec sont beaucoup plus susceptibles que les autres de déclarer éprouver de la difficulté à recruter des personnes intéressées à devenir membres du conseil d'administration.

Résumé des principaux résultats

Les organismes sans but lucratif et bénévoles font face à de nombreux défis pouvant les empêcher de réaliser leur mission et d'atteindre leurs objectifs organisationnels. La majorité d'entre eux disent avoir de la difficulté à trouver des bénévoles répondant aux besoins de l'organisme, de la difficulté à recruter des personnes intéressées à devenir membres du conseil d'administration et de la difficulté à faire des plans pour l'avenir. Près de la moitié d'entre eux déclarent également avoir de la difficulté à convaincre les bénévoles de continuer à œuvrer au sein de l'organisme, de la difficulté à obtenir du financement auprès d'autres organismes tels qu'un gouvernement, une fondation ou une entreprise et de la difficulté à obtenir des fonds auprès de particuliers.

Les organismes ayant les revenus les plus bas sont généralement moins susceptibles d'indiquer avoir des problèmes. Ceux des domaines de la *santé* et des *services sociaux*, les *hôpitaux* ainsi que les organismes qui œuvrent dans le domaine du *droit*, de l'*assistance juridique* et de la *politique* sont proportionnellement plus nombreux que la plupart des autres types d'organismes de déclarer avoir des problèmes. En outre, les organismes de bienfaisance enregistrés sont plus susceptibles de déclarer éprouver de la difficulté à obtenir des fonds auprès de particuliers.

Il semble que l'obtention de financement auprès d'autres organisations, y compris les gouvernements, les fondations ou les entreprises, représente un problème grave pour de nombreux organismes. Ceux qui en reçoivent sont particulièrement susceptibles de déclarer avoir des problèmes en raison de la réduction du financement public, de la réticence des bailleurs de fonds à financer les services de base (p. ex. les programmes à long terme et les frais d'administration) et de la dépendance à l'égard du financement de projets.

Un fort pourcentage d'organismes de tous les domaines déclarent avoir des problèmes de financement externe. Les *hôpitaux*, les *universités et collèges* ainsi que les organismes des domaines de la *santé*, des *services sociaux* et des *activités internationales* sont plus susceptibles de dire qu'il s'agit là de problèmes graves. Les organismes ayant les revenus les plus bas rapportent avoir moins de problèmes de financement externe que les autres.

Les organismes dont les revenus variaient entre 2000 et 2003 sont plus susceptibles que les autres de déclarer avoir des problèmes dans la plupart des domaines. De plus, la fréquence des problèmes dont les organismes font état varie selon les sources de revenus dont ceux-ci dépendent. Les organismes qui dépendent de fonds publics sont les plus susceptibles de déclarer éprouver des difficultés et ceux qui dépendent de dons et de subventions sont les moins susceptibles de faire de même.

Enfin, les organismes des territoires ainsi que ceux du Manitoba et de Terre-Neuve-et-Labrador sont généralement plus susceptibles que les organismes d'ailleurs de déclarer avoir des problèmes liés aux ressources.

Conclusions

Les organismes à but non lucratif et bénévoles font partie intégrante de la vie canadienne et s'emploient à faire participer des millions de Canadiens en vue de répondre aux besoins de leurs collectivités. Ils évoluent dans une foule de domaines, travaillant souvent localement pour assurer la prestation des services publics. Si beaucoup ont peine à joindre les deux bouts et doivent leur existence aux bénévoles, certains parviennent à réunir d'importantes ressources humaines et financières afin de poursuivre leur mission. Conjuguées, les activités de ces organismes leur permettent de fournir un apport économique substantiel. Toutefois, bon nombre semblent avoir grand-peine à réaliser leur mission et à respecter leurs objectifs organisationnels. Bref, même si leur taille, leur champ d'action et leur capacité de mettre à contribution l'énergie des Canadiens ont de quoi impressionner, ils ne parviennent pas tout à fait à offrir l'ensemble des avantages souhaités.

Les organismes à but non lucratif et bénévoles sont de remarquables instruments de participation communautaire. Tous les ans, les Canadiens leur consacrent bénévolement 2 milliards d'heures — l'équivalent de plus de 1 million d'emplois à temps plein — et les particuliers leur versent des dons de plus de 8 milliards de dollars. En outre, 139 millions de personnes sont membres de ces organismes.

Les organismes à but non lucratif et bénévoles témoignent des multiples intérêts que nourrissent les Canadiens et s'investissent par conséquent dans une foule de champs d'activité. Toutefois, chaque province et territoire compte davantage d'organismes dans les domaines de la *religion*, des *sports et loisirs* et des *services sociaux* que dans tout autre secteur d'activité. Malgré l'étendue de leurs activités, les organismes ont des points en commun. Pratiquement tous dépendent des bénévoles pour gérer leurs activités et bon nombre appartiennent « collectivement » à leurs membres, qui ne reçoivent aucun revenu que pourrait générer leur organisme.

Plus de la moitié des organismes ont le statut d'organisme de bienfaisance enregistré, ce qui leur permet d'être exemptés des taxes diverses et d'offrir à leurs donateurs la possibilité de réclamer des crédits d'impôt en contrepartie de leurs dons en espèces et en nature. Le pourcentage d'organismes de bienfaisance enregistrés varie d'une province à l'autre, culminant au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et au Manitoba.

La plupart des organismes dispensent des services dans leur propre quartier, ville, village ou municipalité rurale. La majorité d'entre eux offrent des produits ou services directement à la population, ciblant tant le grand public que divers groupes tels que les enfants, les jeunes, les personnes âgées et les personnes handicapées. En outre, la plupart sont au service du public plutôt que de leurs intérêts particuliers ou de ceux de leurs membres. Voilà peut-être l'une des raisons pour laquelle les Canadiens, les gouvernements et les entreprises appuient comme ils le font les organismes à but non lucratif et bénévoles.

Grâce à leurs revenus globaux de 112 milliards de dollars, les organismes à but non lucratif et bénévoles représentent un rouage important de l'économie canadienne; même si l'on fait abstraction des *hôpitaux* et des *universités et collèges*, leurs revenus se chiffrent à 75 milliards de dollars. Compte tenu de la vocation avant tout locale de la plupart des organismes, ceux-ci sont vraisemblablement des joueurs importants dont le rôle économique à l'échelle locale et provinciale n'est pas reconnu.

Il semble y avoir un fossé évident entre les organismes relativement bien nantis et ceux qui ne le sont pas. Un petit nombre d'organismes touchant d'importants revenus annuels encaissent la majorité des revenus globaux, des employés rémunérés et des bénévoles. Les *hôpitaux* ainsi que les *universités et collèges* représentent une bonne partie de ces grands organismes qui, toutefois, comptent aussi un certain nombre d'organismes des domaines des *services sociaux*, de l'*éducation* et de la *recherche*, de la *santé* et des *activités internationales*. Ces organismes de plus grande taille ont tendance à jouir d'un financement public important, surtout de la part des gouvernements provinciaux, ce qui donne à penser que leurs intérêts et ceux des gouvernements sont très semblables. Bon nombre de ces organismes de plus grande envergure évoluent à l'échelle régionale, provinciale ou nationale plutôt que locale.

De l'autre côté de cette ligne de partage se trouve un groupe beaucoup plus grand d'organismes à faible revenu qui ont généralement peu ou pas d'employés et qui comptent plutôt sur les bénévoles pour dispenser leurs services. Nombre d'entre eux œuvrent dans les *sports et loisirs* et la *religion*, bien qu'on les retrouve couramment dans presque tous les

domaines. Ces plus petits organismes sont, en général, davantage tributaires du revenu gagné de sources non gouvernementales et des dons que du financement public. La plupart évoluent au sein de leur quartier, ville, village ou municipalité rurale.

Les caractéristiques des organismes varient selon la région du pays. Ceux de l'Ontario affichent des pourcentages de revenus globaux, de bénévoles et d'employés rémunérés disproportionnellement élevés en regard de leur nombre. L'Ontario compte également davantage d'organismes à mandat national que les autres provinces ou territoires. Par contre, les organismes du Québec et de la Colombie-Britannique affichent des pourcentages de bénévoles et d'employés rémunérés disproportionnellement faibles par rapport à leur nombre. Bien que l'Ontario compte davantage d'organismes que toute autre province, le Québec en possède une concentration supérieure compte tenu de sa population.

Il se pourrait toutefois que la nature des organismes à but non lucratif et bénévoles soit en voie de se transformer. Les organismes à revenus élevés sont plus susceptibles que les autres de déclarer des revenus supérieurs, d'indiquer un plus grand nombre de bénévoles et d'employés en 2003 qu'en 2000.

Les ressources humaines et financières de la plupart des organismes semblent être demeurées stables ou s'être accrues de 2000 à 2003. Toutefois, cela ne signifie pas que ces ressources sont aujourd'hui adéquates ou qu'elles l'étaient en 2000. La fréquence à laquelle les organismes disent avoir de la difficulté à réaliser leur mission donne à penser que leurs ressources ne sont pas adéquates.

De nombreux organismes font face à une foule de problèmes qui les empêchent de réaliser leur mission et de remplir leur mandat; d'ailleurs, un pourcentage élevé d'entre eux éprouvent de graves difficultés. Près de la moitié des organismes déclarent ne pas pouvoir réaliser leur mission en raison de la difficulté qu'ils ont à obtenir du financement, et beaucoup déclarent en être incapables à cause de la demande croissante pour leurs produits ou services.

Parmi les problèmes les plus souvent cités figurent ceux associés au fait de recruter des bénévoles et de les convaincre de continuer à œuvrer au sein de l'organisme. Selon les résultats de l'Enquête nationale sur le don, le bénévolat et la participation (ENDBP), le bénévolat évolue au Canada : le nombre de bénévoles a diminué de 1997 à 2000 et des indices portent à croire que les bénévoles commencent à en avoir plein les bras¹. Selon les tendances générales du bénévolat, les difficultés des organismes à but non lucratif et bénévoles iront en se multipliant.

Les revenus constituent un autre problème. Les organismes disent avoir de la difficulté à obtenir des revenus de deux de leurs sources principales : les citoyens canadiens, d'une part, et les gouvernements, fondations et entreprises, d'autre part. Bon nombre d'organismes financés par les gouvernements disent avoir de graves problèmes à cet égard. Les organismes ont surtout de la difficulté en raison des réductions du financement, de leur dépendance à l'égard du financement de projets et de leur manque de financement pour réaliser leurs activités de base — des problèmes qui font perdre, à n'en pas douter, l'autonomie et la stabilité dont ils ont besoin pour répondre efficacement aux besoins des Canadiens.

L'ENDBP nous éclaire nettement plus sur la nature et l'état des organismes à but non lucratif et bénévoles au Canada et nous fournit des données de base essentielles qui nous permettront de suivre l'évolution de leur état et de leur nature au cours des prochaines années. Elle nous offre également de l'information qui nous sera utile dans le cadre des initiatives suivantes :

- sensibiliser davantage à l'importance et à l'apport des organismes à but non lucratif et bénévoles au Canada;
- attirer davantage l'attention sur l'aide dont les organismes pourraient avoir besoin pour améliorer leur capacité de réaliser leur mission et atteindre leurs objectifs;
- jeter de meilleures bases pour élaborer des politiques fondées sur les faits pouvant aider à renforcer les organismes à but non lucratif et bénévoles;
- permettre aux organismes à but non lucratif et bénévoles de mieux comprendre leur situation par rapport à celle des autres en ce qui a trait à l'utilisation de leurs ressources de même qu'à leurs forces et faiblesses relativement à la capacité.

1. M.H. Hall, L. McKeown et K. Roberts, 2001, *Canadiens dévoués, Canadiens engagés : points saillants de l'Enquête nationale de 2000 sur le don, le bénévolat et la participation*, produit n° 71-542-XPF au catalogue, Ottawa, Statistique Canada.

L'ENDBP brosse un portrait important du nombre et des caractéristiques des organismes à but non lucratif et bénévoles et révèle l'importance de mieux comprendre le rôle que jouent ces organismes dans la vie des Canadiens. D'importantes questions demeurent toutefois sans réponse. Il faudra mener d'autres recherches pour répondre aux questions clés suivantes :

- Comment les organismes à but non lucratif et bénévoles contribuent-ils à la qualité de vie des Canadiens dans leurs collectivités? À quels besoins répondent-ils? Quel est l'impact collectif de la présence d'une mosaïque dynamique d'organismes au sein des collectivités? Y a-t-il des différences régionales?
- Comment les organismes à but non lucratif et bénévoles contribuent-ils à l'économie locale et provinciale? Quel rôle direct et indirect jouent-ils dans le développement économique?
- Que font les organismes pour encourager la participation des citoyens, développer le capital social et promouvoir le développement de ce capital? Quel rôle jouent-ils dans une démocratie en santé?
- Quel rôle les organismes à but non lucratif et bénévoles jouent-ils dans la prestation des services à la personne et des services sociaux, et quelles seraient les conséquences d'une diminution de leur capacité à donner de tels services?
- Jusqu'à quel point les organismes sans but lucratif sont-ils bien gérés? Comment peut-on les aider à être innovateurs, efficaces et responsables devant les populations qu'ils desservent?
- Quels mécanismes les organismes à but non lucratif et bénévoles emploient-ils pour travailler avec le public et le secteur privé et quels sont les moyens les plus efficaces?
- Quels sont les cadres réglementaires convenant le mieux aux organismes à but non lucratif et bénévoles?
- Quels sont les moyens les plus efficaces pour développer les organismes à but non lucratif et bénévoles et en assurer la survie?

Enfin, on ne saurait brosse un portrait complet du rôle que jouent les organismes à but non lucratif et bénévoles dans la vie des Canadiens sans mieux comprendre celui que les milliers d'organismes de base et de groupes de citoyens non constitués en personne morale jouent à la fois dans leurs collectivités ainsi que dans la croissance et le développement du secteur plus structuré des organismes à but non lucratif et bénévoles constitués en personne morale.

Les organismes à but non lucratif et bénévoles sont à bien des égards un prolongement des millions de Canadiens qui dirigent et qui appuient leurs activités. En tant qu'instruments d'action collective, ils nous permettent de nous rassembler pour répondre aux besoins que nous jugeons importants. Les organismes à but non lucratif et bénévoles sont le miroir collectif des valeurs canadiennes. Leur capacité d'être au service des Canadiens nous aide à moduler la qualité de nos vies et de nos collectivités et leur potentiel est intimement lié au nôtre.

Annexe A - Glossaire

L'analyse et l'interprétation des données du présent rapport s'appuient fréquemment sur certains concepts fondamentaux. Voici une description de certains des plus complexes d'entre eux. Vous trouverez ensuite une description des grandes variables indépendantes ou explicatives et des grandes variables dépendantes du rapport.

Principaux concepts

Classification internationale des organisations à but non lucratif

Principaux concepts

Bénévoles, bénévolat et équivalence en employés rémunérés

Biens et services

Commandite d'entreprise

Dons

Dons des particuliers

Dons en nature

Emploi permanent vs emploi temporaire

Emploi rémunéré, emploi à temps plein et emploi à temps partiel

Financement de base

Financement public

Jeux de hasard

Nombre moyen d'heures de bénévolat par année

Organisme de bienfaisance enregistré

Paiements

Population cible

Revenus — financiers ou pécuniaires

Revenus de la collecte de fonds

Revenus de placements

Revenus de sources non gouvernementales

Subventions et contributions

Bénévoles, bénévolat et équivalent en employés rémunérés

Personnes qui acceptent de fournir un service sans rémunération par l'entremise d'un groupe ou d'un organisme. Pour les besoins de l'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles, les bénévoles comprennent, à moins d'indication contraire, les personnes qui siègent bénévolement aux conseils d'administration. L'équivalent en employés rémunérés se calcule à raison de 40 heures de travail par semaine durant 48 semaines par année.

Biens et services

Marchandises achetées pour être revendues et articles achetés pour fabriquer des biens.

Commandite d'entreprise

Contribution financière ou matérielle d'entreprises du secteur privé à des organismes à but non lucratif et bénévoles.

Dons

Revenus que les organismes à but non lucratif et bénévoles reçoivent de donateurs individuels ou d'organisations. Il s'agit de dons provenant d'un particulier ou d'un groupe.

Dons des particuliers

Argent donné directement par un particulier (y compris les dons par anticipation) à un organisme à but non lucratif ou bénévole ou plus. Voir également [Dons](#).

Dons en nature

Dons en biens ou matériel ou dons de services d'entreprise ou professionnels à un organisme à but non lucratif ou bénévole ou plus.

Emploi permanent vs emploi temporaire

L'emploi permanent est défini comme tout emploi n'ayant pas de date de cessation, et l'emploi temporaire, comme tout emploi ayant une date de cessation, toutefois reportable.

Emploi rémunéré, emploi à temps plein et emploi à temps partiel

Se dit d'un emploi rémunéré tout poste occupé par une personne recevant un feuillet T4 aux fins de l'impôt sur le revenu. Les employés rémunérés à temps plein sont les personnes qui travaillent habituellement 30 heures ou plus par semaine et les employés à temps partiel, les personnes qui travaillent moins de 30 heures par semaine.

Financement de base

Sommes nécessaires au maintien de fonctions essentielles de l'organisme telles que les programmes à long terme, les postes (salaire et avantages) et les dépenses administratives.

Financement public

Paiements en contrepartie de biens et services, et subventions et contributions de tous les ordres de gouvernement.

Jeux de hasard

Activités telles que les bingos, les tirages, la vente de billets à languette et les casinos que tiennent les organismes pour recueillir des fonds.

Nombre moyen d'heures de bénévolat par année

Nombre moyen d'heures qu'un bénévole consacre durant une année donnée à un organisme de bienfaisance ou à un organisme à but non lucratif.

Organisme de bienfaisance enregistré

Organisme enregistré à titre d'organisme de bienfaisance auprès du gouvernement du Canada. Quatre catégories d'activités permettent d'obtenir ce statut, soit le soulagement de la pauvreté, l'avancement de la religion, l'avancement de l'éducation et une quatrième catégorie de bienfaisance favorisant la collectivité dans son ensemble. Cette dernière catégorie est vaste et peut inclure, par exemple, la prestation de services de santé et sociaux, la protection de l'environnement et la prévention de la cruauté envers les animaux. Si un organisme œuvre dans ces catégories et ne procure pas d'avantages matériels à ses membres, l'Agence du revenu du Canada peut juger l'organisme admissible au statut d'organisme de bienfaisance enregistré¹.

Paiements

Montants payables en contrepartie de biens et de services rendus, à l'exclusion des subventions.

Population cible

Comprend l'ensemble des organismes de bienfaisance enregistrés et des organismes à but non lucratif et bénévoles au Canada. Les organismes ayant un autre statut juridique ont également été visés à divers degrés par l'enquête, mais de façon moins systématique.

Revenus —financiers ou pécuniaires

Produits, rendement ou profits de terres, de biens ou d'autres sources de revenus.

1. Agence du revenu du Canada, 2001, L'enregistrement d'un organisme de bienfaisance aux fins de l'impôt sur le revenu, *adresse Internet* : www.cra-arc.gc.ca/F/pub/tg/t4063/t4063f.pdf.

Revenus de la collecte de fonds

Revenus provenant d'organismes de collecte de fonds tels que Centraide ou Federated Health ou, encore, de fondations privées, familiales ou communautaires.

Revenus de placements

Intérêts tirés de comptes bancaires, d'hypothèques, d'obligations, de prêts et de fondations.

Revenus de sources non gouvernementales

Revenus de sources telles que les jeux de bienfaisance, les cotisations des membres, les frais tirés de la vente de produits et services ainsi que les revenus de fondations ou de placements, y compris les revenus d'intérêts. On exclut les revenus de sources gouvernementales.

Subventions et contributions

Montants consenti par divers gouvernements pour appuyer l'organisme de bienfaisance ou l'un de ses programmes. On exclut les paiements faits en vertu de contrats ou d'ententes d'achat de biens ou de services fournis par l'organisme.

Classification internationale des organisations sans but lucratif

On a demandé aux répondants de fournir des renseignements sur la principale activité de leur organisme. Ces organismes ont été classés au moyen de la Classification internationale des organisations sans but lucratif (CIOBL)². Bien qu'ils soient classés d'après leur principale activité, certains œuvrent au sein de multiples domaines. La CIOBL a l'avantage d'être largement utilisée par de nombreux autres pays, ce qui permet de faire des comparaisons internationales. On l'a également conçue expressément pour le secteur à but non lucratif et bénévole afin d'en refléter l'éventail et la nature des activités usuelles. La CIOBL, établie dans le cadre du Johns Hopkins Comparative Nonprofit Sector Project et modifiée pour fin d'usage au Canada, se divise en 15 grands groupes d'activités, eux-mêmes divisés en sous-catégories.

- Groupe 1 : Arts et culture
- Groupe 2 : Sports et loisirs
- Groupe 3 : Éducation et recherche
- Groupe 4 : Universités et collèges
- Groupe 5 : Santé
- Groupe 6 : Hôpitaux
- Groupe 7 : Services sociaux
- Groupe 8 : Environnement
- Groupe 9 : Développement et habitation
- Groupe 10 : Droit, défense des intérêts et politique
- Groupe 11 : Subvention, collecte de fonds et promotion du bénévolat
- Groupe 12 : Activités internationales
- Groupe 13 : Religion
- Groupe 14 : Associations d'affaires, associations professionnelles et organisations syndicales
- Groupe 15 : Non classé ailleurs

Groupe 1 : Arts et culture

Médias et communications. Production et diffusion d'information et de communications. Comprend les stations de radio et de télévision, l'édition de livres, de journaux et de bulletins d'information, la production cinématographique et les bibliothèques.

Arts visuels, architecture, céramique. Production, diffusion et exposition d'œuvres des arts visuels et de l'architecture. Comprend la sculpture, les sociétés photographiques, la peinture, le dessin, les centres de design et les associations architecturales.

Arts d'interprétation. Centres, compagnies et associations d'arts d'interprétation. Comprend les compagnies de théâtre, de danse, de ballet et d'opéra, les orchestres, les chorales et les ensembles musicaux.

2. La classification est fondée sur l'ouvrage de L.M. Salamon et H.K. Anheier, 1997, *Defining the Nonprofit Sector : A Cross-national Analysis*, Manchester, N.Y., Manchester University Press.

Sociétés historiques, littéraires et humanistes. Promotion et appréciation des lettres et des sciences humaines, préservation des artefacts historiques et culturels, et commémoration d'événements historiques. Comprend les sociétés historiques, de poésie et littéraires, les associations linguistiques, les sociétés de promotion de la lecture, les monuments aux morts de même que les fonds et associations commémoratifs.

Musées. Musées généraux et spécialisés des domaines de l'art, de l'histoire, des sciences, de la technologie et de la culture.

Zoos et aquariums. Comprend les zoos et les aquariums.

Groupe 2 : Sports et loisirs

Sports. Services et événements de sport amateur, d'entraînement, de conditionnement physique et de compétition sportive. Comprend les centres de conditionnement physique et de mieux-être.

Clubs de loisirs et amicales. Installations et services de loisirs à l'intention des personnes et des collectivités. Comprend les associations de terrains de jeux, les cercles sportifs, les clubs pour hommes et pour femmes, les clubs de tourisme et les clubs de loisirs.

Clubs philanthropiques. Associations mutuelles fournissant des services à leurs membres et à leurs collectivités, comme les Lions, Zonta International, Rotary et Kiwanis.

Groupe 3 : Éducation et recherche

Écoles professionnelles ou techniques. Formation technique et professionnelle visant expressément l'obtention d'un emploi. Comprend les écoles de métiers, les études parajuridiques et les écoles de secrétariat.

Éducation des adultes et éducation permanente. Enseignement et formation en sus des études ordinaires. Comprend les écoles de formation continue, les écoles d'études par correspondance et les écoles du soir ainsi que les programmes parrainés d'alphabétisation et de lecture.

Recherche médicale. Recherche dans le domaine médical. Comprend la recherche sur des maladies et troubles particuliers ou dans certaines disciplines médicales.

Sciences et technologie. Recherche dans les sciences physiques et de la vie de même qu'en génie et en technologie.

Sciences sociales, science politique. Recherche et analyse dans les domaines des sciences sociales et de la science politique.

Groupe 4 : Universités et collèges

Enseignement supérieur. Études supérieures permettant aux étudiants de recevoir un diplôme universitaire. Comprend les universités ainsi que les écoles de gestion des affaires, de droit et de médecine.

Groupe 5 : Santé

Traitement des maladies mentales. Soins de santé mentale aux malades externes. Comprend les centres de santé mentale communautaires et les maisons de transition.

Intervention d'urgence. Service et conseils aux malades externes souffrant de troubles aigus de santé mentale. Comprend la prévention du suicide et l'aide aux victimes de voies de fait et d'agression.

Éducation en matière de santé publique et de mieux-être. Promotion de la santé publique et éducation sanitaire. Comprend le dépistage sanitaire des risques potentiels pour la santé, la formation aux premiers soins et le secourisme, et les services de planification familiale.

Soins de santé, surtout en consultations externes. Principalement les services de santé en consultations externes, p. ex. les cliniques médicales et les centres de vaccination.

Services médicaux de réadaptation. Soins thérapeutiques en consultations externes. Comprend les centres de cure naturelle, les cours de yoga et les centres de physiothérapie.

Services médicaux d'urgence. Services aux personnes nécessitant des soins immédiats. Comprend les services ambulatoires et les soins d'urgence paramédicaux, les programmes de traumatologie, les programmes de dernier recours et les services d'ambulance.

Groupe 6 : Hôpitaux

Hôpitaux. Principalement les soins et traitements aux malades hospitalisés.

Réadaptation. Soins de santé aux malades hospitalisés et thérapie de réadaptation aux personnes qui ont des déficiences physiques causées par une blessure, un défaut génétique ou une maladie et qui requièrent beaucoup de physiothérapie ou d'autres formes de soins.

Maisons de soins infirmiers. Soins de convalescence aux patients en milieu hospitalier, soins en établissement et services de santé primaires. Comprend les foyers pour personnes âgées fragiles et les maisons de soins infirmiers pour personnes gravement handicapées.

Hôpitaux psychiatriques. Soins et traitements en milieu hospitalier pour les personnes atteintes de maladie mentale.

Groupe 7 : Services sociaux

Protection de l'enfance, services à l'enfance et garderies. Services aux enfants, services d'adoption, centres de développement de l'enfant et placements en famille d'accueil. Comprend les crèches et les pouponnières.

Services à la jeunesse et protection de la jeunesse. Services de prévention de la délinquance, prévention de la grossesse à l'adolescence, prévention du décrochage, centres et clubs de jeunes, et programmes d'emploi pour les jeunes. Comprend les YMCA, les YWCA, les Boy Scouts, les Guides, les Grands frères et les Grandes sœurs.

Services à la famille. Comprend l'éducation parentale et l'initiation à la vie familiale, les agences et services pour parents seuls et les refuges et services pour victimes de violence familiale.

Services aux personnes handicapées. Comprend les foyers autres que les maisons de soins infirmiers, les services de transport, les services de loisirs et d'autres services spécialisés.

Services aux personnes âgées. Soins gériatriques, y compris les services à domicile, les services d'aides familiales, les services de transport, les services de loisirs, les programmes de repas et d'autres services à l'intention des personnes âgées à l'exclusion des maisons de soins infirmiers.

Entraide et autres services sociaux personnels. Programmes et services d'entraide et de développement personnel. Comprend les groupes de soutien, les services de counselling personnel ainsi que les services de conseillers en crédit et en gestion des finances personnelles.

Prévention et intervention en cas de catastrophes ou d'urgences. Prévenir et prévoir les catastrophes, intervenir lorsqu'elles se produisent et en atténuer les effets, y sensibiliser les gens ou les préparer autrement à composer avec leurs effets ou, encore, en secourir les victimes. Comprend les services de pompiers volontaires et les services de sauvetage.

Hébergement temporaire. Fournir un hébergement temporaire aux sans-abri. Comprend l'aide aux voyageurs et les logements d'urgence.

Aide aux réfugiés. Fournir de la nourriture, des vêtements, de l'hébergement et des services aux réfugiés et aux immigrants.

Soutien et maintien du revenu. Fournir de l'aide pécuniaire et d'autres formes de services directs aux personnes incapables de subvenir à leurs besoins.

Aide matérielle. Fournir de la nourriture, des vêtements, du transport et d'autres formes d'assistance. Comprend les banques alimentaires et les centres de distribution de vêtements.

Groupe 8 : Environnement

Contrôle et réduction de la pollution. Promotion de la propreté de l'air et de l'eau, réduction et prévention de la pollution par le bruit, contrôle des rayonnements, traitement des déchets dangereux et des substances toxiques, gestion des déchets solides et programmes de recyclage.

Conservation et protection des ressources naturelles. Conservation et préservation des ressources naturelles, y compris les ressources en sols, en eau, en énergie et en plantes, pour fins d'usage général et de jouissance par la population.

Embellissement des espaces naturels. Jardins botaniques, arboretums, programmes horticoles et services d'aménagement paysager. Organismes faisant la promotion de campagnes anti-ordures, programmes de préservation des parcs, des espaces verts et des espaces ouverts en milieu urbain ou rural, et programmes d'embellissement des villes et des routes.

Protection et bien-être des animaux. Services de protection et de bien-être des animaux. Comprend les refuges pour animaux et les sociétés de protection des animaux.

Préservation et protection de la faune. Préservation et protection de la faune. Comprend les sanctuaires et les refuges.

Services vétérinaires. Cliniques et services vétérinaires offrant des soins aux animaux d'élevage et aux animaux de compagnie.

Groupe 9 : Développement et habitation

Organismes communautaires et de quartier. Améliorer la qualité de la vie au sein des collectivités ou des quartiers, p. ex. les associations de squatteurs, les organismes de développement local et les coopératives abritant des défavorisés.

Développement économique. Programmes et services pour améliorer l'infrastructure et la capacité économiques. Comprend la construction d'infrastructures comme les routes et les services financiers tels que les associations de crédit et d'épargne, les programmes d'entrepreneuriat, la consultation technique et de gestion ainsi que l'aide au développement rural.

Développement social. Améliorer l'infrastructure et la capacité des institutions afin de soulager les problèmes sociaux et d'améliorer le bien-être général des gens.

Associations de logement. Développement, construction, gestion, location, financement et modernisation de logements.

Aide au logement. Recherche de logements, services juridiques et aide connexe.

Programmes de formation professionnelle. Fournir et soutenir des programmes d'apprentissage, de stages et de formation en cours d'emploi et d'autres programmes de formation.

Orientation professionnelle. Formation et orientation professionnelles, counselling de carrière, tests d'orientation professionnelle et services connexes.

Réadaptation professionnelle et ateliers protégés. Promouvoir l'autonomie et la génération du revenu par la formation en cours d'emploi et l'emploi comme tel.

Groupe 10 : Droit, défense des intérêts et politique

Organismes de défense des intérêts. Protéger les droits et promouvoir les intérêts de groupes particuliers, p. ex. les handicapés, les personnes âgées, les enfants et les femmes.

Associations de défense des droits civils. Protéger ou préserver les libertés publiques et les droits de la personne.

Associations ethniques. Promouvoir les intérêts des personnes de certaines origines ethniques ou leur fournir des services.

Associations civiques. Programmes et services d'encouragement et de propagation du civisme.

Services juridiques. Services, conseils et aide juridiques dans le cadre de règlements des différends et d'affaires devant les tribunaux, prévention du crime et politiques publiques en la matière ainsi que la prévention de la criminalité dans le but de promouvoir la sécurité et la prise de mesures de précaution chez les citoyens.

Réadaptation des contrevenants. Programmes et services visant à réintégrer les contrevenants. Comprend les maisons de transition, les programmes de probation et de libération conditionnelle et les solutions de rechange à la prison.

Soutien des victimes. Services et conseils aux victimes d'actes criminels.

Associations de protection des consommateurs. Protection des droits des consommateurs et amélioration du contrôle et de la qualité des produits.

Partis et organisations politiques. Activités et services visant à soutenir l'élection de certains candidats. Comprend la diffusion d'information, les relations publiques et la collecte de fonds à des fins politiques.

Groupe 11 : Subvention, collecte de fonds et promotion du bénévolat

Fondations subventionnaires. Fondations privées, y compris les fondations d'entreprise, les fondations communautaires et les fondations indépendantes de droit public.

Promotion du bénévolat et appui aux bénévoles. Recrutement, formation et placement de bénévoles et promotion du bénévolat.

Organismes de collecte de fonds. Organismes fédérés de collecte de fonds collective, y compris les loteries.

Groupe 12 : Activités internationales

Programmes d'échange, d'amitié ou culturels. Programmes et services visant à encourager le respect mutuel et l'amitié à l'étranger.

Associations d'aide au développement. Programmes et projets visant à promouvoir le développement social et économique à l'étranger.

Organismes internationaux de secours en cas de catastrophes. Recueillir, acheminer et fournir de l'aide aux autres pays en cas de catastrophes ou d'urgences.

Organismes internationaux voués à la défense des droits de la personne et à la promotion de la paix. Promouvoir et respecter les droits de la personne et la paix à l'étranger.

Groupe 13 : Religion

Congrégations. Églises, synagogues, temples, mosquées, sanctuaires, monastères, séminaires et organismes similaires prêchant les croyances religieuses et célébrant des services et rites religieux.

Associations de congrégations. Associations et organismes auxiliaires de congrégations et d'organisations religieuses appuyant et prônant les croyances, services et rites religieux.

Groupe 14 : Associations d'affaires, associations professionnelles et organisations syndicales

Associations d'affaires. Promouvoir, réglementer et protéger les intérêts de certaines branches d'activité telles que les fabricants, les exploitants agricoles et les banquiers.

Associations professionnelles. Promouvoir, réglementer et protéger les intérêts du milieu professionnel, p. ex. les associations d'avocats et de médecins.

Organisations syndicales. Promouvoir, réglementer et protéger les droits et les intérêts des employés.

Groupe 15 : Non classés ailleurs

Annexe B - Méthodologie

Introduction

L'objectif de l'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles (ENONB) était de produire des données statistiques sur la taille et le champ d'action des organismes à but non lucratif et bénévoles, de même que sur leurs besoins en matière de capacité et les défis qui les interpellent. Il en est résulté une riche source de données permettant de préparer des rapports de recherche d'analyse et de recommander la tenue d'études de suivi ciblées sur la capacité du secteur bénévole. Les grandes phases d'élaboration et de mise en œuvre de cette enquête, qui ont duré deux ans, sont les suivantes :

- élaboration de la base de sondage et stratégie d'échantillonnage
- plan d'échantillonnage quantitatif
- collecte et traitement des données
- assurance de la qualité et pondération des données.

Vous trouverez ci-dessous la description de chacune de ces phases ainsi que la qualité des données tirées de l'enquête.

Élaboration de la base de sondage et stratégie d'échantillonnage

La base de sondage de cette enquête a été élaborée en utilisant une combinaison du Registre des entreprises (RE) de Statistique Canada, des dossiers de l'Agence de revenu du Canada (ARC) sur les organismes de bienfaisance et les organismes à but non lucratif ainsi que des listes d'organismes à but non lucratif constitués en personne morale tenues par les provinces et territoires et par Industrie Canada. Le RE comprend un code du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) et indique le revenu brut d'entreprise pour chaque enregistrement. Les dossiers de l'ARC contiennent également un code d'activité. Ceux des provinces et des territoires n'incluaient d'information ni sur les activités ni sur la taille de l'organisme inscrit.

Statistique Canada a fusionné les fichiers afin de produire une base de sondage des organismes de bienfaisance et des organismes à but non lucratif constitués en personne morale au Canada. Le processus de jumelage avait pour objectif d'éliminer les enregistrements en double d'organismes figurant dans plus d'un enregistrement et d'ajouter des variables de stratification partout où cela était possible. Les codes d'activité du RE et des dossiers de l'ARC ont servi à déterminer l'activité principale de l'organisme selon la Classification internationale des organisations sans but lucratif (CIOSBL)¹. De nombreux dossiers de l'ARC concordaient avec les enregistrements du RE, ce qui signifiait que le revenu brut d'entreprise figurant au RE pouvait servir d'indicateur de la taille lorsque la valeur du revenu était absente des dossiers de l'ARC. Les autres dossiers de l'ARC concordaient avec la portion supplémentaire du RE, qui renferme tous les organismes ayant un revenu brut d'entreprise inférieur à 30 000 \$. Comme ces dossiers n'indiquent aucun revenu brut d'entreprise précis, les organisations correspondantes ont été classées dans la plus basse tranche de revenu pour les besoins de la stratification. Ce processus a produit deux groupes d'organisations : celles qui ont des données de stratification et celles qui n'en ont pas. La plupart des enregistrements du second groupe provenaient des dossiers provinciaux et territoriaux. Bien que l'on ait tout mis en œuvre pour suivre un processus de jumelage aussi juste que possible, cela n'en demeure pas moins une science imparfaite.

L'enquête s'est déroulée en deux phases. La phase 1 consistait à choisir un échantillon de 20 000 organismes sans données de classification ou de taille pour chaque province prise individuellement et pour les territoires combinés. Les provinces comptant le moins grand nombre d'organismes ont fait l'objet d'un suréchantillonnage de façon à ce qu'on puisse obtenir des échantillons suffisants pour chaque province. On a communiqué avec ces organismes afin de recueillir des données de stratification de base, telles que l'activité principale selon les grands groupes de la CIOSBL et la taille en fonction du revenu brut.

1. L.M. Salamon et H.K. Anheier, 1997, *Defining the Nonprofit Sector: A Cross-national Analysis*, Manchester, N.Y., Manchester University Press.

La phase 2 consistait à réunir un échantillon d'environ 20 000 organisations, à la fois de celles qui avaient déjà fait l'objet d'une enquête durant la phase 1 et de celles qui ne l'avaient pas été. L'échantillon a été conçu de manière à ce que les résultats de l'enquête soient représentatifs de chaque province prise individuellement et des territoires regroupés, de chaque catégorie de revenu et de chacun des grands groupes d'activité principale de la CIOSBL. L'échantillon initial renfermait, a-t-on constaté, de nombreuses entités du secteur public (p. ex. des conseils scolaires, des bibliothèques publiques et des écoles publiques) qui ne respectaient pas les critères de la CIOSBL pour être incluses dans l'enquête; ces entités ont été soustraites de l'échantillon.

Plan d'échantillonnage quantitatif

Deux questionnaires ont été élaborés pour l'ENONB : un premier pour le profilage du sous-ensemble des organismes sans données de stratification adéquates (phase 1) et un deuxième aux fins d'administration à l'échantillon final des organismes à but non lucratif sélectionnés (phase 2).

Le questionnaire administré aux répondants sélectionnés pour la phase 1 de l'enquête contenait un nombre restreint de questions permettant de confirmer que l'organisme existait toujours et qu'il s'agissait toujours d'un organisme à but non lucratif et qu'elle permettait de recueillir certains indicateurs quant aux activités et à la taille de l'organisme, en plus de l'information à jour sur la personne-ressource.

Le questionnaire administré aux répondants sélectionnés pour la phase 2 de l'enquête permettait de recueillir de l'information détaillée sur les ressources financières, humaines et structurelles ainsi que sur les politiques des organismes à but non lucratif et bénévoles. Le contenu et la conception graphique des questionnaires ont été élaborés par le consortium d'organisations qui ont mené cette recherche, sous la direction du Centre canadien de philanthropie. Le contenu relatif aux besoins en matière de capacité et aux forces des organismes provenait d'une série nationale de consultations par groupe de discussion et d'interviews avec les principaux intervenants du secteur. Des portions du questionnaire ont été adaptées à partir d'une enquête élaborée dans le cadre du projet de comparaison de Johns Hopkins sur le secteur sans but lucratif, lequel a été dirigé par Lester M. Salamon et Helmut K. Anheier (voir l'ouvrage des Nations Unis, 2003, *Handbook on non-profit institutions in the system of national accounts* [produit n° ST/ESA/STAT/SER.F/91], New York).

Le questionnaire d'enquête pour la phase 2 a fait l'objet d'un pré-test minutieux par Statistique Canada et le Centre canadien de philanthropie ainsi que par des membres du consortium de la recherche. Ce test a été effectué au moyen d'interviews sur place, de groupes de discussion et d'interviews téléphoniques.

Collecte et traitement des données

Durant la phase 1, des interviews téléphoniques assistées par ordinateur (ITAO) ont été réalisées auprès de 20 000 organisations par environ 40 intervieweurs sur une période de deux mois. Statistique Canada a confirmé qu'environ 9 000 de ces organisations étaient toujours en activité et qu'il s'agissait effectivement d'organisations sans but lucratif. Cependant, il a été impossible de trouver bon nombre d'entre elles durant la collecte, si bien qu'on n'a pu en confirmer l'existence. Après la collecte, un échantillon de ces organisations a fait l'objet d'un examen approfondi pour mieux en déterminer la pondération.

Durant la phase 2, aussi menée sous forme d'enquête par ITAO, on a envoyé à tous les répondants une lettre de présentation et des notes sur certaines questions touchant les ressources humaines et sur les questions relatives au revenu. Les organismes invités à participer à l'ENONB étaient également invités à désigner la personne de leur organisation la plus susceptible d'être la mieux informée pour de remplir le questionnaire. On a procédé à des ITAO dont la durée était d'environ 30 minutes pour permettre de remplir le questionnaire. Cette phase de l'enquête a été menée par quelque 60 intervieweurs sur une période de trois mois. Le tout s'est soldé par un taux de réponse de 77 %, ce qui représente un niveau élevé pour des enquêtes-entreprises, selon l'expérience de Statistique Canada.

Assurance de la qualité et pondération des données

Divers contrôles de la validité et de la cohérence ont été intégrés au système d'ITAO pour que des corrections puissent être apportées durant la phase de collecte. Des contrôles ont encore été effectués après la collecte pour bien s'assurer de la qualité des données. Des fréquences univariées ont été produites afin de repérer toute valeur inusitée ou aberrante. Mais comme toute enquête, l'ENONB est sujette à des erreurs malgré toutes les précautions qui sont prises à chaque étape de l'enquête pour les contrôler. Il existe deux grands types d'erreurs : les erreurs d'échantillonnage et les erreurs non dues à l'échantillonnage.

Erreurs d'échantillonnage

Des erreurs d'échantillonnage peuvent se produire lorsque les conclusions tirées de l'enquête sur la population s'appuient sur de l'information tirée d'un échantillon plutôt que de l'ensemble de la population. Outre le plan d'échantillonnage et la méthode d'estimation, la taille de l'échantillon et la variabilité de chaque caractéristique entrent aussi en cause dans l'erreur d'échantillonnage. Les caractéristiques rares ou inégalement réparties au sein de la population seront sujettes à une plus grande erreur d'échantillonnage que les caractéristiques plus fréquentes ou plus également réparties dans ladite population.

Il est d'usage d'indiquer l'ampleur de l'erreur d'échantillonnage pour les estimations tirées d'une enquête-échantillon. L'erreur type de l'estimation correspond au degré de variation de l'estimation, selon que l'on a choisi un certain échantillon plutôt qu'un autre parmi de nombreuses possibilités d'échantillons de même taille d'après le même plan d'échantillonnage. L'erreur type s'applique généralement à l'estimation à laquelle elle se rapporte. Cette mesure, exprimée en pourcentage, est dite de coefficient de variation (CV) et s'obtient en divisant l'erreur type de l'estimation par l'estimation même. Ainsi, le CV d'un échantillon statistique de 0,78 donnant lieu à une erreur d'échantillonnage de 0,03 se calculerait comme suit :

$$(0,03/0,78) * 100 \% = 3,8 \%$$

Aux fins du présent rapport, les estimations d'enquête sont classées dans l'une ou l'autre des trois catégories suivantes :

- estimations de l'échantillon ayant un CV de 33,3 % ou moins, présentées sans restriction;
- estimations de l'échantillon ayant un CV supérieur à 33,3 %, marquées du symbole^E, qui signifie « utiliser avec prudence »;
- estimations de l'échantillon fondées sur moins de sept observations, marquées du symbole x, qui signifie qu'on a supprimé un point de données afin de protéger la confidentialité de l'information des répondants.

À partir du CV et de l'estimation, il est possible de définir un intervalle dont on connaît la probabilité de renfermer la valeur réelle. Par exemple, une probabilité de 95 % permet d'établir l'intervalle de l'estimation de l'échantillon en additionnant et en soustrayant 1,96 multiplié par l'estimation de l'échantillon et par son CV².

Dans ce cas, la valeur réelle se situe dans l'intervalle de 72,2 % (78 % – 5,8%) à 83,8 % (78 % + 5,8 %), 19 fois sur 20. Il est préférable d'avoir un CV moindre, ce qui signifie que l'estimation est statistiquement plus précise.

Erreurs non dues à l'échantillonnage

Il peut se produire des erreurs sans rapport avec l'échantillonnage à chaque étape ou presque d'une enquête. Par exemple, les intervieweurs peuvent mal comprendre les instructions, les répondants peuvent se tromper en répondant, des réponses peuvent être mal inscrites sur le questionnaire et des erreurs peuvent se produire durant le traitement et la totalisation des données.

Sur un grand nombre d'observations, les erreurs aléatoires auront peu d'effet sur les estimations établies dans le cadre de l'enquête. Toutefois, les erreurs systématiques donneront lieu à des estimations biaisées. Des efforts considérables ont été déployés pour réduire les erreurs non dues à l'échantillonnage, et ce, par l'application de mesures d'assurance de la qualité à chaque étape de la collecte et du traitement des données. Ces mesures comprennent : le recours à des intervieweurs compétents ayant reçu une formation poussée sur les procédures d'enquête et le questionnaire; la détermination d'éventuelles erreurs dans la conception de l'enquête ou dans les instructions; la mise en œuvre de procédures pour réduire au minimum les erreurs de réponses dans les données ou les erreurs de codage; et des contrôles de la qualité pour vérifier les données et leur codage. L'effet de la non-réponse sur les résultats de l'enquête constitue une source importante d'erreur non due à l'échantillonnage. La non-réponse va d'une non-réponse partielle (le fait de ne pas répondre à une question ou à quelques questions) à une non-réponse totale. Il y a non-réponse totale lorsque l'intervieweur n'est pas capable de communiquer avec le répondant, si aucun membre du ménage ne peut fournir les renseignements ou quand le répondant refuse de participer à l'enquête.

2. Le calcul est : $1,96 \times 78 \% \times 3,8 \% = 5,8 \%$.

Le processus de pondération vise à tenir compte de la non-réponse totale. On a attribué un facteur de pondération à chaque organisme faisant partie de l'échantillon pour indiquer le nombre d'organisations de la population que chacun représente. Après la collecte, les organismes sont classés comme ceux ayant répondu, ceux n'ayant pas répondu et les autres — surtout hors champ³. Il fallait, ce faisant, tenir compte du fait que les organismes non répondants pouvaient faire partie ou non du champ de l'enquête, selon la réponse donnée à la première question. En guise d'ajustement, les facteurs de pondération des organisations répondantes et des organisations de la catégorie « autres » ont été accrus. Les facteurs de pondération étaient particuliers à chaque strate, c'est-à-dire à la combinaison de la province, du groupe de la CIOSBL et de la catégorie de revenu avant la collecte de la phase 2.

Par exemple, s'il y a 400 unités de taille moyenne dans une province et une catégorie de classification de la CIOSBL et que 50 d'entre elles sont retenues pour l'échantillon, le facteur de pondération de chaque unité de l'échantillon est de 8 ($400 \div 50$).

Procédures d'imputation

L'imputation a pour but d'attribuer des valeurs aux réponses manquantes dans les enregistrements à non-réponse partielle. Si une réponse particulière était toutefois jugée invalide et devait être remplacée, l'imputation permettrait d'obtenir une valeur de remplacement. L'imputation réalise un double objectif : les utilisateurs du fichier de microdonnées n'ont pas besoin de filtrer les enregistrements, selon les variables à totaliser; le facteur de pondération d'un enregistrement reste le même, indépendamment des variables à l'étude.

Deux méthodes d'imputation ont été utilisées. Dans la mesure du possible, les valeurs des réponses manquantes étaient déduites ou obtenues des réponses fournies. Cette méthode a ceci d'avantageux qu'elle permet de toujours faire des changements à partir de règles prescrites. Toutefois, pour l'ENONB, la plupart des valeurs manquantes ont été imputées au moyen de l'imputation des enregistrements donneurs, méthode en vertu de laquelle les réponses manquantes d'un non-répondant partiel — l'enregistrement receveur — sont remplacées par les réponses d'un répondant choisi au hasard ayant donné des réponses — l'enregistrement donneur. Le choix d'un donneur pour un receveur se faisait au hasard parmi un ensemble de donneurs potentiels présentant tous un certain degré de ressemblance avec le non-répondant partiel. En général, le receveur et l'ensemble des donneurs partageaient des revenus totaux du même ordre et appartenaient au même groupe de la CIOSBL.

Procédures d'estimation

Les estimations ont été générées à l'aide du logiciel SAS et les mises en tableaux de résultats, en Microsoft Excel. Afin de vérifier la qualité des estimations, des mesures ont été prises avec le Système généralisé d'estimation (SGE) de Statistique Canada. Le SGE est une application SAS servant à produire des estimations et des indicateurs de la qualité par domaine (p. ex. selon le groupe de la CIOSBL ou les six fourchettes de revenu) pour un plan d'échantillonnage stratifié aléatoire. Le SGE a permis d'obtenir des CV pour l'établissement d'estimations ponctuelles quantitatives. Dans le même ordre d'idées, il a également permis de calculer des erreurs types pour les estimations des proportions et des ratios. Des cotes graphiques fondées sur les mesures de la qualité ont été attribuées à chaque estimation. Une autre vérification de la qualité des estimations nous garantissait de fonder chaque estimation sur au moins sept réponses.

Pour obtenir plus de renseignements sur la qualité des données de l'ENONB, prière de contacter les :

Services à la clientèle
Division des petites entreprises et des enquêtes spéciales
10^e étage, section C-7
Immeuble Jean-Talon
Pré Tunney
Ottawa (Ontario)
K1A 0T6
pees-info@statcan.ca
1 877 679-2746

3. *Était considéré hors du champ de cette enquête tout organisme jugé ne pas être sans but lucratif (c.-à-d. tout organisme ou organisme gouvernemental à but lucratif).*

Compte satellite des organismes à but non lucratif et bénévoles

Statistique Canada réalise fréquemment des analyses comparatives de données complémentaires provenant d'autres sources. Il s'agit de l'une des nombreuses mesures qu'il prend pour s'assurer qu'il respecte les normes rigoureuses qu'il s'est fixé en matière de qualité des données.

Le compte satellite des organismes sans but lucratif du secteur bénévole est un projet complémentaire de Statistique Canada. Il vise à mesurer l'apport du secteur sans but lucratif à l'économie canadienne, lui conférant le même statut que les autres secteurs dans la statistique économique officielle. Les estimations contenues dans ce compte satellite s'appuient sur une foule de sources de données, y compris des dossiers administratifs (dossiers d'impôt), des enquêtes de Statistique Canada et des données des comptes publics. Elles respectent les normes internationales du Système de comptabilité nationale du Canada.

Avant la diffusion des estimations de l'enquête, une analyse de rapprochement approfondie a été entreprise afin de s'assurer que les renseignements financiers recueillis dans le cadre de l'ENONB concordent avec les estimations du compte satellite des organismes sans but lucratif du secteur bénévole. Il était important de faire cette analyse dans le cadre de l'ENONB afin de déterminer la validité des entités comprises dans l'échantillon de l'enquête et pour s'assurer de la conformité de l'univers de l'enquête aux concepts internationaux.

Du point de vue du compte satellite, l'analyse de rapprochement a permis d'élargir la couverture pour certains types d'organisations mal représentées dans les sources de données utilisées pour établir les estimations. Comme les organisations non couvertes étaient généralement de moindre envergure, cela a eu peu de répercussion pour ce qui est du poids financier. Les ajustements au champ d'observation visaient principalement les catégories des sports et loisirs, des associations professionnelles et associations de professions libérales et des services sociaux de la CIOSBL.

Il a été impossible de rapprocher complètement les estimations du compte satellite et de l'ENONB, si bien qu'il subsiste des différences entre les deux ensembles de données. Ces écarts tiennent à un éventail de facteurs, notamment à des différences de périodes de référence, conceptuelles et méthodologiques et de procédures de classification. Il reste également certaines différences entre les univers et les champs d'observation. L'analyse de rapprochement révèle toutefois que les deux programmes tirent pratiquement les mêmes grandes conclusions quant à la taille et au poids économiques du secteur des organismes sans but lucratif.

Annexe C

Tableau 5.1

Revenus des organismes sans but lucratif et bénévoles, Canada atlantique, 2003

Principal domaine d'activité	Revenues				
	Nombre des organismes	Financement public	Revenu gagné de sources non gouvernementales	Dons	Autres sources
\$ milliers					
Arts et culture	1 066	54 155	50 732	21 613	6 124
Sports et loisirs	2 277	30 427	160 951	15 515	10 401
Éducation et recherche (incluant les universités et collèges)	678	287 371	203 766	34 858	11 618
Santé (incluant les hôpitaux)	445 ^E	1 513 147	136 256	91 509	8 353
Services sociaux	1 599	233 412	56 221	27 471	8 042
Environnement	451	45 563	31 593	6 033	1 446
Développement et habitation	640	279 308	722 016	6 115	10 637
Droit, assistance juridique et politique	242	17 475	10 065	6 802	529
Collecte de fonds et promotion du bénévolat	976	14 330	599 930 ^E	93 101	6 037
Activités internationales	30	20 483	2 598	23 359	4 741
Religion	3 421	3 354	76 731	274 302	36 113
Associations d'affaires, associations professionnelles et organisations syndicales	678	33 726	360 040	15 180	13 743
Organismes non classés ailleurs	379	38 162	26 935	6 474 ^E	1 227
Tous les organismes	12 882	2 570 913	2 437 831	622 331	119 010
Revenu annuelle					
Moins de 30 000\$	5 884	8 789	21 456	22 888	3 022
30 000\$ à 99 999\$	2 746	26 762	54 820	68 200	9 952
100 000\$ à 249 999\$	2 188	83 889	108 541	126 619	21 671
250 000\$ à 499 999\$	943	108 654	126 287	77 289	11 036
500 000\$ à 999 999\$	499	142 572	127 500	52 995	22 843
1 000 000\$ à 9 999 999\$	562	577 597	505 886	162 277	39 655
10 000 000\$ ou plus	60	1 622 650	1 493 340	112 063	10 832
Tous les organismes	12 882	2 570 913	2 437 831	622 331	119 010
Nombre des employés rémunérés					
Aucun	6 164	41 058	618 281	73 433	14 802
1 à 4	4 329	138 081	227 495	196 988	35 458
5 à 9	1 152	113 377	230 447	96 585	15 528
10 à 24	683	159 223	175 920	91 794	15 109
25 à 99	383	270 398	313 784	54 211	28 344
100 ou plus	170	1 848 776	871 903	109 320	9 770
Tous les organismes	12 882	2 570 913	2 437 831	622 331	119 010
Nombre de bénévoles					
Aucun	46	424	1 256	38	0
1 à 9	2 125	109 557	114 563	32 208	27 390
10 à 24	4 425	660 222	1 408 802	85 120	19 588
25 à 99	4 584	409 955	457 856	164 121	39 018
100 à 199	964	179 862	155 557	141 790	6 599
200 ou plus	738	1 210 894	299 796	199 055	26 416
Tous les organismes	12 882	2 570 913	2 437 831	622 331	119 010

Notes : En 2003, les provinces de l'Atlantique (Terre-Neuve-et-Labrador, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse et Nouveau-Brunswick) comptaient 2 345 000 habitants. Comme la région était desservie par 12 882 organismes sans but lucratif et bénévoles, cela signifie qu'on y trouvait en moyenne 549 organismes pour 100 000 habitants.

0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro

^E à utiliser avec prudence

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des organismes sans but lucratif et bénévoles.

Force vitale de la collectivité : faits saillants de l'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles

Tableau 5.2

Ressources humaines des organismes sans but lucratif et bénévoles, Canada atlantique, 2003

Principal domaine d'activité	Ressources humaines		
	Employés		Bénévoles
	À temps plein	À temps partiel	
	nombre		
Principal domaine d'activité			
Arts et culture	2 162	1 191	73 024
Sports et loisirs	4 525	2 713	154 411
Éducation et recherche (incluant les universités et collèges)	7 586	6 415	61 089
Santé (incluant les hôpitaux)	27 880	15 019	89 138
Services sociaux	7 032	4 043	81 155
Environnement	1 138	171	125 571
Développement et habitation	5 420	1 514	16 167
Droit, assistance juridique et politique	x	x	49 070
Collecte de fonds et promotion du bénévolat	1 332	815 ^E	75 236
Activités internationales	x	x	5 200
Religion	4 540	2 899	240 546
Associations d'affaires, associations professionnelles et organisations syndicales	5 239	1 359	40 930
Organismes non classés ailleurs	x	x	14 977 ^E
Tous les organismes	68 995	36 738	1 026 515
Revenue annuelle			
Moins de 30 000\$	2 249	849	163 716
30 000\$ à 99 999\$	3 081	2 477	203 102
100 000\$ à 249 999\$	6 050	2 688	173 355
250 000\$ à 499 999\$	8 345	3 824	167 259
500 000\$ à 999 999\$	7 713	3 996	141 849
1 000 000\$ à 9 999 999\$	18 601	9 725	118 767
10 000 000\$ ou plus	22 956	13 178	56 468
Tous les organismes	68 995	36 738	1 026 515
Nombre des employés rémunérés			
Aucun	240 316
1 à 4	6 160	2 540	339 093
5 à 9	4 876	2 427	156 178
10 à 24	7 133	3 342	153 806
25 à 99	10 439	6 816	48 721
100 ou plus	40 388	21 614	88 402
Tous les organismes	68 995	36 738	1 026 515
Nombre de bénévoles			
Aucun	x	x	...
1 à 9	x	x	13 272
10 à 24	14 592	6 609	70 450
25 à 99	17 618	8 827	212 212
100 à 199	7 474	3 749	122 924
200 ou plus	22 324	13 937	607 656
Tous les organismes	68 995	36 738	1 026 515

Notes : En 2003, dans les provinces de l'Atlantique (Terre-Neuve-et-Labrador, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse et Nouveau-Brunswick), 1 026 515 personnes ont fait 126 955 900 heures de bénévolat. Les organismes sans but lucratif et bénévoles y employaient 105 733 personnes, lesquelles ont travaillé 165 013 213 heures.

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique

^E à utiliser avec prudence

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des organismes sans but lucratif et bénévoles.

Force vitale de la collectivité : faits saillants de l'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles

Tableau 5.3

Revenus des organismes sans but lucratif et bénévoles, Québec, 2003

Principal domaine d'activité	Revenues				
	Nombre des organismes	Financement public	Revenu gagné de sources non gouvernementales		
			Dons	Autres sources	
\$ milliers					
Arts et culture	3 575	351 046	336 624	85 162	34 289
Sports et loisirs	11 923	283 403	743 356	141 974	81 445
Éducation et recherche (incluant les universités et collèges)	1 656	3 560 919	1 117 204	436 643	246 424
Santé (incluant les hôpitaux)	2 000	5 530 190 ^E	451 426	153 192 ^E	175 859 ^E
Services sociaux	6 749	1 806 831	373 899	230 586	53 698
Environnement	1 575	59 006	107 158 ^E	12 509	5 935
Développement et habitation	3 793	719 428	386 643	61 920	23 107 ^E
Droit, assistance juridique et politique	944	136 981	62 397	11 821	3 835 ^E
Collecte de fonds et promotion du bénévolat	4 316	1 725 252	321 672	395 650	56 390
Activités internationales	245	69 128 ^E	65 112 ^E	62 252 ^E	3 677
Religion	5 253	70 448	733 805	374 968	119 016
Associations d'affaires, associations professionnelles et organisations syndicales	3 099	470 638 ^E	1 843 683	48 743	278 210
Organismes non classés ailleurs	1 198	186 547 ^E	402 356	12 497 ^E	27 068 ^E
Tous les organismes	46 326	14 969 816	6 945 335	2 027 917	1 108 953
Revenue annuelle					
Moins de 30 000\$	20 817	23 999	104 031	39 450	16 508
30 000\$ à 99 999\$	9 478	164 836	223 584	119 789	41 135
100 000\$ à 249 999\$	7 797	419 927	504 359	191 127	68 988
250 000\$ à 499 999\$	2 989	455 535	377 033	146 376	43 088
500 000\$ à 999 999\$	2 243	793 371	546 718	194 351	63 661
1 000 000\$ à 9 999 999\$	2 687	2 509 540	2 793 860	685 346	495 175
10 000 000\$ ou plus	316	10 602 607	2 395 751	651 478	380 399
Tous les organismes	46 326	14 969 816	6 945 335	2 027 917	1 108 953
Nombre des employés rémunérés					
Aucun	24 996	150 260	731 351	226 056	289 815
1 à 4	10 898	2 059 514	851 566	276 354	122 016
5 à 9	3 877	552 182	603 663	229 130	59 406
10 à 24	3 835	1 208 870	752 570	344 218	128 995
25 à 99	2 158	2 678 482	1 642 038	392 310	247 284
100 ou plus	563	8 320 509	2 364 148	559 850	261 438
Tous les organismes	46 326	14 969 816	6 945 335	2 027 917	1 108 953
Nombre de bénévoles					
Aucun	455	29	21 038	1 144	8
1 à 9	14 575	1 639 587	1 669 432	255 581	120 289
10 à 24	15 354	5 638 195	2 066 220	365 065	441 764
25 à 99	12 182	4 230 926	1 647 943	732 258	279 263
100 à 199	2 347	2 113 999	600 392	215 696	159 756
200 ou plus	1 413	1 347 080	940 311	458 172	107 872
Tous les organismes	46 326	14 969 816	6 945 335	2 027 917	1 108 953

Notes : En 2003, le Québec comptait 7 509 900 habitants. Comme la région était desservie par 46 326 organismes sans but lucratif et bénévoles, cela signifie qu'on y trouvait en moyenne 617 organismes pour 100 000 habitants.

^E à utiliser avec prudence

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des organismes sans but lucratif et bénévoles.

Force vitale de la collectivité : faits saillants de l'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles

Tableau 5.4

Ressources humaines des organismes sans but lucratif et bénévoles, Québec, 2003

Principal domaine d'activité	Ressources humaines		
	Employés		Bénévoles
	À temps plein	À temps partiel	
	nombre		
Principal domaine d'activité			
Arts et culture	10 925	13 584	103 199
Sports et loisirs	20 582	15 962	687 851
Éducation et recherche (incluant les universités et collèges)	39 097	53 640	56 188
Santé (incluant les hôpitaux)	79 369	62 539	185 252
Services sociaux	47 462	33 926	2 510 537 ^E
Environnement	4 538	628	26 829
Développement et habitation	14 709	4 008	88 617
Droit, assistance juridique et politique	2 214	1 997 ^E	40 775
Collecte de fonds et promotion du bénévolat	2 418	3 523	255 844
Activités internationales	915 ^E	88 ^E	19 335 ^E
Religion	9 911	13 195	304 076
Associations d'affaires, associations professionnelles et organisations syndicales	13 556	6 934	90 093
Organismes non classés ailleurs	8 540	5 323	24 243
Tous les organismes	254 237	215 348	4 392 838
Revenue annuelle			
Moins de 30 000\$	3 350	2 003 ^E	465 522
30 000\$ à 99 999\$	8 980	8 092	277 921
100 000\$ à 249 999\$	17 488	16 600	2 753 000 ^E
250 000\$ à 499 999\$	16 948	17 578	160 015
500 000\$ à 999 999\$	26 982	23 336	109 045
1 000 000\$ à 9 999 999\$	67 180	50 978	352 012
10 000 000\$ ou plus	113 311	96 761	275 323
Tous les organismes	254 237	215 348	4 392 838
Nombre des employés rémunérés			
Aucun	792 071
1 à 4	15 486	7 983	402 547
5 à 9	15 024	9 443	2 570 969 ^E
10 à 24	33 438	22 216	261 157
25 à 99	50 618	48 942	299 882
100 ou plus	139 670	126 764	66 212
Tous les organismes	254 237	215 348	4 392 838
Nombre de bénévoles			
Aucun	x	x	...
1 à 9	49 931	33 785	88 482
10 à 24	71 975	55 777	241 880
25 à 99	65 963	63 080	561 935
100 à 199	x	x	283 250
200 ou plus	36 826	31 620	3 217 290 ^E
Tous les organismes	254 237	215 348	4 392 838

Notes : En 2003, au Québec, 4 392 838^E personnes ont fait 555 223 615^E heures de bénévolat. Les organismes sans but lucratif et bénévoles y employaient 469 584 personnes, lesquelles ont travaillé 675 722 243 heures.

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique

^E à utiliser avec prudence

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des organismes sans but lucratif et bénévoles.

Force vitale de la collectivité : faits saillants de l'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles

Tableau 5.5

Revenus des organismes sans but lucratif et bénévoles, Ontario, 2003

Principal domaine d'activité	Revenues				
	Nombre des organismes	Financement public	Revenu gagné de sources non gouvernementales	Dons	Autres sources
			\$ milliers		
Arts et culture	3 458	272 523	714 765	255 804	74 621
Sports et loisirs	7 454	186 640	1 389 501	922 351	38 015
Éducation et recherche (incluant les universités et collèges)	2 500	1 993 415	3 584 508	575 967 ^E	324 780 ^E
Santé (incluant les hôpitaux)	1 385	12 717 763	2 008 410	851 289	398 841
Services sociaux	5 168	3 857 672	1 212 843	470 377	114 441
Environnement	936	106 512 ^E	147 048 ^E	55 150	5 771
Développement et habitation	4 223	734 934	812 786	27 436 ^E	197 994
Droit, assistance juridique et politique	1 023	333 504	376 164	72 388	12 530
Collecte de fonds et promotion du bénévolat	5 416	212 935	946 657	1 451 772	139 979
Activités internationales	410	394 174	49 715	281 888	73 834
Religion	10 437	330 571 ^E	489 511 ^E	2 045 671 ^E	72 612
Associations d'affaires, associations professionnelles et organisations syndicales	2 197	206 893	4 627 460	158 202	227 858 ^E
Organismes non classés ailleurs	753	212 470	910 221	25 724 ^E	14 617
Tous les organismes	45 360	21 560 006	17 269 588	7 194 019	1 695 893
Revenue annuelle					
Moins de 30 000\$	15 602	15 664	80 285	53 679	8 750
30 000\$ à 99 999\$	9 657	38 141	266 645	210 161	43 616
100 000\$ à 249 999\$	7 337	162 811	501 785	465 308	31 199
250 000\$ à 499 999\$	4 871	278 332	825 297	522 190	53 041
500 000\$ à 999 999\$	3 248	683 025	1 034 704	414 604	65 934 ^E
1 000 000\$ à 9 999 999\$	3 983	4 444 739	4 531 464	2 124 940	650 495
10 000 000\$ ou plus	661	15 937 294 ^E	10 029 408	3 403 137 ^E	842 858
Tous les organismes	45 360	21 560 006	17 269 588	7 194 019	1 695 893
Nombre des employés rémunérés					
Aucun	24 006	244 452	1 359 151	652 782	167 818
1 à 4	12 246	538 606	1 425 576	950 312	394 868
5 à 9	3 373	368 215	910 918	550 359	51 465
10 à 24	2 737	1 677 446	1 978 522	1 763 771	79 210
25 à 99	1 622	2 480 146	1 970 183	1 305 104	202 025
100 ou plus	1 377	16 251 142 ^E	9 625 239	1 971 690 ^E	800 508
Tous les organismes	45 360	21 560 006	17 269 588	7 194 019	1 695 893
Nombre de bénévoles					
Aucun	690	33 658	134 902	16 794 ^E	375
1 à 9	9 301	495 507	1 377 606	393 273	165 936
10 à 24	10 939	2 204 014	2 649 866	602 852	250 002
25 à 99	16 765	3 113 834	5 270 055	1 333 310	334 411
100 à 199	4 381	3 070 024 ^E	1 809 833 ^E	982 224 ^E	284 121
200 ou plus	3 283	12 642 969	6 027 327	3 865 566	661 049
Tous les organismes	45 360	21 560 006	17 269 588	7 194 019	1 695 893

Notes : En 2003, l'Ontario comptait 12 293 700 habitants. Comme la région était desservie par 45 360 organismes sans but lucratif et bénévoles, cela signifie qu'on y trouvait en moyenne 369 organismes pour 100 000 habitants.

^E à utiliser avec prudence

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des organismes sans but lucratif et bénévoles.

Force vitale de la collectivité : faits saillants de l'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles

Tableau 5.6

Ressources humaines des organismes sans but lucratif et bénévoles, Ontario, 2003

Principal domaine d'activité	Ressources humaines		
	Employés		Bénévoles
	À temps plein	À temps partiel	
	nombre		
Arts et culture	16 711 ^E	7 703	256 217
Sports et loisirs	18 085	25 729	2 989 267
Éducation et recherche (incluant les universités et collèges)	49 934	64 963	1 126 455 ^E
Santé (incluant les hôpitaux)	148 759	170 228	527 148
Services sociaux	71 113	54 399	528 504
Environnement	2 073	1 276	98 377
Développement et habitation	138 941 ^E	5 884	84 983
Droit, assistance juridique et politique	3 915	2 337	131 707
Collecte de fonds et promotion du bénévolat	7 499	3 837	477 030
Activités internationales	2 191	717	63 591
Religion	33 406 ^E	11 067 ^E	704 979
Associations d'affaires, associations professionnelles et organisations syndicales	25 688	78 173 ^E	748 597
Organismes non classés ailleurs	12 300	1 750 ^E	25 895
Tous les organismes	530 615^E	428 063	7 762 748
Revenue annuelle			
Moins de 30 000\$	4 036	2 421	740 926
30 000\$ à 99 999\$	132 648 ^E	5 637	425 818
100 000\$ à 249 999\$	12 410	13 848	637 356
250 000\$ à 499 999\$	13 660	7 967	1 198 372 ^E
500 000\$ à 999 999\$	24 729	13 668	564 219 ^E
1 000 000\$ à 9 999 999\$	128 154	88 326	1 288 922
10 000 000\$ ou plus	214 977 ^E	296 196	2 907 136
Tous les organismes	530 615^E	428 063	7 762 748
Nombre des employés rémunérés			
Aucun	934 705
1 à 4	16 573	9 747	1 448 476
5 à 9	13 046	8 900	1 151 513 ^E
10 à 24	27 800	12 289	2 972 767
25 à 99	44 896	30 080	505 077
100 ou plus	428 301 ^E	367 046	750 210
Tous les organismes	530 615^E	428 063	7 762 748
Nombre de bénévoles			
Aucun	527	330 ^E	...
1 à 9	141 006 ^E	6 997	53 401
10 à 24	59 943	30 228	177 618
25 à 99	71 701	131 181 ^E	810 600
100 à 199	66 949 ^E	38 481 ^E	568 874
200 ou plus	190 489	220 845	6 152 256
Tous les organismes	530 615^E	428 063	7 762 748

Notes : En 2003, en Ontario, 7 762 748 personnes ont fait 790 525 010 heures de bénévolat. Les organismes sans but lucratif et bénévoles y employaient 958 678^E personnes, lesquelles ont travaillé 1 375 740 343^E heures.

... n'ayant pas lieu de figurer

^E à utiliser avec prudence

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des organismes sans but lucratif et bénévoles.

Force vitale de la collectivité : faits saillants de l'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles

Tableau 5.7

Revenus des organismes sans but lucratif et bénévoles, Manitoba, Saskatchewan et les territoires, 2003

Principal domaine d'activité	Revenues				
	Nombre des organismes	Financement public	Revenu gagné de sources non gouvernementales		
			Dons	Autres sources	
\$ milliers					
Arts et culture	1 646	121 334	220 522	46 863	11 926
Sports et loisirs	3 585	86 067	544 641	44 786	21 302
Éducation et recherche (incluant les universités et collèges)	880	1 173 890	268 436	86 693 ^E	14 993 ^E
Santé (incluant les hôpitaux)	808	3 911 536 ^E	1 705 338 ^E	93 492 ^E	24 609 ^E
Services sociaux	1 905	540 139	156 025	101 916	21 807
Environnement	370	34 075	20 295	57 907	46 497
Développement et habitation	824	219 398	252 685 ^E	16 583	17 833
Droit, assistance juridique et politique	352	125 344 ^E	31 843	6 482	3 789
Collecte de fonds et promotion du bénévolat	1 490	284 810	158 681	256 959	17 016
Activités internationales	44	12 354	7 884	11 560	1 750
Religion	3 995	14 721	106 019	469 357	36 252
Associations d'affaires, associations professionnelles et organisations syndicales	904	17 460	938 302	4 734	8 889
Organismes non classés ailleurs	230	35 158	50 238	32 503	8 510
Tous les organismes	17 034	6 576 286	4 460 911	1 229 835	235 171
Revenue annuelle					
Moins de 30 000\$	7 499	6 268	29 147	31 411	4 767
30 000\$ à 99 999\$	3 670	25 840	82 294	100 416	10 610
100 000\$ à 249 999\$	2 550	102 225	144 047	124 964	24 465
250 000\$ à 499 999\$	1 461	172 765	175 831	123 021	37 637
500 000\$ à 999 999\$	790	179 874	253 133	87 493	36 906 ^E
1 000 000\$ à 9 999 999\$	901	1 111 434	797 938	450 526	66 095
10 000 000\$ ou plus	163	4 977 881	2 978 521	312 005	54 691
Tous les organismes	17 034	6 576 286	4 460 911	1 229 835	235 171
Nombre des employés rémunérés					
Aucun	8 443	65 557	155 440	124 365	43 204
1 à 4	5 027	135 146	299 865	305 704	56 832
5 à 9	1 478	228 362	417 598	133 233	14 462
10 à 24	1 127	1 078 696	282 591	267 626	17 869
25 à 99	702	588 176	1 075 239	210 638	39 489 ^E
100 ou plus	257	4 480 348	2 230 178	188 278	63 315
Tous les organismes	17 034	6 576 286	4 460 911	1 229 835	235 171
Nombre de bénévoles					
Aucun	41	3 437	1 794	1 426	0
1 à 9	2 701	359 266	769 274 ^E	59 783	13 826
10 à 24	5 093	1 330 331	1 420 952	227 674	28 912
25 à 99	6 487	1 059 089	729 048	357 727	85 023
100 à 199	1 624	884 367	323 268	166 678	24 682
200 ou plus	1 088	2 939 797 ^E	1 216 574 ^E	366 547	82 728
Tous les organismes	17 034	6 576 286	4 460 911	1 229 835	235 171

Notes : En 2003, le Manitoba et la Saskatchewan comptaient 2 263 900 habitants. Comme la région était desservie par 17 034 organismes sans but lucratif et bénévoles, cela signifie qu'on y trouvait en moyenne 752 organismes pour 100 000 habitants.

0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro

^E à utiliser avec prudence

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des organismes sans but lucratif et bénévoles.

Force vitale de la collectivité : faits saillants de l'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles

Tableau 5.8

Ressources humaines des organismes sans but lucratif et bénévoles, Manitoba, Saskatchewan et les Territoires, 2003

Principal domaine d'activité	Ressources humaines		
	Employés		Bénévoles
	À temps plein	À temps partiel	
	nombre		
Arts et culture	4 690	2 213	194 921
Sports et loisirs	8 249	6 590	729 668
Éducation et recherche (incluant les universités et collèges)	10 080	6 240	94 201
Santé (incluant les hôpitaux)	45 949 ^E	25 755 ^E	90 427 ^E
Services sociaux	15 898	11 479	175 041
Environnement	1 115	467	158 253
Développement et habitation	2 042	1 819	25 569
Droit, assistance juridique et politique	870	538	89 684 ^E
Collecte de fonds et promotion du bénévolat	2 831	1 113	98 707
Activités internationales	260	46 ^E	21 834
Religion	7 227	4 148	283 186
Associations d'affaires, associations professionnelles et organisations syndicales	6 011	4 667	39 325
Organismes non classés ailleurs	2 829	1 495	12 122
Tous les organismes	108 051	66 571	2 012 958
Revenue annuelle			
Moins de 30 000\$	3 972	1 541	321 416
30 000\$ à 99 999\$	2 820	3 247	251 698
100 000\$ à 249 999\$	4 712	5 402	313 107
250 000\$ à 499 999\$	7 734	5 292	301 287
500 000\$ à 999 999\$	7 669	4 437	106 005
1 000 000\$ à 9 999 999\$	33 146	17 545	265 991
10 000 000\$ ou plus	47 999 ^E	29 107	453 453
Tous les organismes	108 051	66 571	2 012 958
Nombre des employés rémunérés			
Aucun	438 542
1 à 4	6 003	3 560	658 099
5 à 9	5 617	4 321	206 528
10 à 24	9 704	6 257	100 832
25 à 99	17 964	12 903	527 632
100 ou plus	68 763	39 530	81 325
Tous les organismes	108 051	66 571	2 012 958
Nombre de bénévoles			
Aucun	2 249	31	...
1 à 9	6 108	3 937	16 201
10 à 24	21 274	14 325	82 225
25 à 99	29 272	15 351	305 559
100 à 199	14 480	8 371	206 285
200 ou plus	34 668 ^E	24 557 ^E	1 402 688
Tous les organismes	108 051	66 571	2 012 958

Notes : En 2003, au Manitoba et en Saskatchewan, 2 012 958 personnes ont fait 300 651 590 heures de bénévolat. Les organismes sans but lucratif et bénévoles employaient 174 622 personnes, lesquelles ont travaillé 267 237 546 heures.

... n'ayant pas lieu de figurer

^E à utiliser avec prudence

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des organismes sans but lucratif et bénévoles.

Force vitale de la collectivité : faits saillants de l'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles

Tableau 5.9

Revenus des organismes sans but lucratif et bénévoles, Alberta, 2003

Principal domaine d'activité	Revenues				
	Nombre des organismes	Financement public	Revenu gagné de sources non gouvernementales		
			Dons	Autres sources	
\$ milliers					
Arts et culture	1 950	90 476	253 245	135 418	20 906
Sports et loisirs	4 973	86 799	774 452	68 641	8 562
Éducation et recherche (incluant les universités et collèges)	1 606	1 162 434	863 535	145 020	10 198
Santé (incluant les hôpitaux)	574 ^E	407 702 ^E	221 181	82 140	25 299
Services sociaux	1 798	397 841	257 287	253 258	33 544
Environnement	326	26 527	70 708	8 933	2 578
Développement et habitation	922	798 185	869 521	5 848 ^E	1 416
Droit, assistance juridique et politique	426	26 337	26 648	15 363	9 577 ^E
Collecte de fonds et promotion du bénévolat	2 084	68 146	360 796	231 863	38 444
Activités internationales	70	12 470	5 834	43 630	32
Religion	3 687	5 625	56 057	556 749	6 395 ^E
Associations d'affaires, associations professionnelles et organisations syndicales	631	24 478	968 479	17 770	16 858
Organismes non classés ailleurs	309	32 952	37 761	2 128	475
Tous les organismes	19 356	3 139 973	4 765 503	1 566 763	174 283
Revenue annuelle					
Moins de 30 000\$	8 265	9 137	43 436	20 664	3 195
30 000\$ à 99 999\$	4 354	30 182	132 935	91 417	10 281
100 000\$ à 249 999\$	3 186	44 807	191 958	237 418	13 922
250 000\$ à 499 999\$	1 431	95 755	263 029	130 992	10 554 ^E
500 000\$ à 999 999\$	1 035	154 977	303 140	215 260	16 375 ^E
1 000 000\$ à 9 999 999\$	996	1 210 868	1 230 014	555 684	97 827
10 000 000\$ ou plus	90	1 594 247	2 600 991	315 329	22 128
Tous les organismes	19 356	3 139 973	4 765 503	1 566 763	174 283
Nombre des employés rémunérés					
Aucun	11 238	339 482 ^E	366 649	143 579	15 153
1 à 4	5 104	88 885	367 493	516 509	38 830
5 à 9	1 140	97 298	282 625	145 210	22 533 ^E
10 à 24	1 036	232 074	663 298	262 135	15 096
25 à 99	600	438 553	1 364 194	229 259	60 749
100 ou plus	238	1 943 681	1 721 243	269 972	21 922
Tous les organismes	19 356	3 139 973	4 765 503	1 566 763	174 283
Nombre de bénévoles					
Aucun	x	x	x	x	x
1 à 9	2 488	825 427	910 295	68 659	3 099
10 à 24	4 644	485 138 ^E	883 807	117 466	19 577
25 à 99	8 433	592 063	1 078 935	582 537	77 043
100 à 199	2 042	311 127	676 052	308 848	17 310
200 ou plus	x	x	x	x	x
Tous les organismes	19 356	3 139 973	4 765 503	1 566 763	174 283

Notes : En 2003, l'Alberta comptait 3 172 100 habitants. Comme la région était desservie par 19 356 organismes sans but lucratif et bénévoles, cela signifie qu'on y trouvait en moyenne 610 organismes pour 100 000 habitants.

x confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique

^E à utiliser avec prudence

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des organismes sans but lucratif et bénévoles.

Force vitale de la collectivité : faits saillants de l'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles

Tableau 5.10

Ressources humaines des organismes sans but lucratif et bénévoles, Alberta, 2003

Principal domaine d'activité	Ressources humaines		
	Employés		Bénévoles
	À temps plein	À temps partiel	
	nombre		
Arts et culture	2 424	2 858	166 503
Sports et loisirs	9 380	10 390	532 075
Éducation et recherche (incluant les universités et collèges)	18 927	15 069	122 012
Santé (incluant les hôpitaux)	38 744 ^E	29 282 ^E	96 163 ^E
Services sociaux	14 752	10 154	199 030
Environnement	572	164	41 922
Développement et habitation	2 432	1 259	14 139
Droit - assistance juridique et politique	x	x	26 026
Collecte de fonds et promotion du bénévolat	1 950	1 495	653 901 ^E
Activités internationales	x	x	11 453
Religion	6 330	2 999	292 338
Associations d'affaires - associations professionnelles et organisations syndicales	2 598	1 225	42 864
Organismes non classés ailleurs	x	x	289 644 ^E
Tous les organismes	100 166	75 617	2 488 070
Revenue annuelle			
Moins de 30 000\$	1 455	1 698	265 067
30 000\$ à 99 999\$	3 372	1 942	590 300 ^E
100 000\$ à 249 999\$	4 510	2 760	754 159 ^E
250 000\$ à 499 999\$	5 154	3 624	224 913
500 000\$ à 999 999\$	7 573	5 780	151 995
1 000 000\$ à 9 999 999\$	57 160 ^E	38 565 ^E	413 935 ^E
10 000 000\$ ou plus	20 943	21 247	87 701
Tous les organismes	100 166	75 617	2 488 070
Nombre des employés rémunérés			
Aucun	1 099 209
1 à 4	6 860	3 696	569 589
5 à 9	4 412	2 907	171 869
10 à 24	9 987	5 273	378 977
25 à 99	16 115	8 626	167 878
100 ou plus	62 793	55 116	100 549
Tous les organismes	100 166	75 617	2 488 070
Nombre de bénévoles			
Aucun	x	x	...
1 à 9	x	x	14 324
10 à 24	9 215	10 345	73 521
25 à 99	23 279	19 723	399 754
100 à 199	10 166	7 085	265 914
200 ou plus	53 908 ^E	36 934 ^E	1 734 557
Tous les organismes	100 166	75 617	2 488 070

Notes : En 2003, en Alberta, 2 488 070 personnes ont fait 448 728 209 heures de bénévolat. Les organismes sans but lucratif et bénévoles y employaient 175 784 personnes, lesquelles ont travaillé 263 785 106 heures.

... n'ayant pas lieu de figurer

x - confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique

^E à utiliser avec prudence

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des organismes sans but lucratif et bénévoles.

Force vitale de la collectivité : faits saillants de l'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles

Tableau 5.11

Revenus des organismes sans but lucratif et bénévoles, Colombie-Britannique, 2003

Principal domaine d'activité	Revenues				
	Nombre des organismes	Financement public	Revenu gagné de sources non gouvernementales		
			Dons	Autres sources	
\$ milliers					
Arts et culture	2 075	68 724	140 137	51 275	9 195
Sports et loisirs	3 437	36 893	363 925	26 711	11 499
Éducation et recherche (incluant les universités et collèges)	1 467	1 759 661	618 655	180 894	311 150
Santé (incluant les hôpitaux)	892	2 421 261	493 834	182 087 ^E	20 960 ^E
Services sociaux	1 880	558 573	211 123	86 879	82 297
Environnement	766	29 841	125 626	122 160 ^E	2 527
Développement et habitation	1 852	173 971	256 944	15 891	14 886
Droit, assistance juridique et politique	640	21 304	67 608	13 489	10 447 ^E
Collecte de fonds et promotion du bénévolat	1 654	137 671	467 802 ^E	240 347	26 881 ^E
Activités internationales	223	12 902	28 028	64 926 ^E	339
Religion	3 886	103 060 ^E	154 616	621 591	47 468
Associations d'affaires, associations professionnelles et organisations syndicales	975	18 660	456 891	5 845	7 277
Organismes non classés ailleurs	524	745	30 029	5 386 ^E	4 332 ^E
Tous les organismes	20 270	5 343 265	3 415 218	1 617 479	549 259
Revenue annuelle					
Moins de 30 000\$	8 907	8 309	39 022	28 827	3 922
30 000\$ à 99 999\$	4 408	32 528	121 673	81 679	9 111
100 000\$ à 249 999\$	3 241	63 313	299 035	153 932	8 101
250 000\$ à 499 999\$	1 750	157 399	224 402	195 678	36 415
500 000\$ à 999 999\$	740	120 535	229 351	116 255	38 402
1 000 000\$ à 9 999 999\$	1 073	1 057 733	1 088 782	641 337	122 239
10 000 000\$ ou plus	150	3 903 448	1 412 954	399 771	331 068
Tous les organismes	20 270	5 343 265	3 415 218	1 617 479	549 259
Nombre des employés rémunérés					
Aucun	12 191	126 909	681 447	181 425	30 704 ^E
1 à 4	4 776	106 266	355 839	320 249	38 221
5 à 9	1 403	105 688	246 896	234 652	20 662
10 à 24	920	233 702	451 453	179 558	22 101
25 à 99	719	749 269	892 396	408 269	73 443
100 ou plus	261	4 031 432	787 188	293 327	364 128
Tous les organismes	20 270	5 343 265	3 415 218	1 617 479	549 259
Nombre de bénévoles					
Aucun	x	x	x	x	x
1 à 9	3 621	282 669	831 661	212 816	35 363
10 à 24	6 190	1 786 690	766 626	172 331	303 555
25 à 99	7 549	789 782	917 682	551 198	73 640
100 à 199	1 798	255 456	448 958	230 019	103 911
200 ou plus	x	x	x	x	x
Tous les organismes	20 270	5 343 265	3 415 218	1 617 479	549 259

Notes : En 2003, la Colombie-Britannique comptait 4 168 100 habitants. Comme la région était desservie par 20 270 sans but lucratif et bénévoles, cela signifie qu'on y trouvait en moyenne 486 organismes pour 100 000 habitants.

^E à utiliser avec prudence

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des organismes sans but lucratif et bénévoles.

Force vitale de la collectivité : faits saillants de l'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles

Tableau 5.12

Ressources humaines des organismes sans but lucratif et bénévoles, Colombie-Britannique, 2003

Principal domaine d'activité	Ressources humaines		
	Employés		Bénévoles
	À temps plein	À temps partiel	
	nombre		
Arts et culture	4 124	4 214	139 071
Sports et loisirs	4 312	4 395	190 673
Éducation et recherche (incluant les universités et collèges)	24 542	16 694	71 521
Santé (incluant les hôpitaux)	18 723	13 710	145 552
Services sociaux	13 340	13 652	119 780
Environnement	1 944	760	283 477
Développement et habitation	2 771	1 535	90 258
Droit, assistance juridique et politique	659	760	33 731
Collecte de fonds et promotion du bénévolat	1 254	573	83 680
Activités internationales	247	67	32 090
Religion	9 139	4 446	256 349
Associations d'affaires, associations professionnelles et organisations syndicales	4 212	563 ^E	26 707
Organismes non classés ailleurs	283	422	21 273
Tous les organismes	85 550	61 792	1 494 162
Revenue annuelle			
Moins de 30 000\$	1 520	1 489	287 936
30 000\$ à 99 999\$	1 913	1 239	247 382
100 000\$ à 249 999\$	3 864	4 787	438 335
250 000\$ à 499 999\$	7 392	5 716	145 585
500 000\$ à 999 999\$	6 065	4 875	75 185
1 000 000\$ à 9 999 999\$	31 208	20 898	192 607
10 000 000\$ ou plus	33 588	22 787	107 133
Tous les organismes	85 550	61 792	1 494 162
Nombre des employés rémunérés			
Aucun	784 690
1 à 4	5 724	3 695	267 480
5 à 9	5 871	3 318	134 327
10 à 24	8 230	4 523	78 055
25 à 99	18 912	12 548	75 921
100 ou plus	46 814	37 709	153 689
Tous les organismes	85 550	61 792	1 494 162
Nombre de bénévoles			
Aucun	x	x	...
1 à 9	x	x	22 283
10 à 24	26 798	20 203	100 793
25 à 99	23 253	14 519	342 778
100 à 199	x	x	226 250
200 ou plus	20 469	14 314	802 058
Tous les organismes	85 550	61 792	1 494 162

Notes : En 2003, en Colombie-Britannique, 1 494 162 personnes ont fait 114 336 934 heures de bénévolat. Les organismes sans but lucratif et bénévoles y employaient 147 342 personnes, lesquelles ont travaillé 219 604 718 heures.

x confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des organismes sans but lucratif et bénévoles.